

Jacques Maurais

*Les Québécois et la norme  
L'évaluation par les Québécois  
de leurs usages linguistiques*

Suivi de la situation linguistique

ÉTUDE 7

Québec 

**LES QUÉBÉCOIS ET LA NORME**  
**L'ÉVALUATION PAR LES QUÉBÉCOIS DE LEURS USAGES LINGUISTIQUES**

**Jacques Maurais**

**Office québécois de la langue française**

Les études faisant partie de la collection « Suivi de la situation linguistique » sont préparées à la demande de l'Office québécois de la langue française qui en assure la publication.

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel

Mise en page : Jacques Frenette

Révision linguistique : Lise Harou

Responsable de l'édition : Lise Harou

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-49001-2

## PRÉFACE

L'Office québécois de la langue française a le mandat de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport au ministre, au moins tous les cinq ans. Dans ce contexte, l'Office prépare des fascicules d'indicateurs sur différentes thématiques et réalise des études sur des sujets qui peuvent alimenter les fascicules ou, à tout le moins, le prochain rapport synthèse quinquennal. Parmi les sujets abordés par ces études, il y a entre autres celui de la norme et de la qualité de la langue française dont traite cette septième étude.

Presque quotidiennement, la question de la norme du français vient interpeller les Québécois. Plusieurs acteurs sociaux, notamment des spécialistes, se penchent depuis des décennies sur cette question et continuent toujours à le faire sans être encore vraiment parvenus à un consensus. L'Office, étant donné les différents mandats qui lui sont confiés, est aussi forcément préoccupé par cette question, que ce soit sous l'angle de l'évaluation et de l'évolution de la situation de la langue française au Québec ou sous celui de l'intervention en matière de francisation.

Dans un contexte de suivi de la situation linguistique, il était important que l'on recueille les opinions des Québécois sur la norme et la qualité de la langue française et qu'en réactualisant les données d'autres enquêtes, dont celle de la Commission Gendron, on cherche ainsi à suivre l'évolution de ces opinions. Cette étude, sans prétendre à l'exhaustivité, explore un très grand nombre de dimensions de la norme et de la qualité de la langue française et, ce faisant, elle fournit les bases nécessaires à un suivi fiable de la question.

Le contenu de cette étude a été soumis au Comité de suivi de la situation linguistique et évalué en tout ou en partie par plusieurs experts du domaine. Nous remercions toutes ces personnes qui, par leurs commentaires pertinents, ont contribué à en améliorer le contenu.

Cette septième étude publiée dans la collection « Suivi de la situation linguistique » a été réalisée par Jacques Maurais, agent de recherche à l'Office québécois de la langue française, qui a fait paraître plusieurs recherches ou articles en sociolinguistique et collaboré à l'édition de plusieurs collectifs dans ce domaine d'étude.

Avec cette collection, l'Office souhaite compléter l'information nécessaire à la production du prochain rapport synthèse et susciter la réflexion chez les personnes intéressées par la question linguistique au Québec, notamment en ce qui a trait à la maîtrise et à la qualité de la langue française. Il tient aussi à rappeler que les auteurs qui sont publiés dans cette collection bénéficient de la liberté scientifique habituellement accordée aux chercheurs dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils tirent de leurs recherches.

Pierre Bouchard  
Directeur de la recherche



## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	3	La langue du cinéma .....	47
Introduction.....	7	La langue des humoristes.....	50
De la Commission Gendron à l'après- Commission Larose.....	7	Conclusion .....	52
Le débat sur la norme .....	7	Chapitre 5 .....	53
Les modèles linguistiques .....	8	L'école: la langue des enseignants .....	53
Objectif de l'étude.....	9	La langue des enseignants en général.....	53
Aspects méthodologiques .....	9	La langue des enseignants de français.....	55
Chapitre 1 .....	11	La langue des enseignants d'autres matières que le français.....	56
La diglossie au Québec: «entre l'Académie et l'Écurie» .....	11	Conclusion .....	57
Définition .....	12	Chapitre 6.....	59
Les représentations .....	17	La langue des jeunes.....	59
Quelle variété de langue les Québécois parlent-ils?.....	18	L'environnement familial .....	59
Les différences par rapport au français européen.....	19	La langue des jeunes dans son environ- nement extra-familial .....	59
La langue de l'école .....	22	La langue écrite .....	61
La variété parlée selon les circonstances de communication .....	23	Les améliorations souhaitées.....	61
Conclusion .....	24	Conclusion .....	63
Chapitre 2.....	27	Chapitre 7 .....	64
Les dictionnaires et les grammaires .....	27	La langue des médias.....	64
Les dictionnaires .....	28	Les médias écrits.....	64
Les marques lexicographiques.....	33	Les médias électroniques .....	72
Les grammaires .....	36	Conclusion .....	82
Conclusion .....	37	Chapitre 8 .....	84
Chapitre 3.....	39	La langue de la publicité.....	84
Le vocabulaire .....	39	La publicité télévisée est en bon français. ....	84
Depuis le rapport Gendron .....	39	... mais la publicité a souvent recours à un niveau de langue perçu comme relâché.....	85
Les québécismes .....	39	Conclusion .....	87
Les anglicismes.....	40	Chapitre 9.....	88
Les mots techniques .....	42	Norme et politesse.....	88
Conclusion .....	43	Conclusion .....	91
Chapitre 4.....	44	Chapitre 10 .....	92
La langue parlée .....	44	La lisibilité.....	92
La langue parlée des Québécois et celle des autres francophones.....	44	Chapitre 11 .....	94
L'évolution de la langue parlée.....	46	Les anglophones, les allophones et la norme du français.....	94
		Conclusion .....	97

Synthèse.....	98	Conclusion générale .....	113
Premier constat: le souci de la qualité de la langue, en hausse depuis 1971 .....	98	Appendices.....	115
Deuxième constat: les mots ne sont pas neutres.....	98	Appendice A .....	117
Troisième constat: une plus grande sécurité linguistique .....	99	Synthèse des résultats .....	117
Quatrième constat: la perception d'un rapprochement avec les autres variétés de français.....	100	Selon l'âge .....	117
Cinquième constat: plusieurs différences marquées entre les générations.....	101	Appendice B.....	125
Sixième constat: une fracture sociale qui s'explique par le niveau de scolarité.....	106	Synthèse des résultats .....	125
		Selon la scolarité.....	125
		Appendice C .....	137
		Rapport administratif de la firme de sondage .....	137
		Pondération .....	138
		Appendice D.....	139
		Questionnaire de 2004.....	139

## INTRODUCTION

### De la Commission Gendron à l'après-Commission Larose<sup>1</sup>

Estimant que, « sans être prioritaire, l'aspect qualitatif ne pouvait être absent de [ses] préoccupations<sup>2</sup> », la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, plus connue sous le nom de Commission Gendron, avait commandé, en 1971, un sondage sur la qualité de la langue pour connaître « quel jugement portent sur leur langue les Québécois des différents milieux, des différents degrés de scolarisation, et à quel idéal ils tendent<sup>3</sup>. »

Dans un sondage fait en 2004 – trente-deux ans après la publication du rapport de la Commission Gendron, trois ans après la publication du rapport de la commission Larose –, l'Office québécois de la langue française a repris quelques-unes des questions du sondage de la Commission Gendron. Le sondage de 2004 reprenait la plupart des questions d'un sondage fait par l'Office en 1998, qui lui-même avait intégré quelques questions sur la norme posées dans une enquête de 1983 du Conseil de la langue française. Grâce à ces données, nous pouvons étudier l'évolution de l'opinion québécoise sur plus de trois décennies. Car le débat sur la norme, s'il a connu des hauts et des bas, n'a jamais complètement disparu du paysage québécois.

#### Le débat sur la norme

Dans une société comme le Québec, la question de la norme et de la qualité de la langue est posée quotidiennement par tous les acteurs sociaux. Le débat est ancien. Contentons-nous seulement d'en rappeler

quelques épisodes depuis l'époque de la Révolution tranquille. La publication, en 1960, des *Insolences du Frère Untel* a popularisé le vocable «joual». Peu après est apparue la célèbre querelle du joual lorsqu'un groupe d'écrivains, réunis autour de la revue *Parti Pris*, a voulu utiliser le parler populaire de Montréal comme moyen littéraire, en fait comme arme de combat permettant de refléter et de dénoncer l'infériorité socio-économique des francophones. En 1977, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) a tenté de clarifier le débat en proposant comme norme le français standard du Québec, défini comme étant « la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communications formelles<sup>4</sup> »; clarification bien utile mais qui n'empêche pas qu'un quart de siècle plus tard, on ne s'entend toujours pas sur ce que suppose, sur le plan linguistique, le concept de « français standard du Québec »: les uns affirment que cette variété est tellement proche du français européen qu'elle est déjà incluse dans les ouvrages de référence existants (à part quelques mots ou expressions propres au Québec), alors que d'autres croient au contraire qu'il s'agit d'une variété non encore décrite et que la priorité doit aller à sa description.

Un groupe de travail créé par l'Office québécois de la langue française en 2002 a demandé à plusieurs spécialistes de la langue et des communications quels étaient, selon eux, les principaux courants d'opinion au sujet de la norme. Trois tendances existaient: une favorisant le « français français » (ou français standard ou français international), la deuxième le français québécois standard et la troisième le français québécois non soutenu (négligé et anglicisé). Aucune des personnes consultées ne s'est dite en faveur de la promotion de cette der-

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Pierre Bouchard (Office québécois de la langue française) et Luc Ostiguy (Université du Québec à Trois-Rivières) pour leurs commentaires sur la première version de ce rapport.

<sup>2</sup> Marcel Boudreault, *La qualité de la langue*, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 4.

<sup>3</sup> Marcel Boudreault, *La qualité de la langue*, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 20.

<sup>4</sup> *Québec français*, n° 28, p. 11.

nière variété. Les personnalités interrogées ne se sont en fait prononcées qu'en faveur d'une des deux premières conceptions: alignement sur le français international, que ses tenants appellent «français», et alignement sur un standard québécois, à définir. Les répondants qui se prononcent en faveur du français québécois standard se disent favorables à un français ouvert sur le reste de la francophonie; quant à ceux qui se prononcent pour le français international, ils se disent aussi en faveur d'une norme ouverte à des influences endogènes – à des degrés fort divers, il est vrai. Les tenants du français international veulent que le standard soit le même que celui qui est pratiqué dans les autres pays francophones, et que ce soit celui-là qui soit enseigné au Québec. Les tenants de l'autre conception veulent que le standard soit un des registres du français québécois, notamment celui utilisé par nos élites dans les situations où on doit surveiller sa langue. Ce registre comporterait un certain nombre de variantes québécoises valorisées par les Québécois. Ils estiment que, lorsque les différentes variantes seront hiérarchisées selon leur convenance à la situation (en sondant les opinions des Québécois), un modèle québécois apparaîtra: c'est celui qui pourrait être la variété de référence tant pour les communications de l'État que pour l'enseignement. D'autres encore – mais ce sont parfois aussi les mêmes – font valoir la pertinence de développer la conscience chez les Québécois des variantes internationales, et cela pour assurer la communication entre les francophones du monde.

Comme on le voit, même chez les spécialistes, il n'y a pas encore de consensus sur la question de la norme même si une analyse approfondie des propos des uns et des autres permet de croire que les positions ne sont peut-être pas toujours aussi campées lorsqu'elles ne sont pas formulées à l'occasion de polémiques qui, on le sait, ne permettent guère de faire de nuances. Dans la présentation que nous venons de faire des deux courants majeurs qui divisent les «langagiers», nous avons essayé de mettre en lumière ces points de convergence.

Le présent rapport cherche à éclairer le débat en réactualisant les données de précédentes enquêtes d'opinion, dont celle de la commission Gendron (1971).

## **Les modèles linguistiques**

Nous donnerons dès à présent un exemple montrant l'étendue des changements qu'a connus l'opinion publique québécoise en matière de qualité de la langue en trois décennies.

La Commission Gendron avait posé la question suivante: «Aimeriez-vous pouvoir parler comme les Français d'Europe... pour leur prononciation? pour leur vocabulaire?»

En 1971, 31 % des Québécois auraient aimé parler comme les Français à cause de leur prononciation. Cette proportion était tombée à 12 % en 2004.

En 1971, 45 % des Québécois auraient aimé parler comme les Français à cause de leur vocabulaire. La proportion était de 32 % en 2004.

On voit donc que l'évolution a été plus marquée en ce qui concerne la prononciation que le vocabulaire.

Le rapport de la commission Gendron ne ventile les résultats à cette question que selon la scolarité. À cette époque, plus on était scolarisé, plus on aurait aimé parlé comme les Français à cause de leur vocabulaire; la même relation tient en 2004, mais les chiffres sont beaucoup plus bas (presque -11 points chez les plus scolarisés).

En ce qui concerne la prononciation, les plus scolarisés sont les moins nombreux à vouloir parler comme les Français, tant en 1971 (21 %) qu'en 2004 (10 %).

Comment expliquer ces importants changements dans l'opinion? Plusieurs explications, qui ne sont pas mutuellement exclusives, viennent à l'esprit:

- une meilleure connaissance de la langue depuis 30 ans, découlant d'une scolarisation plus poussée et plus généralisée et contribuant à une plus grande assurance sociolinguistique ou, en d'autres termes, à une diminution du sentiment d'insécurité linguistique;
- une meilleure connaissance du vocabulaire à la suite de la francisation des entreprises, des travaux de l'O(Q)LF, de l'influence de Radio-

Canada, d'un accès accru aux médias francophones européens;

- en ce qui concerne la prononciation, on peut penser qu'il y a eu une plus grande acceptation, ou diffusion, du modèle standard québécois basé sur le parler de Radio-Canada, lui-même pas très éloigné d'une norme de prononciation que l'on pourrait qualifier d'internationale.

Selon nous, point n'est donc besoin, pour expliquer cette évolution de l'opinion, de faire intervenir le fameux « rapatriement du jugement sociolinguistique<sup>5</sup> » (ou « rapatriement de la norme<sup>6</sup> » ou même « rapatriement du référent<sup>7</sup> »), position plus idéologique que scientifique et qui ne peut que déclencher des polémiques byzantines sans fin.

Comme on peut le déduire de cet exemple, les données qui sont présentées dans le présent rapport apportent un éclairage souvent nouveau sur les rapports que les Québécois entretiennent avec la norme et seront susceptibles d'être interprétées de façon parfois polémique par certaines écoles de pensée (par exemple, celle qui propose une norme endogène pour le français québécois ou celle qui voudrait un alignement quasi inconditionnel sur le français de Paris, sans compter toute une série de positions intermédiaires où se situent

vraisemblablement la plupart des locuteurs ordinaires et le tout-venant des linguistes). Quant à nous, nous essaierons de présenter les résultats de la façon la plus objective possible.

### Objectif de l'étude

Les modifications apportées en 2002 à la Charte de la langue française ont créé à l'Office québécois de la langue française l'obligation de produire des bilans quinquennaux de la situation linguistique du Québec. Conformément à ce mandat, l'objectif du présent rapport est de présenter l'évolution des opinions sur la norme et la qualité de la langue en réactualisant des enquêtes effectuées il y a déjà quelques années, voire plusieurs années.

### Aspects méthodologiques

Au printemps 2004, l'Office québécois de la langue française a effectué une enquête auprès de 2 200 Québécois, francophones, anglophones et allophones. Le sondage avait pour objectif de connaître l'état de l'opinion publique sur diverses thématiques liées à la norme linguistique : le français enseigné, la norme à privilégier dans les écoles, l'opinion de la population sur les dictionnaires à utiliser dans les classes, les évaluations que font les Québécois des usages linguistiques des divers

---

<sup>5</sup> Jean-Denis Gendron, « Les arguments pour ou contre un projet de dictionnaire décrivant les usages du français au Québec », *Actes du colloque sur l'aménagement de la langue au Québec*, Communications et synthèse, Mont-Gabriel, 7 et 8 décembre 1989, Québec, Conseil de la langue française, p. 38.

<sup>6</sup> « Les enseignants de français et les 'professionnels de la langue' ont joué un rôle décisif dans le 'rapatriement de la norme' au Québec en faisant triompher une vision 'réaliste' de la langue [...] » (Michel Francard, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen, *Le français en Amérique du Nord – état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 377. Sur cette question, voir aussi Lionel Meney, « La question linguistique au Québec : faut-il 'rapatrier' la norme ? », *Marges linguistiques*, n° 8, 2004.

<sup>7</sup> Appellation tout à fait impropre qui dénote une ignorance des concepts de base de la linguistique. Sans en donner une définition trop technique, disons simplement que le référent est l'objet réel que désigne un mot. Ainsi, le canadianisme *épinette* renvoie dans la réalité à une espèce bien précise d'arbre. Par conséquent, rapatrier le référent, ce serait faire revenir au Québec les épinettes. On ne sait pas qu'il y ait eu un exode massif d'épinettes... On peut supposer que les partisans du « rapatriement du référent » veulent dire que la référence, et non pas le référent, pour fonder le jugement linguistique, devrait être trouvée dans les usages québécois.

médias. Nous avons profité de la situation pour étudier les modèles normatifs qui ont cours chez les anglophones et chez les allophones en ce qui a trait à l'enseignement du français.

Le sondage téléphonique a utilisé un questionnaire fermé. Une version plus courte a été soumise à 288 anglophones et 298 allophones. Tous les répondants devaient être âgés d'au moins 18 ans. Le sondage a été stratifié en fonction de la densité démographique pour vérifier s'il y avait des différences dans les opinions sur la norme entre milieu rural et milieu urbain. Nous avons repris certaines questions de sondages antérieurs pour mesurer l'évolution de l'opinion. Le tableau suivant fait la liste des enquêtes dont les résultats seront utilisés dans le présent rapport :

En 1983, Annette Paquot a effectué pour le compte du Conseil de la langue française une enquête sur le vocabulaire des Québécois<sup>8</sup>. Le Conseil lui avait alors demandé d'ajouter douze questions de nature épilinguistique. La collecte a été faite en face à face auprès de 700 personnes, Québécois adultes (18 ans et plus) francophones et nés au Québec : 500 à Montréal, 200 à Québec. Les données de cette partie de l'enquête n'ont pas été publiées à l'époque mais ont été ultérieurement utilisées<sup>9</sup>. Les questions de 1983 ont été reprises dans les enquêtes de 1998 et de 2004. Lorsque des comparaisons sont faites entre ces trois années, seules les données provenant des zones métropolitaines de Montréal et de Québec sont évidemment utilisées.

L'enquête de 1998 a été effectuée auprès de 1591 francophones âgés de 18 ans et plus, représentant l'ensemble de la population francophone du Québec. Une version plus courte du questionnaire a été soumise à 302 anglophones et 336 allophones.

Année	Enquête	Population enquêtée
1971 (avril et mai)	Sorecom, <i>Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971</i> (Commission Gendron)	Ensemble du Québec
1983 (janvier et février)	Conseil de la langue française (12 questions d'opinion préparées par Annette Paquot)	Zones métropolitaines de Montréal et de Québec
1998	Office de la langue française	Ensemble du Québec
2004 (mars et avril)	Office québécois de la langue française	Ensemble du Québec

L'enquête de la commission Gendron a été effectuée auprès de 1 115 personnes francophones et anglophones de 18 ans et plus.

<sup>8</sup> Annette Paquot, *Les Québécois et leurs mots. Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, Québec, Conseil de la langue française et Presses de l'Université Laval, 1988.

<sup>9</sup> Pierre Bouchard et Jacques Maurais, « La norme et l'école. L'opinion des Québécois », *Terminogramme*, n° 91-92, septembre 1999, p. 91-116 (résumé dans *Le Devoir* des 8 et 9 septembre 1999); « Norme et médias. Les opinions de la population québécoise », *Terminogramme*, n° 97-98, printemps 2001, p. 111-126; « Évolution des perceptions des Québécois sur la norme », *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*, Office de la langue française, coll. « Langues et sociétés », n° 39, 2002, p. 77-91.

## CHAPITRE 1

### La diglossie au Québec : «entre l'Académie et l'Écurie<sup>10</sup>»

*Nous parlons littéralement deux langues, eux  
[= mes élèves] et moi. Et je suis le seul à parler les deux.*

– *Les Insolences du frère Untel* (1960), p. 27.

Peu de temps après qu'il eut reçu, en 2002, le nouveau mandat de surveiller l'évolution de la situation linguistique et d'en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre, l'Office québécois de la langue française mit sur pied un groupe de travail sur la qualité de la langue pour l'aider à préciser l'orientation de ses recherches en ce domaine. Le groupe de travail a consulté quelques dizaines de spécialistes de la langue. Certains lui ont fait valoir l'intérêt qu'il y aurait à étudier la situation de diglossie que le Québec vivrait et qui, ajoutait l'un des linguistes consultés, serait sciemment cachée par son élite : « Une autre de ces occultations réside dans le silence officiel des doctes à l'égard non pas de la situation linguistique [...] mais de la situation langagière telle que les Québécois la vivent quotidiennement. L'intelligentsia québécoise fait le jeu de l'autruche dans le sable de la **diglossie**. » Un autre a précisé que « la variété de français parlé ou écrit au Québec est loin d'être une langue de communication orale à large spectre, parce qu'elle exclut, par exemple, les interlocuteurs francophones européens ou même moyen-orientaux. » Un troisième suggérait à l'OQLF d'étudier « comment des sociétés modernes font cohabiter langue locale et lan-

gue de référence » et mentionnait les cas de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie.

D'autres spécialistes, en revanche, n'ont pas voulu aborder la question sous cet angle, faisant plutôt valoir que le français québécois est composé de plusieurs usages et qu'il est important de décrire la hiérarchisation qui existe entre eux. Ils soutiennent que, « pour la structure même de la langue, les écarts sont relativement limités » mais que, « pour le lexique, au contraire, les écarts sont extrêmement importants<sup>11</sup>. ». Et l'un des représentants de cette tendance donnait en commission parlementaire, quelques années plus tôt, comme exemples d'écarts importants entre le français québécois et le français européen : le mot *ministre* employé au féminin, *supporteur* écrit en *-eur* plutôt qu'en *-er*, les expressions *comité interministériel* et *majorité francophone*<sup>12</sup>.

Les divergences entre ces deux courants de pensée ne sont pas anodines. Comme le faisait remarquer le représentant de l'Opposition officielle à la séance de la commission parlementaire dont il vient d'être fait mention, M. Pierre-Étienne Laporte, « nous ne pensons pas que cette notion de niveaux de langue suffise parce qu'il faut bien voir qu'il y a au Québec plus que des niveaux de langue, mais des variétés de français qui sont tout aussi légitimes les unes que les autres<sup>13</sup> ». Il disait craindre que cette conception ne génère de l'exclusion sociale. Et, fait important à remarquer, il posait le problème en termes de variétés linguistiques plutôt qu'en termes de niveaux de langue.

Les spécialistes qui font valoir que les écarts ne sont pas principalement lexicaux mais que la divergence

<sup>10</sup> Jacques Godbout, « Entre l'Académie et l'Écurie », *Liberté*, vol. 16, n° 3, mai-juin 1974, p. 16-33. – Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainaut) et Henri Boyer (Université de Montpellier III) ont eu l'amabilité de commenter une première version de ce chapitre. Qu'ils en soient ici remerciés. Il va de soi qu'ils ne sauraient être tenus responsables des erreurs, lacunes ou interprétations exprimées ici.

<sup>11</sup> Hélène Cajolet-Laganière dans *Le Journal des débats*, [www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/publications/debats/journal/cc/960905.htm](http://www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/publications/debats/journal/cc/960905.htm).

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> [www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/publications/debats/journal/cc/960905.htm](http://www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/publications/debats/journal/cc/960905.htm).

entre français québécois et français européen serait plus profonde, touchant même la grammaire, semblent plutôt minoritaires – ou serait-ce que, même chez les spécialistes, la « majorité silencieuse » n'ose pas publier ou prendre position sur un sujet aussi sensible? Déjà en 1979, Gilles Gagné<sup>14</sup> faisait remarquer que c'est au niveau morpho-phonologique que le français québécois est probablement le plus original<sup>15</sup>. Ainsi, une des caractéristiques les plus marquantes de la chaîne parlée en québécois est la *réduction de surface* (la disparition) de plusieurs phonèmes, ce qui n'est pas sans avoir des répercussions sur la morphologie: *sur la table* devenant *sa tab', je m'en vais aller* réduit à [ma ale] – [ma] devenant ainsi morphème de futur.

Les écrivains ont été sensibles, depuis longtemps, à ce que les linguistes appellent la diglossie. Sans refaire l'histoire littéraire du Québec, rappelons qu'un groupe d'écrivains groupés autour de la revue *Parti pris* s'est servi du parler québécois populaire comme arme de revendication sociale et politique – version québécoise du *proletkult* soviétique – et contentons-nous de citer ce qu'écrivait Hubert Aquin: « Le joual se réfère à l'écart linguistique qui existe entre notre français et celui de France<sup>16</sup>. » Et Jacques Godbout commentait ainsi la citation de Hubert Aquin: « C'est sur cet écart que certains voudraient bâtir leur Église. »

La « textualisation de la diglossie » (l'expression est de Robert Lafont) opérée par les écrivains de *Parti pris* constitue ainsi « la mise en scène (littéraire, théâtrale en particulier), en langue dominée, du conflit diglossique<sup>17</sup> ».

La thématique de la diglossie était abordée, sous un angle ou un autre, par quelques questions des sondages réalisés en 1983 par le Conseil de la langue française et en 1998 par l'Office québécois de la langue française. Elle l'est aussi dans celui de 2004 réalisé par l'Office, qui reprend telles quelles des questions des précédents sondages tout en insérant des points plus spécifiquement destinés à cerner l'existence éventuelle d'une diglossie au Québec. Pour le présent travail, nous utiliserons aussi les données d'un sondage de 2005.

Mais avant de présenter les résultats de ces sondages, il est important de préciser ce qu'il faut entendre au juste par *diglossie*.

### Définition

Le mot *diglossie*, qui n'apparaît ni dans le *Petit Robert* ni dans le *Trésor de la langue française*, est dû à l'helléniste français d'origine grecque Jean Psichari (1854-1929)<sup>18</sup> qui l'a utilisé pour décrire la situation linguistique de la Grèce écartelée entre une variété de langue savante et une variété populaire. Le terme a été repris par Charles A. Ferguson dans un article<sup>19</sup> publié en 1959

<sup>14</sup> Gilles Gagné, « Quelques aspects 'socio-linguistiques' du français au Canada et au Québec », dans A. Valdman, *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1979, p. 45.

<sup>15</sup> Beaucoup plus que sur les interférences de l'anglais. Sur ce dernier point, voir Paul Laurendeau, « Joual – français – français : la proximité dans l'épilinguistique », dans J.-M. Éloy, *Des langues collatérales – Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espace discursif », 2004, t. 2, p. 431-446.

<sup>16</sup> Cité par Jacques Godbout, « Entre l'Académie et l'Écurie », *Liberté*, vol. 16, n° 3, mai-juin 1974, p. 23.

<sup>17</sup> Henri Boyer, « Le poids des représentations sociolinguistiques dans la dynamique d'un conflit diglossique », dans : Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant McConnell (dirs), *Colloque international sur l'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 177.

<sup>18</sup> Pour un historique du mot et de la notion, voir Lambert-Félix Prudent, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, 1981, p. 13-38. Psichari lui-même aurait emprunté le mot à un helléniste grec. Voir aussi J.-P. Jardel, « Le concept de diglossie de Psichari à Ferguson », *Lengas*, n° 11, 1982, p. 5-15.

<sup>19</sup> Charles A. Ferguson, « Diglossia », *Word*, n° 15, 1959, p. 325-340

et c'est à cet auteur que plusieurs attribuent la paternité du terme et de la notion. Il faut dire que la définition de la cohabitation de deux variétés d'une même langue que donne Ferguson est plus précise. Mais le propos de Psichari n'était pas celui de Ferguson : il s'agissait pour le premier d'une prise de position comme usager-écrivain, concerné directement par la situation diglossique de la Grèce et sa dénonciation. Cependant, il définit parfaitement ce qu'il entend par diglossie à propos de la configuration sociolinguistique hellénique en des termes que retrouveront les sociolinguistes catalans et occitans un peu plus tard.

Selon Ferguson, la diglossie se caractérise par neuf traits :

- 1 les fonctions de la variété supérieure ou haute (variété H) et celles de la variété basse (variété B) sont en distribution complémentaire stricte; le recours à une variété plutôt qu'à une autre est fonction du contexte, non de l'identité sociale du locuteur<sup>20</sup>;
- 2 les membres de la communauté linguistique valorisent H plutôt que B;
- 3 H est associée à un corpus littéraire substantiel et valorisé;
- 4 la maîtrise de H s'acquiert par l'école alors que celle de B dépend du processus naturel d'acquisition d'une langue maternelle;
- 5 la prononciation, la grammaire et le vocabulaire de H sont standardisés et ne tolèrent qu'une variation limitée; la variation est en revanche grande

dans la prononciation, la grammaire et le vocabulaire de B;

- 6 les situations de diglossie sont très stables, pouvant perdurer quelques siècles;
- 7 il y a des différences marquées dans les structures grammaticales de H et de B;
- 8 il y a des doublets lexicaux en H et en B de concepts de la langue courante; l'un des doublets ne s'utilise en principe pas à l'écrit<sup>21</sup>;
- 9 H et B ont une seule structure phonologique dont les unités phoniques de B constituent la base.

La définition de Ferguson appelle quelques commentaires.

La distribution complémentaire des fonctions, le premier trait de la liste, est l'un des éléments les plus importants de cette définition. Quand on viole cette distribution, par exemple en utilisant la langue B dans une fonction de prestige réservée à la langue H, les réactions peuvent être imprévisibles : on rapporte qu'en Grèce, la publication, en 1930, d'une traduction de la Bible en grec démotique (variété B) a entraîné des émeutes<sup>22</sup>. Au début des années 1990, on a enregistré des réactions négatives – n'allant toutefois pas jusqu'à l'émeute! – quand la presse a révélé qu'une équipe d'universitaires était en train de traduire l'évangile de Marc en québécois : « L'idée de réécrire la Bible en 'québécois' [...] s'insère à mon avis parmi les projets les plus ineptes et insipides entrepris par la supposée tranche supérieure (voire universitaire) de l'élite culturelle québécoise<sup>23</sup>. »

<sup>20</sup> Cette dernière précision apportée en 1991 : Charles A. Ferguson, « Diglossia revisited », *Southwest Journal of Linguistics*, vol. 10, n° 1, 1991, p. 214-234.

<sup>21</sup> Voir Alan Hudson, « Outline of a theory of diglossia », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 157, 2002, p. 16.

<sup>22</sup> <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/socio/diglossie.htm>.

<sup>23</sup> Christian Garneau, « Et que le diable vous chârisse! », *La Presse*, 19 juillet 1991, p. B2. Voir aussi Lysiane Gagnon, « Le mépris du peuple », *La Presse*, 15 juin 1991, p. B3.

### L'évangile de Marc, traduit en québécois

- Jésus se tourne vers la personne handicapée : « C'est un ordre: lève-toi, ramasse tes affaires et va-t-en chez vous. »
- Jésus entend ça et réplique : « Ce sont les gens faibles qui ont besoin d'aide, c'est pour ça que moi je m'intéresse non pas aux gens corrects mais à ceux qui sont croches. »
- Pierre, lui, est en bas dans la cour. Une employée arrive, voit Pierre en train de se réchauffer près du feu et se met à le dévisager : « Tiens, tu ferais pas partie de la gang de Jésus, par hasard? » Pierre fait l'innocent : « Qu'est-ce que tu veux dire par là? » Et il se faufile dans un racoin. Devant son attitude, la femme répète à tout le monde : « Ben coudonc, j'suis toujours ben pas folle. C'est un de sa gang. »
- Après quoi, Jésus revient chez Pierre. Encore une fois, une bande d'écornifleux envahit la place tant et si bien que son groupe ne peut même plus manger en paix. En constatant ça, sa parenté décide de le sortir de là; ils disent qu'il est capoté.

**Source :** <http://www.ulaval.ca/ikon/finaux/7-queiko/lecossettier/LaBiblePartie1.html>

*Commentaire : Une lecture un peu attentive du texte ci-dessus montre que ce qui doit avoir le plus choqué, c'est le recours à un niveau de langue familier mais qui est loin d'être vulgaire dans la plupart des cas (sauf peut-être pour capoté). On note l'emploi d'un anglicisme (gang, féminisé) et même le recours à ce qui semble être du « politiquement correct », donc tout le contraire du niveau familier, dans « personne handicapée » là où les versions traditionnelles parlent d'un paralytique. Sans compter des tentatives pour « québécoiser » l'atmosphère dont la plus réussie semble cette traduction de Mc 2,3-4 : « Ils ne sont pas capables de s'approcher de Jésus à cause de l'attroupement. Ils décident de passer par la galerie d'en arrière. » Rien donc de sacrilège.*

Le deuxième trait de la définition de Ferguson – les membres de la communauté linguistique valorisent H plutôt que B – mérite d'être nuancé. Quand il y a un déséquilibre entre deux langues ou entre deux variétés d'une même langue, il peut se produire une *inversion de l'inégalité* pour rétablir l'équilibre – c'est-à-dire un « renversement fictif des valeurs dominantes<sup>24</sup> » : la culpabilisation fait place à l'idéalisation et le dénigrement à la fétichisation. La restauration de l'équilibre se fait en idéalisant la variété de langue qui occupe la position inférieure dans le rapport fondamental en créant une image inversée de ce rapport fondamental (voir illustration).

### L'inversion de l'inégalité<sup>25</sup>

Rapport fondamental	Rapport inversé
Variété H (langue internationale, des affaires, de la culture, etc.)	Variété B <b>fétichisée</b> (variété représentant notre identité, langue « du cœur », « des tripes <sup>26</sup> »; « nous parlons mieux que les Français »)
Variété B <b>dénigrée</b> (langue rude, patois)	Variété H (langue américanisée, technocratique, etc.)

<sup>24</sup> Pierre Bourdieu (avec Loïc Wacquant), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 60.

<sup>25</sup> L'illustration s'inspire de Rafael Ninyoles, *Conflicte lingüístic valencià*, València, Tres i Quatre, 1969.

<sup>26</sup> Voir Robert Lafont, « La privation d'avenir ou le crime contre les cultures », *Langue dominante, langues dominées*, Paris, Edilig, 1982, coll. « Cahiers de l'éducation permanente », p. 15-36.

Le phénomène a été particulièrement étudié par les écoles catalane et occitane de sociolinguistique<sup>27</sup>. Nous avons déjà fait allusion à la célèbre « querelle du joul » dont on peut résumer l'enjeu par cette citation de Pierre Bourdieu : « le stigmaté produit la révolte contre le stigmaté, qui commence par la revendication publique du stigmaté<sup>28</sup>. »

Le septième trait mentionné par Ferguson – l'existence de différences marquées dans les structures grammaticales – caractérise-t-il vraiment le québécois par rapport au français européen ? En réponse à cette question, nous pouvons citer cette opinion d'un linguiste : « Le québécois commun se présente comme l'ensemble des faits de grammaire ou de lexique qui sont dits naturellement et compris sans hésitation par l'ensemble des Québécois. Même si on ne les retrouve généralement pas dans l'écrit scolaire ou officiel, qu'ils sont limités à certaines parties des journaux ou à quelques émissions de radio ou de télévision moins soumises aux censeurs, ces faits sont fondamentaux et relèvent de la langue spontanée ou quotidienne<sup>29</sup>. » Un autre linguiste mentionne « l'ampleur de la dissidence québécoise non pas sur le terrain mille fois retourné de l'accent québécois et du vocabulaire dialectal des francophones du Canada, mais bien davantage sur celui de la morphologie et de la syntaxe<sup>30</sup>. » Mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, d'autres linguistes préfèrent ramener les faits

donnés en preuve par J.-M. Léard et Ph. Barbaud à une question de niveaux de langue. Certains, enfin, minimisent les particularités québécoises : « [...] le français québécois présente peu de traits qui lui seraient propres, la plupart des variantes morphosyntaxiques sont partagées par les autres variétés de français populaire [d'Europe]<sup>31</sup>. »

En ce qui concerne le huitième trait définitoire – l'existence de doublets lexicaux dont l'un ne s'utilise pas en principe à l'écrit –, on peut dire qu'il fait partie du credo de ce que d'aucuns appellent l'école aménagiste<sup>32</sup>, qui se propose, justement, de décrire la hiérarchisation des usages dans sa description lexicographique. Précisons qu'on trouve même des triplets : faut-il dire des *running shoes*, des *espadrilles* ou des *tennis* ? Conformément à la définition de la diglossie, l'un de ces synonymes (ici, *running shoes*) ne s'utilise normalement pas à l'écrit.

Le dernier élément de la définition de Ferguson concerne la phonétique : la variété haute et la variété basse ont une seule structure phonologique, dont les sons de B constituent la base. Le québécois a conservé l'ancien système vocalique du français qu'on parlait encore à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle et ce système ne montre aucun signe d'affaiblissement ; comme l'a constaté Laurent Santerre<sup>33</sup>, c'est la grande stabilité du système vocalique qui permet une très grande variation phonétique. Ainsi,

<sup>27</sup> Dans le cadre d'une définition de la diglossie en rupture avec plusieurs éléments de la définition de Ferguson. Voir Robert Lafont, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997. Henri Boyer, *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1991.

<sup>28</sup> Pierre Bourdieu, « Vous avez dit 'populaire' ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, p. 101.

<sup>29</sup> Jean-Marcel Léard, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire, 1995, p. 5-6.

<sup>30</sup> Philippe Barbaud, « Dissidence du français québécois et évolution dialectale », p. 2; adresse URL : [www.er.uqam.ca/nobel/r21354/DISSIDENCE.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/r21354/DISSIDENCE.pdf).

<sup>31</sup> Chantal Bouchard, « La qualité de la langue aujourd'hui », *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Fides/Conseil supérieur de la langue française, 2005, p. 393.

<sup>32</sup> Ainsi Ian Lockerbie, « Le débat sur l'aménagement du français au Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 1, 2003, p. 126; du même, « The Debate on l'Aménagement du Français in Quebec », *French as the Public Language in Québec: History, Debates, and Positions*, Montréal, Nota Bene, 2005; et Diane Lamonde, *Anatomie d'un joul de parade*, Montréal, Varia, 2004.

<sup>33</sup> Laurent Santerre, « Stabilité et variation des oppositions E/3 et A/a en français de Montréal », *Logos semantikos*, Berlin/Madrid, De Gruyter/Gredos, vol. 5, 1981, p. 375-384.

selon Laurent Santerre<sup>34</sup>, il y aurait une douzaine de variétés de *r* dans le français de Montréal. Le même Laurent Santerre confiait à l'auteur du présent rapport qu'il lui était toujours possible de repérer un Québécois même si ce dernier s'était entraîné pour avoir le plus possible un accent parisien parce que la base de son système phonologique demeurait le québécois (par exemple, même en parlant à la parisienne, les Québécois maintiennent la différenciation des longueurs vocaliques, distinguant (*vous*) *faites* et *fête*, *patte* et *pâte*, ce que ne font plus les Parisiens). En ce qui concerne le système phonologique du français québécois, on doit reconnaître qu'il est quasi identique à celui du français dit standard ou international mais que ses réalisations pratiques (la prononciation) sont différentes dans un certain nombre de cas.

La définition qui vient d'être donnée et commentée constitue ce que certains appellent la « diglossie rigide ». D'autres auteurs ont une conception plus « fluide » où la relation est plus souple entre les variétés linguistiques et les fonctions<sup>35</sup>.

L'un des exemples classiques de diglossie – un de ces quatre cas étudiés par Ferguson – est celui de la Suisse : « La Suisse alémanique est caractérisée par une situation de diglossie entre les dialectes suisses alémaniques, souvent regroupés sous la dénomination générale de "schwyzertütsch", et l'allemand. Il s'agit d'une diglossie fonctionnelle, "médiale", dans laquelle les langues se répartissent de manière relativement stricte et stable selon le canal de communication : les dialectes à l'oral, l'allemand à l'écrit et dans quelques situations orales très formelles<sup>36</sup>. »

On peut aussi se servir du concept de diglossie sans adhérer strictement à la définition « canonique » de Ferguson. Ainsi, Georges Lüdi admet l'existence en Suisse alémanique d'une diglossie tout en faisant des objections à la définition de Ferguson qu'il trouve trop restrictive et pas toujours adéquate<sup>37</sup>. Les écoles catalane et occitane de sociolinguistique, tout en reprenant à leur compte le concept de diglossie, ont elles aussi pris leurs distances par rapport à la définition de Ferguson.

Nous n'insisterons pas sur le fait que, par la suite, le sociologue américain Joshua A. Fishman a étendu le concept de diglossie pour l'appliquer non plus seulement à la relation qu'entretiennent deux variétés d'une même langue, l'une subordonnée, l'autre superordonnée, mais à la relation inégalitaire qui existe entre deux langues parlées sur un même territoire. En revanche, il nous semble important de souligner l'apport des créolistes à la réflexion sur la diglossie. En effet, ces derniers ont permis d'affiner la définition de Ferguson en introduisant la notion de *continuum linguistique*. Car, dans les situations créolophones comme celle de la Jamaïque ou de la Guyana, les données linguistiques ne se laissent pas facilement classer en deux catégories opposées, à une extrémité l'anglais standard (acrolecte ou variété H), à l'autre le créole (basilecte ou variété B) : plusieurs faits de langue se situent manifestement entre les deux et appartiennent à toute une série de variétés intermédiaires. C'est ainsi qu'en Guyana on a pu trouver dix-huit façons différentes de rendre une même phrase<sup>38</sup>. C'est en se basant sur une interprétation stricte de la définition de Ferguson et en ne faisant pas intervenir la notion de *continuum linguistique* proposée par les créolistes qu'on

<sup>34</sup> Laurent Santerre, « Des [r] montréalais imprévisibles et inouïs », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, n° 1, 1982, p. 77-92.

<sup>35</sup> Voir Alan Hudson, « Outline of a theory of diglossia », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 157, 2002, p. 6.

<sup>36</sup> Marinette Matthey et Jean François de Pietro, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée? », dans Henri Boyer (dir.) (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues?*, Paris, L'Harmattan, p. 133-190.

<sup>37</sup> Georges Lüdi, « Un modèle consensuel de la diglossie? », dans Marinette Matthey, *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogique, Lausanne, Loisirs et pédagogie, 1997, p. 88-93.

<sup>38</sup> Pour des références, voir Jacques Maurais, *La qualité de la langue : un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, p. 54.

a pu affirmer qu'il n'y a pas de diglossie au Québec : « La diglossie suppose une rupture, une discontinuité entre les variétés, sur le plan linguistique. Or, entre les balises extrêmes que peuvent constituer le français standard européen et ce que l'on a appelé le 'joual', on ne retrouve pas cette rupture mais, au contraire, un continuum linguistique qui rend difficile l'identification et le classement des données<sup>39</sup>. » Cette façon de considérer la diglossie ne prend donc pas en compte les découvertes fondamentales apportées par les études créoles : les situations de diglossie se caractérisent justement par l'existence d'un continuum linguistique.

Dans ces conditions, on voit mal comment on pourrait à la fois prôner la description de la hiérarchisation des usages<sup>40</sup> et nier l'existence d'une diglossie définie comme un continuum d'usages linguistiques forcément hiérarchisés.

Nous retiendrons donc de cette analyse que, « dans une situation diglossique, l'essentiel des productions linguistiques ne se situe pas à chacun des pôles de la diglossie [...] mais au contraire s'organise selon un spectre continu de productions 'intermédiaires', difficiles à catégoriser linguistiquement<sup>41</sup>. L'existence de deux pôles opposés est toutefois bien présente dans les *repré-*

*sentations* que la population se fait de la situation linguistique.

### Les représentations

On entend par *représentation* « une forme courante (et non savante) de connaissance, socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels<sup>42</sup> ». Ces représentations sociolinguistiques partagées, comme le précise Henri Boyer, « pèsent d'un poids très lourd sur l'évolution des situations linguistiques, sur leur gestion 'civile' tout autant que sur une éventuelle gestion institutionnelle.<sup>43</sup> »

L'exemple que nous avons donné plus haut des réactions à la publication de la « Bible en québécois » montre que l'existence de deux variétés situées chacune à un extrême fait effectivement partie des *représentations* de la situation linguistique que partage la communauté des locuteurs québécois. Il illustre aussi l'affirmation de Robert Lafont voulant que la nature des fonctionnements diglossiques soit « toujours conflictuelle, c'est-à-dire sentie en opposition binaire<sup>44</sup> », même dans les cas où une analyse linguistique fine fait apparaître plusieurs « lectes » (plusieurs couches linguistiques).

<sup>39</sup> André Martin, « Diglossie, situation linguistique et politique linguistique : le cas du Québec », *Cahiers de linguistique sociale*, Université de Haute-Normandie, 1979. Pierre Chantefort (« Diglossie au Québec : limites et tendances actuelles », *Langue française*, n° 31, 1976), qui part lui aussi d'une définition très stricte de la diglossie à la Ferguson aboutit à des conclusions analogues.

<sup>40</sup> Comme le dit Pierre Martel : « Il n'y a qu'une seule langue française, avec des variétés internes, et il s'agit de les hiérarchiser » (<http://www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/Publications/debats/journal/cc/960905.htm>).

<sup>41</sup> Michel Beniamino, « Diglossie », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, p. 127.

<sup>42</sup> Nicole Gueunier, « Représentations linguistiques », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, p. 246.

<sup>43</sup> Henri Boyer, « Le poids des représentations sociolinguistiques dans la dynamique d'un conflit diglossique », dans : Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais, Grant McConnell, *Colloque international sur l'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 173.

<sup>44</sup> Voir Robert Lafont, « Pour retrousser la diglossie », *Lengas*, n° 15, 1984, p. 5-36. Repris dans Robert Lafont, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 96.

Un lecteur de *La Presse* a un jour proposé humoristiquement que l'on réécrive ainsi l'article 263 du *Code civil*: «Si tu chauffes ton char pis qu'té pacté, tu vas perdre tes licences<sup>45</sup>.» L'exemple montre très bien qu'au moins dans les *représentations* existent effectivement deux variétés de langue au Québec, une variété H et une variété B. S'il fallait un exemple supplémentaire pour appuyer cette dernière affirmation, on pourrait rappeler l'incident de l'édition 1997 du *Bescherelle* qui, parce qu'il avait inclus «des centaines d'entrées verbales tirées surtout du *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron, avait suscité une levée de boucliers<sup>46</sup>».

L'opposition entre un français québécois «pur» (délivré des anglicismes, héritier de la langue du «Grand Siècle») et un français européen idéalisé (sans sociolectes ni variétés régionales et qui, de surcroît, refuserait systématiquement la féminisation des titres de profession) relève du fantasme, et donc des représentations que nous cherchons à étudier dans le présent chapitre. La recherche, en effet, ne rencontre que des interférences<sup>47</sup> en action: interférences de l'anglais sur le français du Québec (aspect qui ne concerne pas le présent chapitre); interférences du français européen sur le français québécois (à titre d'exemples emblématiques: l'emprunt par le français du Québec de nombreux mots familiers ou argotiques, en hausse depuis l'apparition du cinéma parlant, de la radio et de la télévision, de-

puis la multiplication des échanges de toutes sortes entre le Québec et l'Europe: *moche, flic, fric, gratos*, etc.; sans oublier l'adoption, depuis la Révolution tranquille surtout, de nombreux termes du français 'international' pour remplacer des termes québécois traditionnels, ainsi de *cuisinière* au lieu de *poêle*, de *vélo* au lieu de *bicycle*). Dans le domaine du vocabulaire, un chercheur a ainsi pu parler de «l'intrication des mots régionaux et des mots du français général dans le discours québécois<sup>48</sup>». D'où, sur le plan de la description linguistique, la nécessité d'étudier les fonctionnements diglossiques qui «ne sont jamais identifiables à tel ou tel usage, mais naissent du croisement des usages<sup>49</sup>» puisqu'il n'y a pas «identité close<sup>50</sup>» de deux systèmes. D'où aussi, sur le plan sociolinguistique, la nécessité d'étudier les représentations.

Les questions des sondages de 1998, de 2004 et de 2005 apportent donc un certain éclairage non sur les pratiques linguistiques réelles des Québécois mais sur les représentations qu'ils se font de la situation sociolinguistique.

### Quelle variété de langue les Québécois parlent-ils ?

Une question du sondage était formulée de la façon suivante: «Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois?» La question a été posée en 1998 et en 2004. Il n'y a pas de différence significative entre

<sup>45</sup> Christian Garneau, «Et que le diable vous chârisse!», *La Presse*, 19 juillet 1991, p. B2.

<sup>46</sup> Paule des Rivières, «L'art de conjuguer en joual», *Le Devoir*, 17 décembre 1997, p. A1. Voir aussi: Hubert Séguin, «Le *Bescherelle* nouveau s'en vient: *ouatchez-vous!*», *Le Devoir*, 17 décembre 1997, p. A9; Agnès Gruda, «*Je botche, tu botches...*», *La Presse*, 18 décembre 1997, p. B2; Franco Nuovo, «Le verbe», *Journal de Montréal*, 18 décembre 1997, p. 6.

<sup>47</sup> «On dit qu'il y a *interférence* quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences» (Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi et Jean-Pierre Mével, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2001, p. 252).

<sup>48</sup> Claude Poirier, «L'intrication des mots régionaux et des mots du français général dans le discours québécois», *Langue et linguistique*, n° 9, 1983, p. 45-67.

<sup>49</sup> Robert Lafont, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 100.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 95.

les résultats globaux de 1998 et ceux de 2004 : la moitié des répondants dit parler français, l'autre moitié québécois. Il n'y a donc pas de consensus social.

**Q4 « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois ?<sup>51</sup> »**

	1998	2004
Parler français	50,9 %	47,4 %
Parler québécois	49,1 %	52,6 %
Total	100 % (N = 1539)	100 % (N = 1557)

Pas de différences significatives

La moitié des répondants affirme avoir l'impression de parler français. Mais quand on leur pose la question autrement, c'est-à-dire quand on la fait porter non pas sur leur façon de parler mais sur la façon de parler de leurs concitoyens, quatre répondants sur cinq disent que les francophones nés au Québec parlent québécois.

**« Diriez-vous qu'ils [= les francophones nés au Québec] parlent français ou qu'ils parlent québécois ? »**

	2005
Parler français	19,4 %
Parler québécois	80,6 %
Total	100 % (N = 808)

Il y a donc une discordance entre la variété que les gens disent parler et celle qu'ils disent que leurs compatriotes parlent.

**Les différences par rapport au français européen**

Une autre question a permis de cerner davantage la perception de l'existence de différences entre le français québécois et le français européen (« Diriez-vous que le français généralement parlé au Québec est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France? »). Pour la commodité de l'analyse, les résultats ont été groupés en deux catégories.

**Q21 « Diriez-vous que le français généralement parlé au Québec est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France ? »**

	1998	2004
Différent	82,4 %	77,6 %
Pas différent	17,6 %	22,4 %
Total	100 % (N = 1570)	100 % (N = 1574)

Différences significatives entre les années

Un peu plus des trois quarts des répondants affirment que le français du Québec est différent. De 1998 à 2004, cette proportion des personnes a légèrement diminué. L'évolution constatée touche toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de scolarisation.

La grande majorité des personnes qui disent que le français québécois est différent (90 %) trouve que la situation est normale.

Fait intéressant à noter, la moitié des personnes qui ont répondu que le français québécois est peu ou pas du tout différent trouve qu'il devrait, au contraire, être différent.

<sup>51</sup> Quand la formulation de la question est précédée d'un numéro, ce dernier est celui du questionnaire de 2004, que l'on trouvera en annexe.

Le portrait se modifie lorsqu'on pose la question non plus sur le français québécois en général mais sur le français écrit au Québec.

**Q24 « Diriez-vous que le français généralement écrit au Québec est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France ? »**

	1998	2004
<b>Différent</b>	39,1 %	35,7 %
<b>Pas différent</b>	60,9 %	64,3 %
Total	100 % (N = 1411)	100 % (N = 1423)

Pas de différences significatives entre les années

Quand la question ne porte que sur la langue écrite, près des deux tiers des répondants trouvent qu'il n'y a pas de différence entre le français québécois et le français européen.

Les trois quarts des personnes qui disent que le français écrit au Québec est différent trouvent que la situation est normale. Les trois quarts de ceux qui trouvent que le français écrit au Québec n'est pas différent affirment qu'il ne devrait, effectivement, pas être différent.

Toutefois, comme le montrent les données du tableau suivant, la situation est en train d'évoluer. De 1998 à 2004, la proportion des Québécois qui trouvent qu'il y a plus de points communs que de points de divergences entre le français québécois et le français européen est passée de 47,6 % à 60,5 % – hausse, est-il besoin de l'ajouter, particulièrement importante.

**Q 20 « Selon vous, y a-t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français québécois ? »**

	1998	2004
<b>Plus de points communs</b>	47,6 %	60,5 %
<b>Plus de points divergents</b>	52,4 %	39,5 %
Total	100 % (N = 1430)	100 % (N = 1510)

Différences significatives entre les années

Plus les personnes sont scolarisées et plus elles affirment qu'il y a plus de points communs (les deux tiers des personnes ayant au moins 13 années de scolarité). L'opinion des gens les plus âgés a changé radicalement entre 1998 et 2004 : en 1998, ils étaient majoritaires (60,6 %) à affirmer qu'il y avait plus de différences entre le français de France et celui du Québec, en 2004, la majorité d'entre eux (56,5 %) est d'opinion contraire.

La plus forte proportion de personnes qui croient qu'il y a plus de points communs entre le français de France et celui de Québec se trouve parmi celles qui ont voyagé dans un autre pays francophone (65 % en 1998, 76 % en 2004).

Cette tendance perçue d'un rapprochement entre les deux variétés de français est confirmée par les résultats d'une question du sondage de 2004 dans laquelle on demandait spécifiquement : « Diriez-vous que, depuis 20 ans, le français parlé par les Québécois s'est rapproché ou s'est éloigné du français parlé par les Français d'Europe ? » Plus de la moitié (55,1 %) affirme qu'il y a eu rapprochement.

**Q28r « Diriez-vous que, depuis 20 ans, le français parlé par les Québécois s'est rapproché ou s'est éloigné du français parlé par les Français d'Europe ? »**

	2004
<b>S'est rapproché</b>	55,1 %
<b>S'est éloigné</b>	44,9 %
Total	100 % (N = 1332)

Les hommes (58,3 %) croient plus au rapprochement entre le français québécois et le français européen que les femmes (51,9 %). La majorité des personnes de plus de 35 ans croit que le français québécois s'est rapproché de la variété européenne depuis 20 ans. Et les personnes qui ont voyagé dans d'autres pays francophones sont bien davantage convaincues que les autres de ce rappro-

chement (71,1 %, contre 52,6 % chez les personnes qui ont voyagé dans des pays non francophones).

Par ailleurs, l'existence de différences entre français québécois et français européen est perçue comme une entrave à la communication pour les trois quarts des Québécois.

**Q37d « Si nous parlons le français québécois, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe. »**

	2004
D'accord	73,9%
En désaccord	26,1%
Total	100 % (N = 1552)

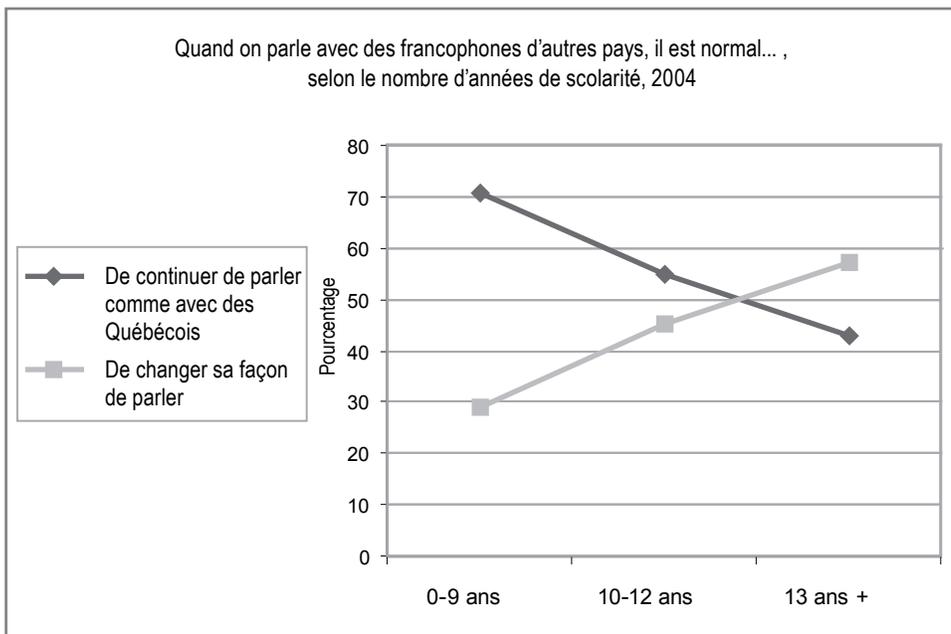
La moitié des Québécois est par conséquent d'avis qu'il y a lieu de changer sa façon de parler quand on s'adresse à des francophones issus d'autres pays. Les personnes qui ont séjourné à l'étranger (56,9%), en

particulier celles qui ont voyagé dans d'autres pays francophones (62,9%), sont proportionnellement les plus nombreuses à affirmer qu'il faut changer sa façon de parler lorsque l'on s'adresse à des non-Québécois.

**Q29a « Quand on doit parler avec des francophones des autres pays, il est normal... de continuer de parler exactement comme on le ferait avec des Québécois, ... de changer sa façon de parler. »**

	2004
De continuer de parler comme avec des Québécois	49,4%
De changer sa façon de parler	50,6%
Total	100 % (N = 1567)

Plus les gens sont éduqués, plus ils sont nombreux à trouver qu'il faut s'adapter à la façon de parler de l'interlocuteur.



### La langue de l'école

Pour 70 % des Québécois, la langue enseignée dans les écoles est peu différente de celle qui est généralement parlée au Québec.

**Q28Z « La langue parlée au Québec est très différente ou peu différente de celle qui est enseignée dans les écoles. »**

	2004
Très différente	29,1 %
Peu différente	70,9 %
Total	100 % (N = 1441)

Ces réponses sont un peu surprenantes par rapport à certains des résultats que nous avons présentés précédemment, en particulier les réponses portant sur les différences entre la langue parlée au Québec et celle qui est parlée dans les pays francophones d'Europe (les trois quarts des répondants trouvaient que les deux variétés étaient différentes). Peut-être faut-il entendre la réponse à la question portant sur la langue enseignée de la façon suivante : les enseignants parlent, dans leur majorité, le québécois; conséquemment la langue enseignée n'est pas différente de la langue parlée au Québec.

Même si, pour beaucoup, il n'y a pas de différence entre la langue parlée au Québec et la langue enseignée, les Québécois, dans une proportion de deux sur cinq, souhaitent que leurs enfants apprennent à parler « à la française ».

**« Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler... ? »**

	2005
À la manière française	40,3 %
À la manière québécoise	59,7 %
Total	100 % (N = 782)

Les opinions quant à la norme à enseigner sont très claires : il doit s'agir de la norme du français international pour 80 % des Québécois. Et, dans l'enseignement, on doit utiliser les mêmes ouvrages de référence que dans le reste de la francophonie pour près de 9 Québécois sur 10.

**Q37E « Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international. »**

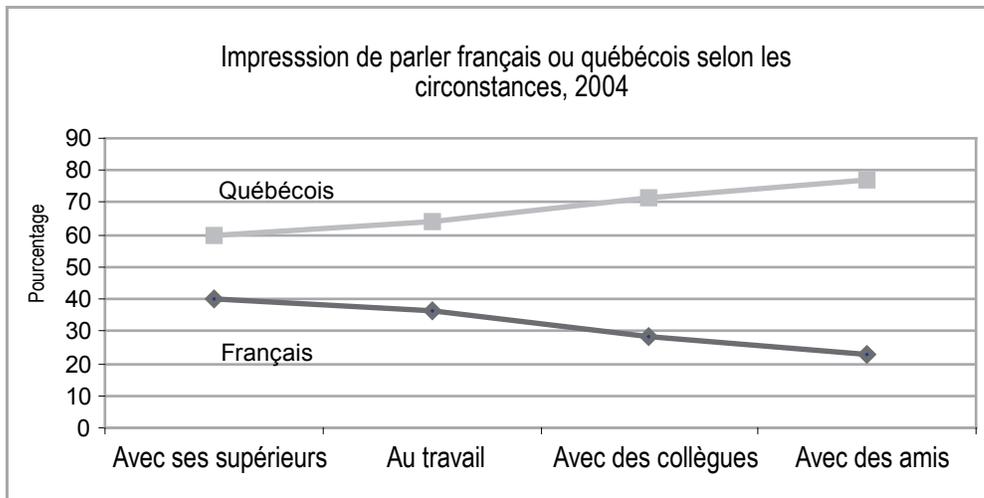
	2004
D'accord	76,8 %
En désaccord	23,2 %
Total	100 % (N = 1948)

**Q37J « Il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie. »**

	2004
D'accord	88,3 %
En désaccord	11,7 %
Total	100 % (N = 1567)

## La variété parlée selon les circonstances de communication

Selon une conception souple de la diglossie, plus l'interaction est familière (informelle), plus on utilise la variété B. C'est précisément ce qu'illustre le graphique suivant<sup>52</sup>:

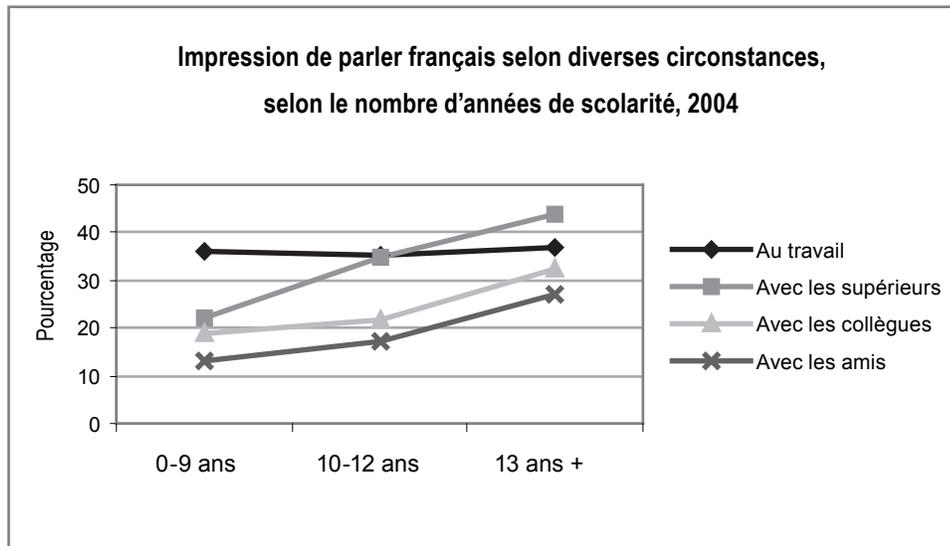


Plus la situation est familière, plus les personnes enquêtées rapportent utiliser le québécois plus que le français. Notons toutefois que, même avec les supérieurs, 60 % des répondants disent employer la variété québécoise. Plus on est scolarisé et plus on déclare avoir l'impression de parler français avec son supérieur. Toutefois, la proportion de ceux qui affirment parler français dans cette circonstance est loin d'atteindre la moitié de la population enquêtée.

### Q12 « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois avec vos supérieurs ? Selon le nombre d'années de scolarité, 2004

(N = 1229)	0-9 années	10-12 années	13 années +
<b>Parler français avec son supérieur</b>	22,2%	34,9%	43,7%
<b>Parler québécois avec son supérieur</b>	77,8%	65,1%	56,3%
Total	100%	100%	100%

<sup>52</sup> La question était formulée de la façon suivante: « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois au travail (q11) ? avec vos supérieurs (q12) ? avec vos collègues (q13) ? » « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois avec vos amis (q14) ? »



### Conclusion

Sur le plan des constats, les Québécois ont des opinions assez nettement définies, comme le résume le tableau suivant :

<i>Les francophones nés au Québec parlent québécois</i>	76,5%
<i>Le français généralement parlé au Québec est différent du français de France</i>	77,6%
<i>Si nous parlons le français québécois, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe</i>	73,9%
<i>La langue parlée au Québec est peu différente de celle qui est enseignée dans les écoles</i>	70,9%
<i>Le français généralement écrit au Québec n'est pas différent du français de France</i>	64,3%

Sur le plan normatif, certaines opinions sont elles aussi nettement définies :

<i>Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international</i>	76,8%
<i>Il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie.</i>	88,3%

Mais, pour d'autres questions portant sur la norme et pour les questions d'auto-évaluation, l'opinion publique québécoise se divise :

- en gros, la moitié des répondants a l'impression de parler français, l'autre moitié l'impression de parler québécois
- la moitié des répondants affirme que, quand on doit parler avec des francophones d'autres pays, il est normal de continuer à parler comme on le ferait avec des Québécois, l'autre moitié croit qu'il faut changer sa façon de parler
- 59,7% des personnes interrogées souhaitent que leurs enfants apprennent à parler «à la manière québécoise», 40,3% «à la manière française».

Notons la discordance entre cette dernière réponse – 40,3% des parents souhaitent que leurs enfants apprennent à parler «à la manière française» – et la réponse à la question portant sur le français à enseigner dans les écoles : les Québécois se prononçaient à 76,8% en faveur du français international. Comment expliquer cette discordance? Probablement par le fait que le chapeau «à la manière québécoise» recouvre des réalités fort différentes : parler comme les présentateurs de Radio-Canada (eux-mêmes très près d'un modèle «in-

ternational»), comme les professeurs de français, comme les personnages (eux aussi très variés) des téléromans, comme les gens des milieux populaires, comme les humoristes, etc. Et aussi par le fait que l'expression «à la manière française» ne correspond probablement pas, dans les esprits, exactement à l'expression «français international».

\* \*  
\*

Un des points fondamentaux dans la définition de la diglossie est la répartition des fonctions entre les variétés linguistiques, l'une des deux variétés étant réservée à l'écrit. Sur ce point, les résultats de nos sondages appuient l'idée de l'existence d'une diglossie au Québec: les trois quarts des personnes interrogées disent que le français parlé au Québec est différent de celui qui est parlé en Europe alors que les deux tiers affirment qu'il n'y a pas de différence quant il s'agit de la langue écrite. Cela étant, il ne faut pas oublier le fait que, même pour des Européens, la codification de la langue écrite est éloignée de la langue qu'ils parlent et que cela n'est pas un fait nouveau: «Il a toujours existé dans l'histoire du français, comme dans celle de la plupart des langues de civilisation écrite, un état de diglossie ou partage entre deux usages, l'un littéraire et plus proche du style livresque, l'autre parlé et plus familier. Ces deux usages apparaissent comme deux droites qui, bien que parallèles et ne fusionnant pas, sont, tout au long de leur parcours, rejointes l'une à l'autre par de nombreux segments<sup>53</sup>.» Cette dernière phrase rejoint la notion de continuum linguistique dont nous avons déjà fait état. Des études comparatives seraient toutefois nécessaires pour établir si la différence entre les deux usages, celui de la langue écrite et celui de la langue parlée, est effectivement plus grande au Québec que dans les pays francophones d'Europe.

Il faut ajouter que de plus en plus de Québécois croient que, depuis 20 ans, le français québécois s'est rapproché de la variété européenne. Malgré tout, pour

les trois quarts des répondants, parler québécois entrave la communication avec les autres francophones.

Selon la définition classique de Ferguson, la maîtrise de la variété H s'acquiert par l'école. Sur ce point, l'opinion des Québécois est on ne peut plus claire: la grande majorité souhaite qu'on enseigne dans les écoles le «français international<sup>54</sup>» et qu'on y utilise les mêmes ouvrages de référence que dans les autres pays francophones. Deux Québécois sur cinq vont même jusqu'à souhaiter que leurs enfants apprennent à parler «à la française».

Dans l'ordre des représentations, on ne saurait donc rejeter du revers de la main l'existence d'une diglossie au Québec. Nous avons, croyons-nous, apporté assez d'éléments nouveaux pour relancer le débat.

\* \*  
\*

On pourra faire valoir, à l'encontre de la possible existence d'une diglossie au Québec, que cette notion s'applique à la coexistence de deux variétés linguistiques différentes *au sein d'une même communauté*. Or, les questions de nos sondages contrastent le français du Québec et celui de France ou d'Europe. Y a-t-il tant de personnes au Québec qui parlent le français de France pour qu'on puisse parler de diglossie? Au recensement de 2001, on ne comptait en effet parmi la population québécoise que 50 140 personnes immigrées nées en France (0,7% de la population) et 8 485 personnes nées en Belgique (0,1% de la population). Pourtant, on s'entend pour dire que la Suisse alémanique connaît une situation de diglossie («diglossie consensuelle» pour certains): or, le pourcentage des personnes ne pratiquant couramment que l'allemand standard n'y est probablement pas plus élevé que celui des personnes qui, au Québec, ne parlent que le français de France. Rappelons aussi que l'objectif clairement établi du présent chapitre n'était pas d'étudier les *pratiques* linguistiques (si les gens parlent réellement à la française ou à la

<sup>53</sup> Claude Hagège, *Le français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1987, p. 216.

<sup>54</sup> Sur cette expression, voir le chapitre 12.

québécoise) mais les *représentations* que la population se fait de la situation sociolinguistique.

Voici par ailleurs quelques éléments qui montrent que les Québécois depuis plus d'un siècle ont été en contact croissant avec le modèle européen, par conséquent qui tendent à prouver que ce modèle est bien présent au Québec :

- pendant longtemps le théâtre au Québec a été dominé par le modèle de diction de la Comédie française; depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses troupes françaises ont fait des tournées au Québec (ainsi Sarah Bernhardt a joué neuf fois à Montréal, la première fois en 1880<sup>55</sup>); jusqu'à l'apparition du théâtre en joual (la première des *Belles-sœurs* de Tremblay a lieu en 1968), c'est ce modèle qui a prévalu;
- le cinéma parlant, ensuite la radio et la télévision ont familiarisé l'ensemble de la population avec les façons de parler européennes (pas seulement avec le français parlé par la bourgeoisie parisienne : qu'on songe aux films de Pagnol, à Fernandel, au doublage des films américains en argot parisien, etc.);
- surtout jusqu'aux années 1980 et peut-être même au-delà, le modèle qui était proposé à la radio et à la télévision, sauf dans les dramatiques<sup>56</sup>, était très

près du français européen, en particulier dans la diction.

Par ailleurs, Jean-Claude Corbeil, dans son analyse de la situation sociolinguistique du Québec, a senti le besoin de proposer les notions de supra-norme et d'infra-norme<sup>57</sup> pour décrire les relations entre français québécois et français européen. La position de Jean-Claude Corbeil est intéressante parce que les notions mêmes d'infra-norme et de supra-norme supposent une hiérarchisation : or, la hiérarchisation des variétés fait partie de la définition canonique de la diglossie.

\* \*  
\*

Plutôt que de décrire et d'analyser des pratiques langagières qui relèveraient de la diglossie – diglossie entendue au sens de la cohabitation de deux variétés d'une même langue sur un même territoire plutôt que de la cohabitation de deux langues, l'une dominante, l'autre dominée –, nous avons donc étudié les opinions de la population sur les relations entre deux variétés de langue, le français québécois et le français européen, dans le but d'offrir des éléments pour enrichir la réflexion et les discussions. Nous croyons avoir montré l'utilité du concept de diglossie pour décrire la situation linguistique du Québec.

<sup>55</sup> [http://www.umanitoba.ca/colleges/st\\_pauls/ccha/Back%20Issues/CCHA1986/Hathorn.pdf](http://www.umanitoba.ca/colleges/st_pauls/ccha/Back%20Issues/CCHA1986/Hathorn.pdf).

<sup>56</sup> Et encore... Le télé-roman *Les Beaulieu*, présenté à TVA, usait d'un style très soutenu. De même pour *Sous le soleil du lion* (à la SRC), etc.

<sup>57</sup> Jean-Claude Corbeil, « Éléments d'une théorie de la régulation linguistique », dans Édith Bédard et Jacques Maurais (dirs), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Éditions Le Robert, 1983, p. 281-303.

## CHAPITRE 2

### Les dictionnaires et les grammaires

Pendant longtemps, les travaux lexicographiques publiés au Québec ont été des inventaires des particularités du parler québécois: qu'on songe aux ouvrages d'Oscar Dunn (1880), de Sylva Clapin (1894), de Narcisse-Eutrope Dionne (1909) ou encore au *Glossaire du parler français au Canada* (1930). Cette tendance se continue dans le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998), publié par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval), et dans le *Dictionnaire québécois-français* (1999) de Lionel Meney. Ces ouvrages, qui ont pour objectif de décrire les mots, les sens et les expressions propres au parler des Québécois, n'intègrent donc pas dans leur nomenclature des usages du français standard. La nomenclature de ces ouvrages étant par ailleurs restreinte (par exemple, 660 entrées pour le *Dictionnaire historique du français québécois*, 15 000 pour *Le parler populaire canadien-français* de Dionne), on ne peut donc pas les considérer comme des dictionnaires généraux.

Dans les années 1950, avec la publication du *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (1957) de Louis-Alexandre Bélisle, est apparue une nouvelle tendance dans la lexicographie québécoise: une description des particularités du lexique du français québécois intégrée dans un ouvrage conçu en Europe. Ces particularismes, dans l'ouvrage de Bélisle, sont classés en trois catégories (canadianismes de bon aloi, canadianismes à proscrire, canadianismes familiers). Deux autres ouvrages, parus trois décennies plus tard, ont fait le choix éditorial de ne pas marquer les différences entre les mots du français standard et les mots et sens spécifiquement

québécois: le *Dictionnaire du français plus* (1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992) (ce dernier marquant les francismes<sup>58</sup> ou ce qui paraît comme des francismes). Dans les trois cas, les auteurs ont utilisé comme base un dictionnaire publié en France: le Littré (édition de Baujean) dans le cas de Bélisle, le Hachette pour le *Dictionnaire du français plus* et le Robert pour le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*.

On ne saurait mentionner tous les ouvrages lexicographiques parus au Québec depuis la Révolution tranquille. Contentons-nous de mentionner deux succès de librairie qui semblent avoir fait la quasi-unanimité, les critiques à leur égard ayant été peu nombreuses: le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*<sup>59</sup> (1988) et le *Dictionnaire thématique visuel* (1986). Ces deux ouvrages sont d'ailleurs particuliers, le premier parce qu'il est un dictionnaire correctif, le second est un dictionnaire illustré (dont la nomenclature fait à vrai dire peu de place aux usages proprement québécois).

Dans le bilan de la situation linguistique publié en 1996 par le gouvernement du Québec, on peut lire le jugement suivant, portant en fait sur le *Dictionnaire du français plus* et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*: «Le public ne semble pas prêt à suivre la voie tracée par ceux qui voudraient, dans les dictionnaires, traiter le français québécois comme un tout, sans aucune référence au français parlé ailleurs dans le monde<sup>60</sup>.»

Les deux ouvrages qui viennent d'être mentionnés, tout comme celui de Lionel Meney, ont reçu des critiques et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* a soulevé une polémique assez grande. Une polémique est née plus récemment à propos d'un autre dictionnaire, pourtant non encore publié celui-là, le dictionnaire normatif du français standard en usage au Québec (équipe

<sup>58</sup> Mots, sens et expressions qui sont propres au français de France et ne sont pas, ou ne seraient pas, utilisés au Québec.

<sup>59</sup> Mentionnons toutefois les réserves de Claude Poirier, «Le "Multi": un dictionnaire ambigu», compte rendu de Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Québec Français, n° 132, hiver 2004, p. 26-27.

<sup>60</sup> Gouvernement du Québec, *Le français, langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport sur la situation de la langue française*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1996, p. 184.

FRANQUS, Université de Sherbrooke<sup>61</sup>), mais elle n'a pas vraiment dépassé le monde des spécialistes, se cantonnant dans des revues spécialisées, des quotidiens (surtout *Le Devoir*) et dans quelques émissions de radio.

Dans un contexte où la polémique, même lorsqu'elle se déroule dans les médias, a surtout pour protagonistes des linguistes, il peut être intéressant de connaître l'opinion de la population sur les dictionnaires. Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats aux questions des sondages de 1998 et de 2004 portant sur les dictionnaires et les grammaires.

### Les dictionnaires

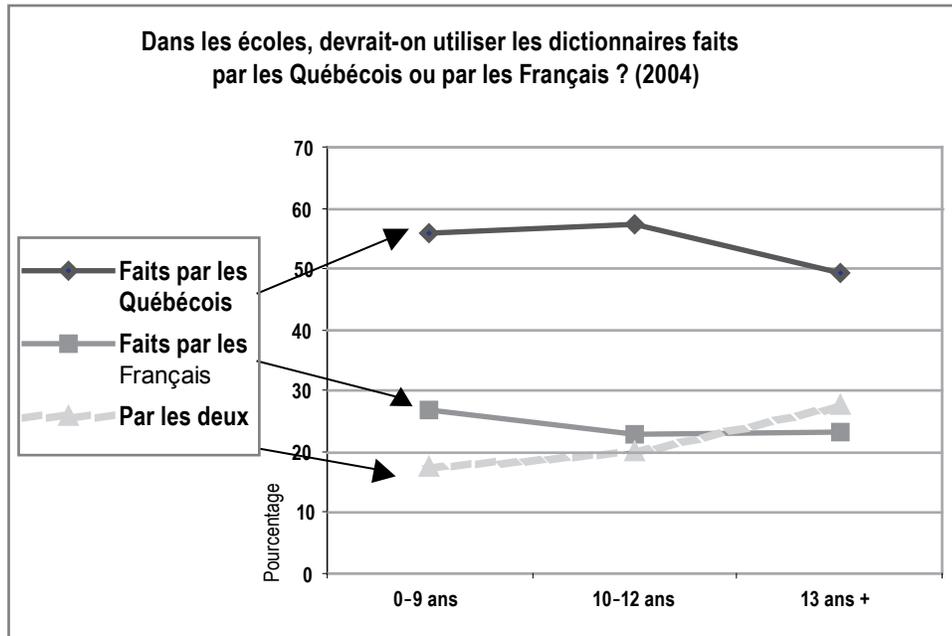
L'école est évidemment le premier marché pour les éditeurs de dictionnaires. On peut donc se demander si les Québécois préfèrent des ouvrages faits au Québec ou des ouvrages faits en France.

### Q66 « Dans les écoles du Québec, devrait-on utiliser les dictionnaires faits par les Québécois francophones pour leur clientèle québécoise ou ceux faits par les Français de France ? »

	1998	2004
Faits par les Québécois	54,3%	52,3%
Faits par les Français	22,0%	23,6%
Par les deux	23,7%	24,1%
Total	100 % (N = 1464)	100 % (N = 1513)

Pas de différences significatives entre les années

Un peu plus de la moitié des personnes sondées disent qu'on devrait utiliser dans les écoles des dictionnaires faits par des Québécois, un peu moins du quart des dictionnaires faits par des Français. On n'offrait pas la



<sup>61</sup> Voir, par exemple : Lionel Meney, « Un autre dictionnaire québécois, pourquoi ? », *Le Devoir*, 7 janvier 2005; Jean-Claude Corbeil, « Un cas de réversionnisme linguistique », *Le Devoir*, 14 janvier 2005; Annette Paquot, « Dictionnaire et norme linguistique : la fiction et la réalité », *Le Devoir*, 26 janvier 2005; Claude Poirier, « Finie la quarantaine pour les lexicographes québécois », *Le Devoir*, 26 janvier 2005, etc. La polémique a même traversé l'Atlantique : Lionel Meney, « L'inquiétante hostilité québécoise au français », *Le Monde*, 20 mars 2005.

possibilité de combiner les deux réponses mais près du quart ont insisté pour dire qu'on devrait utiliser les deux types de dictionnaires : en 2004, 27,5 % des personnes ayant 13 années et plus de scolarité se prononcent en faveur des deux types de dictionnaires contre 19,3 % des personnes ayant 12 années ou moins de scolarité.

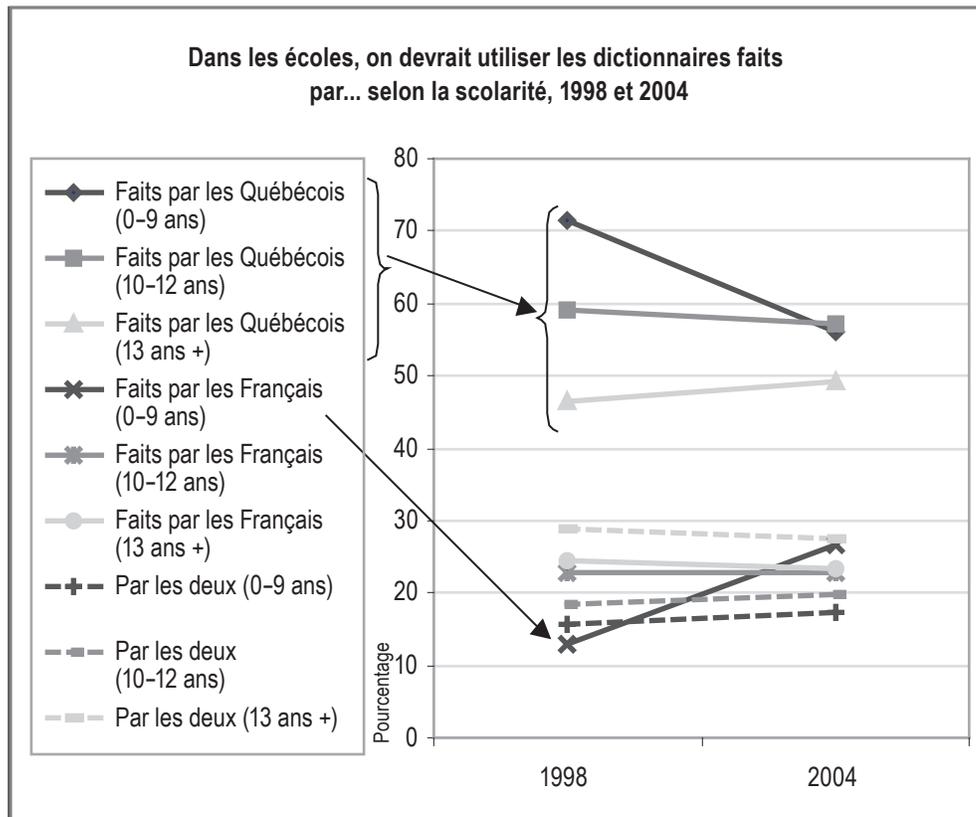
La préférence des moins scolarisés pour des dictionnaires faits par des Québécois était encore plus marquée en 1998 : 71,6 % des personnes ayant 9 années et moins de scolarité se prononçaient pour l'utilisation dans les écoles de dictionnaires faits par des Québécois contre 46,5 % chez les personnes ayant 13 années et plus de scolarité. Les personnes ayant de 0 à 9 années de scolarité ont beaucoup modifié leur opinion sur les dictionnaires de 1998 à 2004 : en 1998, elles étaient 71,6 % à préférer les dictionnaires faits par des Qué-

bécois mais en 2004, cette proportion était tombée à 56 %. Le même groupe affiche en 2004 une préférence accrue pour les dictionnaires faits par des Français (de 12,8 % à 26,8 %, soit une hausse de 14 points).

**Q66 Selon la scolarité (1998 et 2004)**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
<b>Faits par les Québécois</b>	<b>71,6</b>	<b>56,0</b>	59,0	57,2	46,5	49,2
<b>Faits par les Français</b>	<b>12,8</b>	<b>26,8</b>	22,7	22,9	24,5	23,3
<b>Par les deux</b>	15,6	17,3	18,4	19,9	29,0	27,5

En italiques gras : différences significatives entre les années



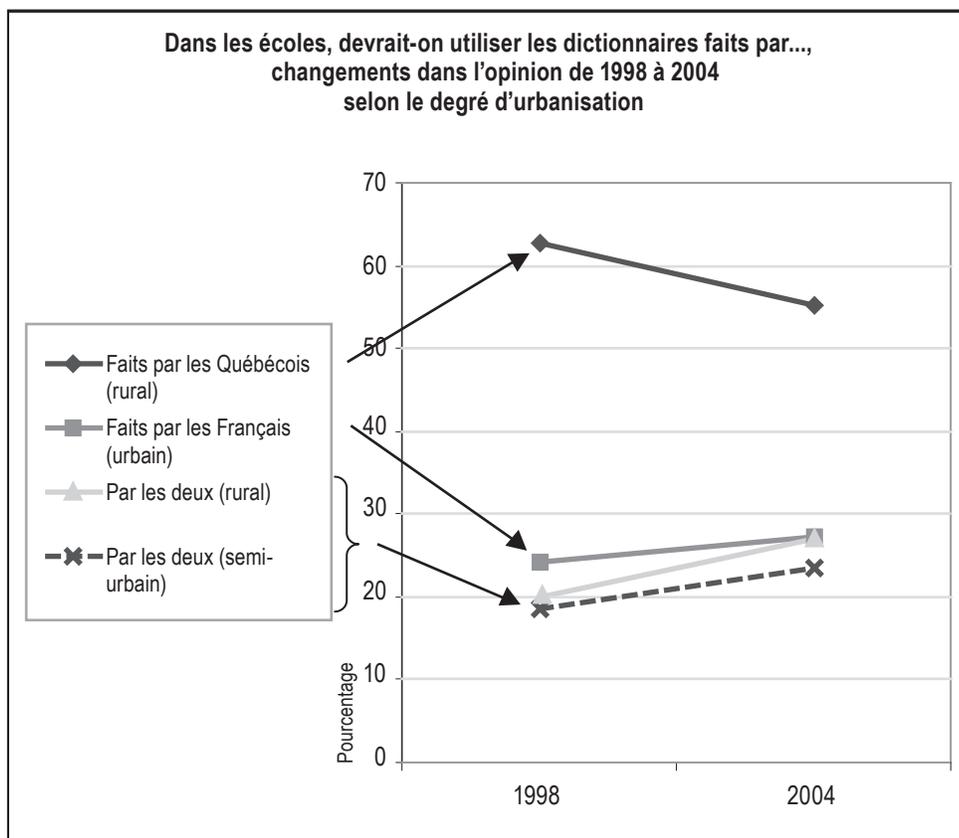
La popularité relative des différentes catégories de dictionnaires se maintient donc de 1998 à 2004, mais cette apparente stabilité dissimule un changement d'attitudes marqué chez les personnes les moins scolarisées.

Quand on étudie les résultats en ventilant les réponses selon le degré d'urbanisation, on constate que les changements dans l'opinion se sont faits en milieu rural en défaveur des dictionnaires faits par des Québécois (baisse de 7,6 points). La préférence pour des dictionnaires produits en France a crû légèrement en milieu urbain (+ 3,2 points). Les refus de choisir entre les deux types de produits ont augmenté en milieu rural (+ 7 points) et en milieu semi-urbain (+ 4,9 points).

**Q66 Selon le degré d'urbanisation**

	Rural (0 - 25 000)		Semi-urbain (25 000 - 50 000)		Urbain (50 000 +)	
	1998	2004	1998	2004	1998	2004
<b>Faits par les Québécois</b>	62,7*	55,1*	55,9	53,8	49,5	49,0
<b>Faits par les Français</b>	17,4	18,1	25,5	22,7	24,1*	27,3*
<b>Par les deux</b>	19,9*	26,9*	18,6*	23,5*	26,4	23,7

\* Différences significatives entre les années



**Q67 « Est-ce que vous aimeriez corriger vos fautes avec un dictionnaire fait par des Québécois francophones ou avec un dictionnaire fait par des Français en France ? »**

	1998	2004
Faits par les Québécois	51,6%	49,0%
Faits par les Français	28,0%	26,7%
Par les deux	20,4%*	24,3%*
Total	100% (N = 1487)	100% (N = 1534)

\* Différences significatives entre les années

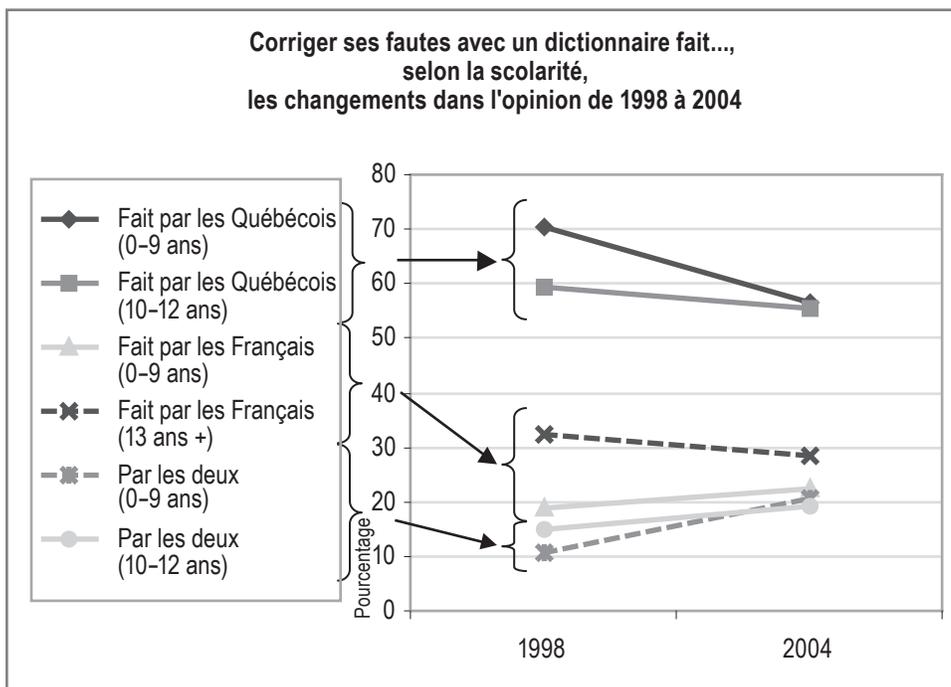
La moitié des Québécois préféreraient corriger leurs fautes avec un dictionnaire fait par des Québécois et cette proportion se maintient de 1998 à 2004. En re-

vanche, la proportion de ceux qui préféreraient se corriger à la fois avec des dictionnaires faits par des Québécois et avec des dictionnaires faits par des Français augmente légèrement, passant de un sur cinq en 1998 à un sur quatre en 2004.

**Q67 Selon la scolarité**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
Faits par les Québécois	70,5*	56,6*	59,4*	55,6*	41,2	44,0
Faits par les Français	18,9*	22,5*	25,7	25,3	32,5*	28,3*
Par les deux	10,6*	20,8*	14,9*	19,1*	26,3	27,7

\* Différences significatives entre les années



Chez les moins scolarisés, la préférence pour des dictionnaires faits par des Québécois a baissé de près de 14 points. Chez les plus scolarisés, il y a une légère baisse d'un peu plus de 4 points de la préférence pour les dictionnaires faits par des Français. Tant chez les moins scolarisés que chez les personnes qui ont de 10 à 12 années de scolarité, il y a une augmentation de la proportion des personnes qui refusent de choisir entre les deux types d'ouvrages (plus de 10 points chez les premiers, un peu plus de 4 points chez les seconds).

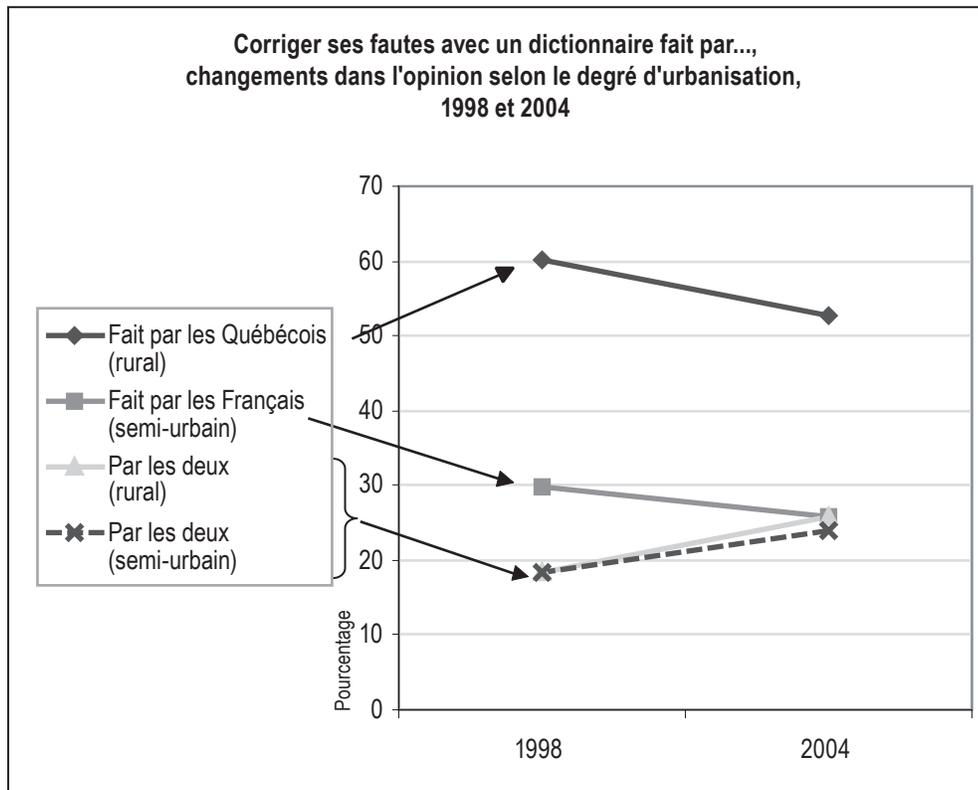
Les changements constatés dans l'opinion de 1998 à 2004 sont essentiellement le fait des milieux ruraux et semi-urbains. Dans le premier cas, il y a diminution de la proportion des personnes affirmant vouloir corriger leurs fautes avec un dictionnaire produit par des Québécois, dans le second cas avec des dictionnaires

produits par des Français. De façon compensatoire, il y a hausse de la proportion des personnes refusant de choisir entre ces deux réponses et affirmant qu'elles ont besoin des deux types de dictionnaires.

**Q67 Selon le degré d'urbanisation**

	Rural (0-25 000)		Semi-urbain (25 000 -50 000)		Urbain (50 000 +)	
	1998	2004	1998	2004	1998	2004
<b>Faits par les Québécois</b>	60,2*	52,7*	51,9	50,3	46,9	45,7
<b>Faits par les Français</b>	21,5	21,4	29,8*	25,8*	31,3	30,4
<b>Par les deux</b>	18,3*	25,9*	18,3*	24,0*	21,8	24,0

\* Différences significatives entre les années



### Les marques lexicographiques

Les dictionnaires indiquent d'habitude si un mot est archaïque, familier, vulgaire, s'il s'agit d'un anglicisme ou d'un emploi critiqué. Des dictionnaires comme celui de Bélisle, le *Multi* ou le *Visuel* signalent qu'un mot ou un sens est propre au Québec, d'autres, comme le *Dictionnaire du français plus* ou le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, s'abstiennent de le faire. Si les linguistes semblent divisés sur la question, la population québécoise l'est peut-être beaucoup moins.

#### Q69 « Est-ce que les mots qui sont utilisés seulement au Québec devraient être marqués d'une façon spéciale dans les dictionnaires ? »

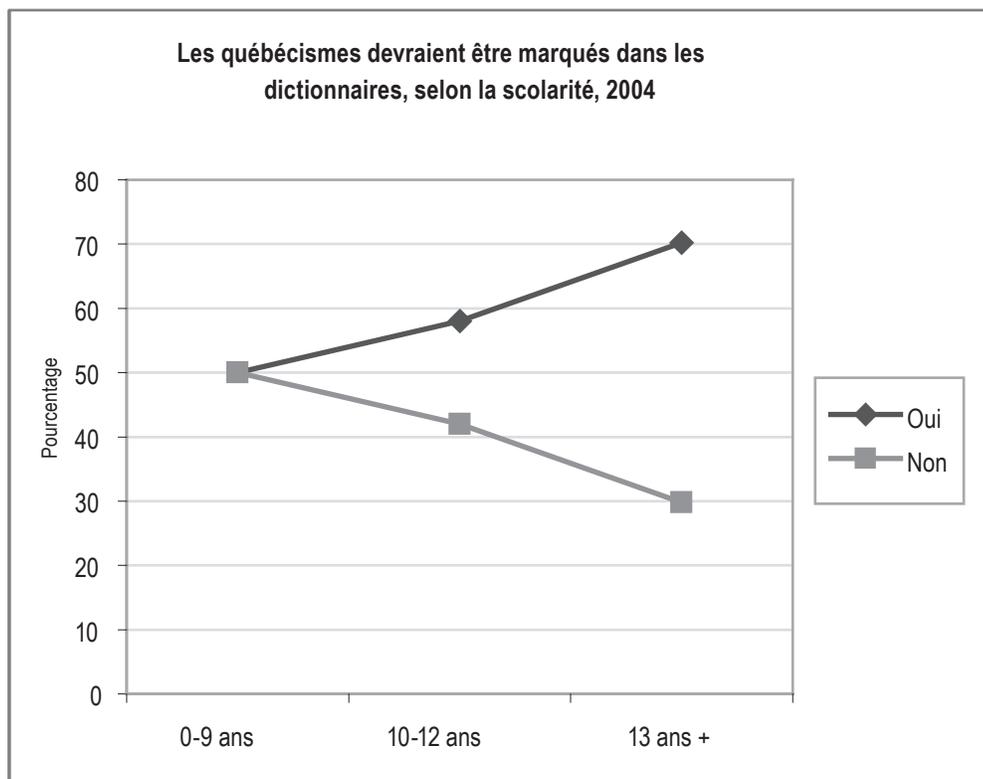
	1998	2004
Oui	65,9%	64,4%
Non	34,1%	35,6%
Total	100% (N = 1504)	100% (N = 1567)

Pas de différences significatives entre les années

Près des deux tiers des personnes interrogées croient que les québécismes devraient être marqués d'une façon spéciale dans les dictionnaires. Cette opinion varie en fonction de la scolarité : plus on est scolarisé et plus on est en faveur du marquage des québécismes.

#### Q69 Selon la scolarité (2004)

	0-9 années	10-12 années	13 années +
Oui	50,0	58,0	70,2
Non	50,0	42,0	29,8

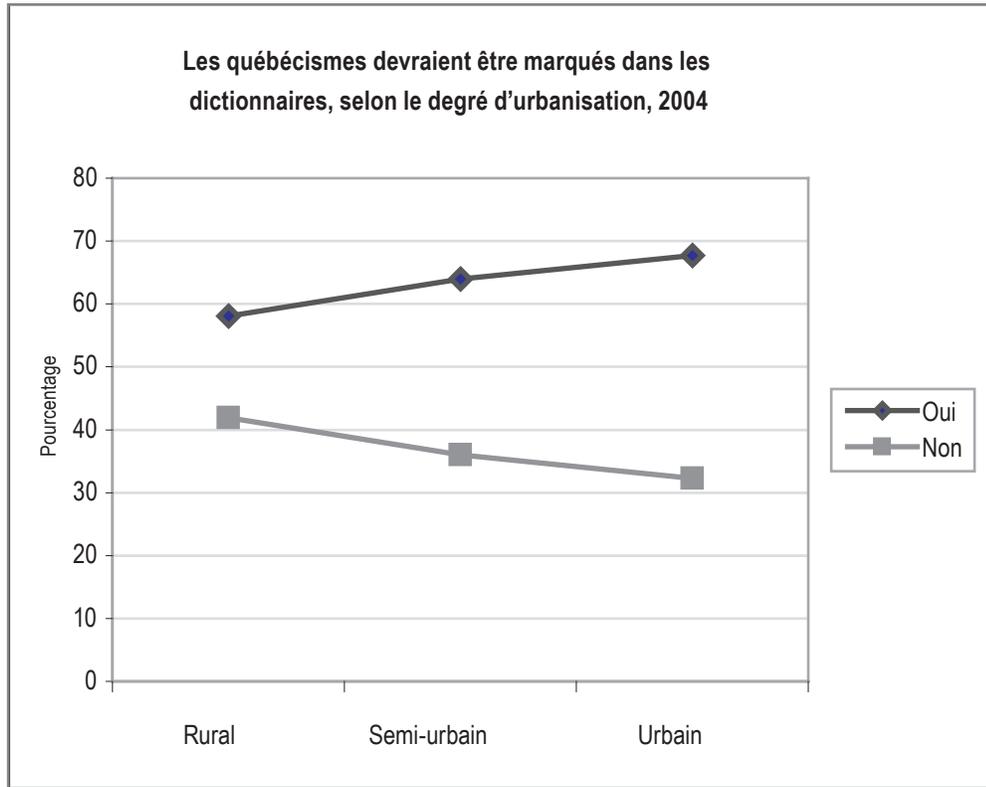


Les personnes qui ont voyagé à l'étranger sont beaucoup plus favorables au marquage des québécismes (en 2004: 71,3%, contre 62,2% chez les personnes qui n'ont jamais voyagé à l'étranger).

Plus on vit dans un milieu urbanisé, plus on est en faveur du marquage des québécismes. En 1998, à Montréal, on se prononçait à 69,3% pour le marquage des québécismes, mais cette proportion se réduisait à 63,5% dans le reste de la province.

**Q69 Selon le degré d'urbanisation (2004)**

	Rural (0-25 000)	Semi-urbain (25 000 -50 000)	Urbain (50 000 +)
Oui	58,1	64,0	67,7
Non	41,9	36,0	32,3



**Q70A « Est-ce que les mots québécois familiers ou vulgaires devraient être marqués d'une façon spéciale dans un dictionnaire ? »**

	1998	2004
Oui	55,3 %	55,5 %
Non	44,7 %	44,5 %
Total	100 % (N = 1477)	100 % (N = 1549)

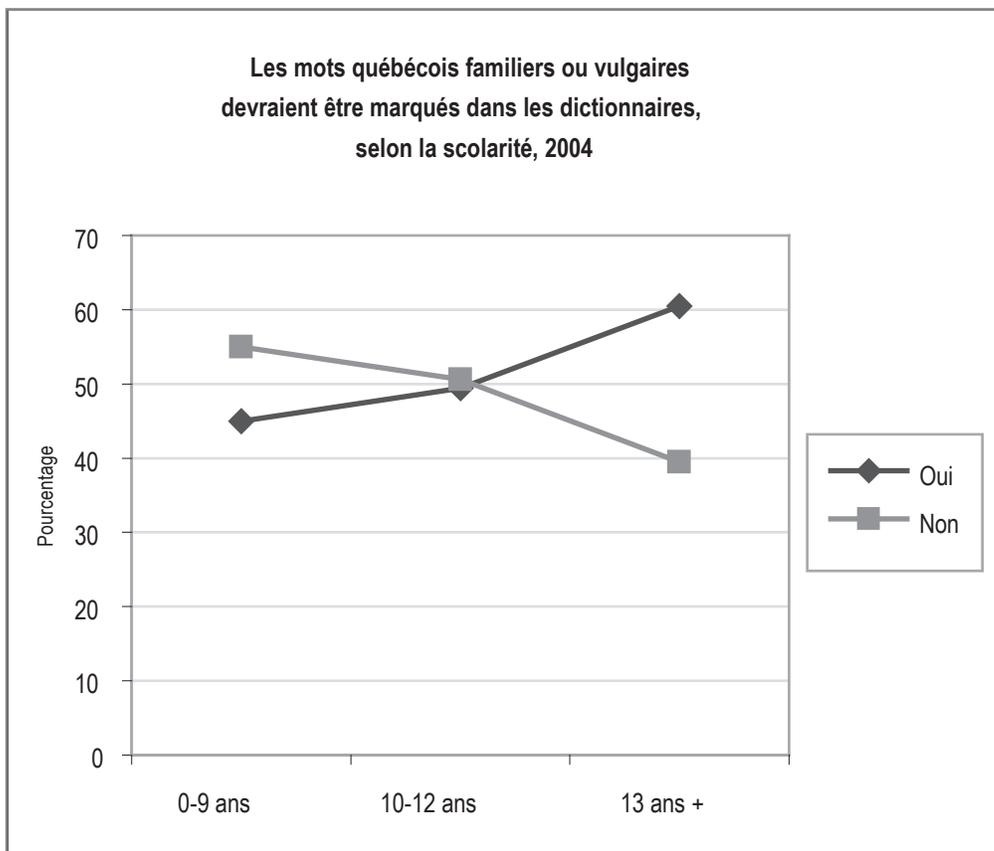
Plus de la moitié des répondants croient que les mots québécois familiers ou vulgaires devraient être marqués dans les dictionnaires. L'appui au marquage est fonction de la scolarité.

Pas de différences significatives entre les années

**Q70 Selon la scolarité (2004)**

	0-9 années	10-12 années	13 années +
Oui	45,0	49,4	60,5
Non	55,0	50,6	39,5

Les personnes qui ont voyagé à l'étranger se disent beaucoup plus en faveur du marquage des québécismes familiers ou vulgaires (à 61,5 % en 2005, contre 53,7 % chez les personnes qui n'ont jamais voyagé à l'étranger).



**Q28N « Les mots vulgaires et les sacres ne devraient pas faire partie d'un dictionnaire. »**

	1998	2004
D'accord	65,7 %	64,7 %
En désaccord	34,3 %	35,3 %
Total	100 % (N = 1550)	100 % (N = 1582)

Pas de différences significatives entre les années

**Q68 « Est-ce que les dictionnaires québécois doivent aussi renfermer des mots québécois familiers ou vulgaires employés dans la langue parlée seulement au Québec ? »**

	1998	2004
Oui	51,4 %	47,9 %
Non	48,6 %	52,1 %
Total	100 % (N = 1486)	100 % (N = 1542)

Pas de différences significatives entre les années

Près des deux tiers des répondants s'opposent à la présence de mots vulgaires ou de sacres (jurons) dans les dictionnaires.

On constate que, lorsque la formulation ne fait pas directement référence aux jurons, le jugement est beaucoup moins sévère: la moitié des répondants est d'avis que les mots familiers et vulgaires employés dans la langue parlée seulement au Québec doivent faire partie d'un dictionnaire.

### Les grammaires

Les grammaires n'ont pas fait l'objet de débats intenses comme les dictionnaires. Nous avons quand même voulu connaître l'opinion québécoise à leur sujet.

#### **Q70B « Dans les écoles du Québec, devrait-on utiliser les grammaires faites par les Québécois francophones pour leur clientèle québécoise ou celles faites par les Français en France ? »**

	<b>2004</b>
Faites par les Québécois	53,2 %
Faites par les Français	23,7 %
Par les deux	23,1 %
Total	100 % (N = 1519)

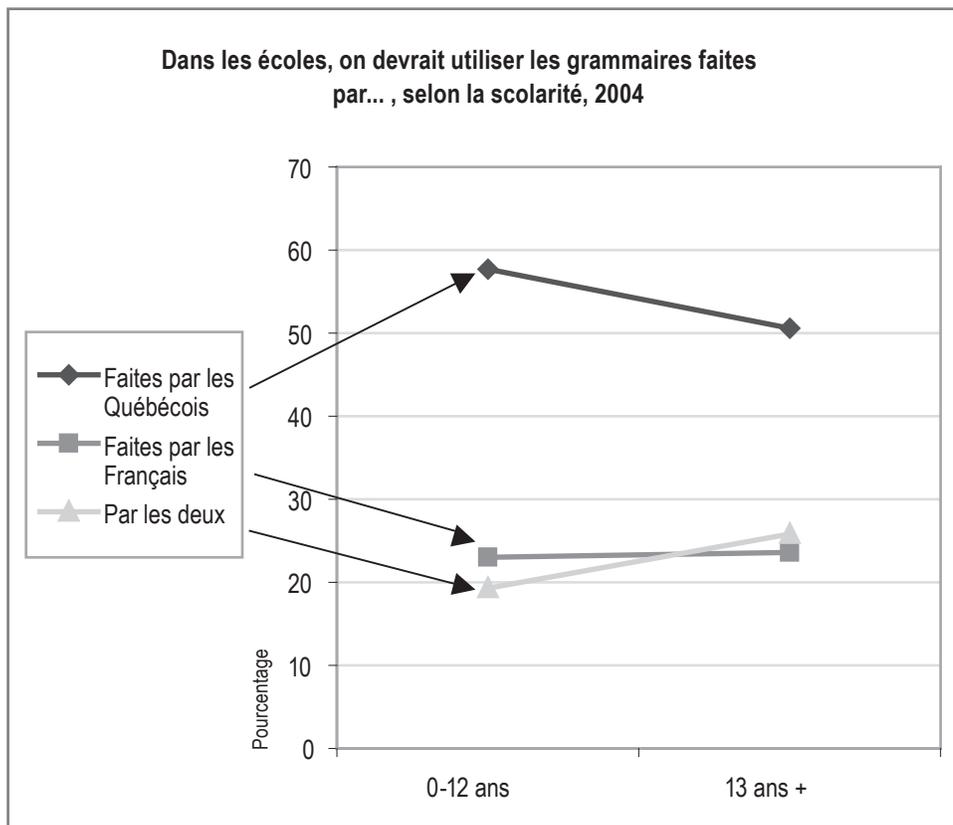
Cette question n'avait pas été posée en 1998.

Un peu plus de la moitié des répondants disent qu'on devrait utiliser dans les écoles des grammaires faites des Québécois, un peu moins du quart des grammaires faites par des Français. On n'offrait pas la possibilité de combiner les deux réponses mais près du quart a insisté pour dire qu'on devrait utiliser les deux types de grammaires. Ces résultats sont quasi semblables à ceux de la question 66, qui portait sur les dictionnaires.

#### **Selon la scolarité (2004)**

	0-12 années	13 années +
Faites par les Québécois	57,7	50,6
Faites par les Français	23,0	23,6
Par les deux	19,3	25,8

Les moins scolarisés sont un peu plus nombreux à préférer des grammaires faites par des Québécois. Le quart des plus scolarisés dit préférer des grammaires des deux types, celles qui sont faites par des Québécois et celles qui sont faites par des Français.



## Conclusion

La façon dont étaient formulées les questions forçait les répondants à se prononcer soit en faveur d'ouvrages de référence produits au Québec, soit en faveur d'ouvrages de référence produits en France. Malgré tout, le quart des répondants a refusé de faire le choix: ils veulent que l'on utilise dans les écoles des ouvrages conçus au Québec aussi bien que des ouvrages conçus en France. On peut donc penser que les ouvrages actuellement sur le marché rendent des services à un titre ou à un autre.

Tant pour les dictionnaires que pour les grammaires, la moitié des Québécois préfère des ouvrages produits au Québec. La situation n'a pas globalement évolué de 1998 à 2004.

L'opinion est en apparence stable en ce qui concerne les dictionnaires. Sous la surface, on entrevoit cependant une tendance défavorable à l'utilisation d'ouvrages d'une seule provenance (en particulier d'ouvrages faits au Québec) et favorisant au contraire le recours tant à des ouvrages faits au Québec qu'à des ouvrages faits en France. Compte tenu du fait qu'on a forcé les répondants à se prononcer entre ouvrages québécois et ouvrages européens mais que le quart a refusé de le faire, il serait hasardeux de conclure que l'opinion publique favorise une logique purement québécoise.

Par ailleurs, il faut rappeler une donnée dont nous avons fait état dans le premier chapitre: pour près de 9 Québécois sur 10, on doit utiliser les mêmes ouvrages de référence partout dans la francophonie (Q37j).

On voit mal comment concilier cette opinion avec la préférence pour des ouvrages faits au Québec qui se manifeste dans nos sondages. Mais, par-delà cette ambiguïté, nos données confirment le jugement du bilan de la situation linguistique de 1996 que nous citons

en début de chapitre: les Québécois ne veulent pas que leur variété de langue soit décrite comme un tout indépendant, sans aucune référence au français parlé et écrit ailleurs dans le monde.

## CHAPITRE 3

### Le vocabulaire

Au cours des consultations qu'il a menées en 2002 pour l'aider à préciser ses orientations en matière de recherche sur la qualité de la langue dans le cadre du rapport quinquennal que l'Office québécois de la langue française doit produire sur la situation linguistique du Québec, le groupe de recherche *ad hoc* créé par l'Office a consulté quelques dizaines de spécialistes de la langue qui lui ont fait valoir l'importance des études sur le vocabulaire. C'est pourquoi l'Office de la langue française a repris, dans son sondage de 2004, les questions sur le vocabulaire apparaissant dans le sondage de 1998 et dans celui de 1983 (ce dernier fait par le Conseil de la langue française) et a ajouté deux nouvelles questions.

#### Depuis le rapport Gendron

Pour commencer, rappelons que le sondage de 2004 reprenait aussi une question posée par la Commission Gendron en 1971 et qui portait sur le vocabulaire (voir introduction). Les résultats montrent que, de 1971 à 2004, la proportion des Québécois qui auraient aimé parler comme les Français à cause du vocabulaire de ces derniers est passée de 45 % à 32 %.

#### Les québécismes

Les québécismes (auparavant, on disait plutôt les canadianismes) sont des mots propres au français du Québec.

#### Q37K « Il est normal que certains mots couramment utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu'en France. »

	2004
D'accord	92,1%
En désaccord	7,9%
Total	100% (N = 1578)

L'immense majorité croit qu'il est normal que certains mots utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu'en France. Cette question n'avait pas été posée dans une enquête antérieure.

#### Q28G « Les mots d'ici constituent une richesse qu'il faut absolument conserver. » (Régions métropolitaines de Québec et de Montréal)

	1983	1998	2004
D'accord	73,2*	87,9*	92,7*
En désaccord	26,8*	12,1*	7,3*
Total	100% (N = 692)	100% (N = 737)	100% (N = 604)

\* Différences significatives entre toutes les années

La question avait été posée en 1983 à un échantillon de personnes des régions métropolitaines de Montréal et de Québec. Les comparaisons avec 1998 et 2004 s'effectuent donc sur cette base.

Sur 20 ans, on constate une forte hausse de la valeur patrimoniale accordée au vocabulaire.

Quand un mot propre au français du Québec est en concurrence avec un mot utilisé dans le reste de la francophonie, près des deux tiers des Québécois croient qu'il est préférable d'utiliser le mot local.

#### Q28S « Quand, pour désigner une même chose, il existe deux mots, l'un employé seulement au Québec, l'autre employé dans le reste de la francophonie, est-il préférable d'employer le terme québécois ou l'autre terme ? »

	2004
Le terme québécois	63,5%
L'autre terme	36,5%
Total	100% (N = 1407)

Notons que, la question n'ayant pas été posée précédemment, nous ne disposons de données que pour 2004 et qu'il y a eu un taux de non-réponse de 11,8 %, ce qui est particulièrement élevé.

On préfère le terme québécois à 63,5 % mais cette préférence tombe à 57,3 % chez les plus jeunes. Elle est particulièrement forte chez les moins scolarisés.

### Q28S

2004	Selon l'âge			Selon la scolarité		
	18–34 ans	35–54 ans	55 ans +	0–9 années	10–12 années	13 années +
	%	%	%	%	%	%
<b>Le terme québécois</b>	57,3	63,4	69,9	71,4	63,6	62,4
<b>L'autre terme</b>	42,7	36,6	30,1	28,6	36,4	37,6

Si on compare la formulation de la question avec celle des questions 37 *e* et *h* et 37 *f* et *j* (voir chapitre 12), on peut se demander si les résultats n'auraient pas été sensiblement différents si, au lieu d'utiliser l'expression «l'autre terme», on avait employé «le terme du français européen» ou «le terme international». C'est ce que tendent aussi à suggérer les résultats à la question Q27 (voir plus bas), où on opposait un terme québécois et un terme francophone «international» d'origine anglaise.

Les Québécois ont de plus massivement abandonné l'opinion voulant que les québécismes nuisent à la communication avec les francophones des autres pays, comme le montrent les réponses à la question Q28.

**Q28 « Beaucoup de mots que nous utilisons au Québec nous empêchent de communiquer avec les francophones des autres pays. » (Régions métropolitaines de Québec et de Montréal)**

	1983	1998	2004
<b>D'accord</b>	73,2%*	42,1%*	44,2%
<b>En désaccord</b>	26,8%*	57,9%*	55,8%
<b>Total</b>	100 % (N = 688)	100 % (N = 721)	100 % (N = 602)

\* Différences significatives

La question a été posée en 1983 à un échantillon de la population des régions métropolitaines de Montréal et de Québec. La comparaison ne porte donc que sur cette population.

La proportion des personnes qui trouvent que les québécismes constituent une entrave à la communication avec les autres francophones a chuté dramatiquement sur une période de deux décennies (une trentaine de points). En 1998, chez les plus scolarisés (13 années et plus), ils n'étaient que 37,8 % à affirmer que les québécismes nuisaient à la communication avec les autres francophones.

### Les anglicismes

Pour la plupart des gens, les anglicismes sont des mots anglais utilisés tels quels en français. Pour les spécialistes, les anglicismes comprennent aussi les traductions littérales d'expressions anglaises et les sens anglais que l'on donne à des mots français. On peut supposer que, pour l'immense majorité des répondants aux sondages de 1983, 1998 et 2004, la notion d'anglicisme fait plutôt référence aux mots anglais utilisés tels quels en français.

**Q28H « Il faudrait éliminer les mots anglais du français d'ici. » (Régions métropolitaines de Québec et de Montréal)**

	1983	1998	2004
<b>(N)</b>	(698)	(732)	(607)
<b>D'accord</b>	79,0	57,7	60,3
<b>En désaccord</b>	21,0	42,3	39,7

Différences significatives entre 1983 et 1998 mais non entre 1998 et 2004

En 1983, plus des trois quarts des répondants des régions métropolitaines de Montréal et de Québec croyaient qu'il fallait éliminer les mots anglais du français du Québec. Deux décennies plus tard, la popularité de cette opinion a fait une chute de l'ordre de 20 points. Ce changement, qui a touché toutes les strates d'âge, est plus important chez les jeunes, dont seulement un peu plus du tiers se disent encore hostiles aux anglicismes comparativement à plus des deux tiers chez les plus âgés.

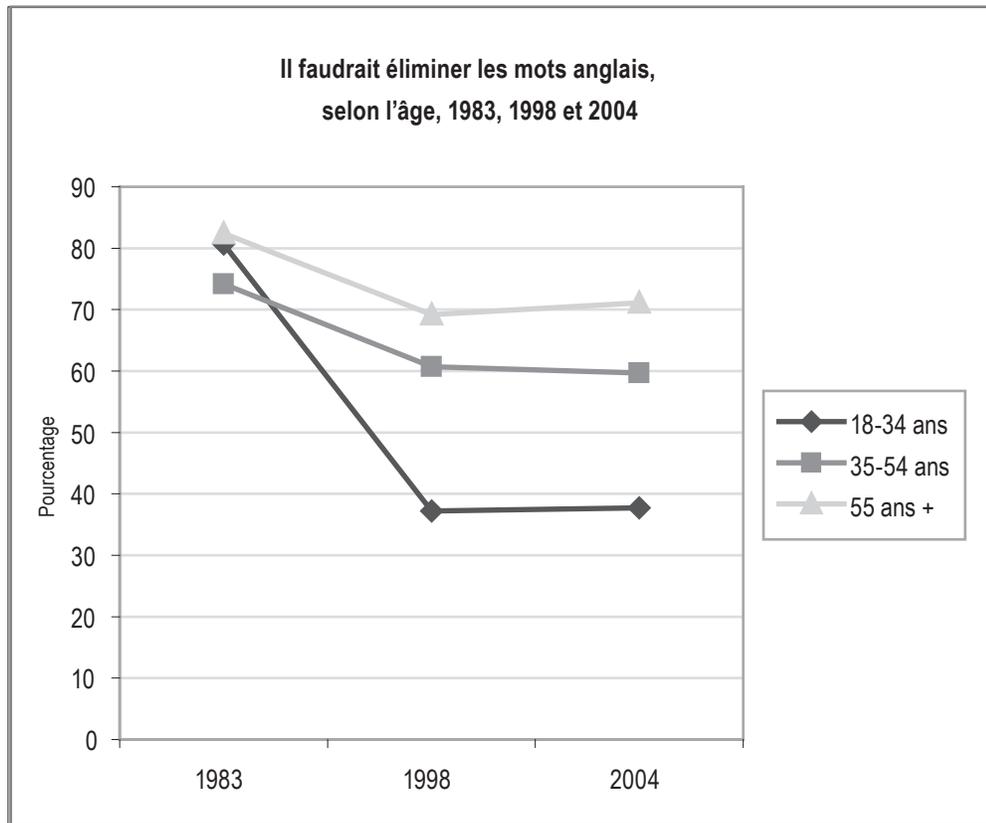
**Q28H Selon l'âge (Régions métropolitaines de Québec et de Montréal)**

	18-34 ans			35-54 ans			55 ans +		
	1983	1998	2004	1983	1998	2004	1983	1998	2004
<b>D'accord</b>	80,7	37,2	37,7	74,2	60,7	59,7	82,4	69,2	71,1
<b>En désaccord</b>	19,3	62,8	62,3	25,8	39,3	40,3	17,6	30,8	28,9

Différences significatives entre 1983 et 1998 mais non entre 1998 et 2004

En 1983, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les tranches d'âge (le rejet des anglicismes est donc partagé par toutes les générations), mais

il y en a en 1998 et en 2004: plus on est jeune, moins on est hostile aux mots anglais.



Une autre question visait à connaître l'opinion des Québécois sur les anglicismes utilisés ailleurs dans la francophonie. Un peu plus de la moitié des Québécois ne croient pas qu'il faut utiliser un mot étranger parce que les francophones des autres pays l'utilisent.

**Q27 « À partir du moment où les autres francophones de la francophonie utilisent un mot emprunté à une autre langue (par exemple le terme *week-end*), trouvez-vous que les Québécois devraient l'utiliser ? »**

	1998	2004
Oui	47,5*	42,7*
Non	52,5*	57,3*
Total	100 (N = 1536)	100 (N = 1555)

\* Différences significatives entre les années

L'opinion négative envers les anglicismes est surtout le fait des plus scolarisés (13 années ou plus) : 60,4 % en 1998, 64,2 % en 2004 (différence significative).

Les deux tiers des personnes qui ont voyagé à l'étranger ont une opinion négative envers les mots anglais du type de *week-end* et cette opinion s'est renforcée de 1998 à 2004 (62,4 % en 1998, 67,2 % en 2004; différence significative).

### Les mots techniques

Les questions précédentes, de par leur formulation même, portent sur le vocabulaire général. Deux questions portaient sur les termes techniques.

S'ils valorisent les québécismes en général, les Québécois ont une attitude différente dès qu'il s'agit de termes techniques : dans ce cas, ils estiment, à une très forte

majorité, qu'il ne doit pas y avoir de différence entre le Québec et la France.

**Q28I « Pour les termes techniques spécialisés, les Français et les Québécois devraient utiliser les mêmes mots. »**

	1998	2004
D'accord	89,2%	86,9%
En désaccord	10,8%	13,1%
Total	100 % (N = 1524)	100 % (N = 1565)

Pas de différences significatives entre les années

Depuis plusieurs années, l'action de l'Office de la langue française en matière de vocabulaire se concentre principalement sur les mots techniques. Quatre Québécois sur cinq croient qu'il revient à l'Office d'orienter l'usage quand deux mots sont en concurrence pour désigner la même notion.

**Q28J « Quand on a le choix entre plusieurs termes, il revient à l'Office de la langue française de déterminer lequel est le plus approprié. »**

	1998	2004
(N)	(1498)	(1540)
D'accord	83,9%	84,7%
En désaccord	16,1%	15,3%
Total	100 % (N = 1498)	100 % (N = 1540)

Pas de différences significatives entre les années

**Conclusion**

Le nombre d'éléments qui composent le système des sons d'une langue et son système grammatical est relativement limité. En revanche, le vocabulaire ne constitue pas vraiment un système, il est constitué d'une multitude de sous-systèmes et il est ouvert : il ne cesse de s'enrichir lors même que des mots vieillissent et finissent par disparaître de l'usage. Par sa nature même, le vocabulaire permet à la langue française de s'adapter à chacune des situations des différents pays de la francophonie.

Les Québécois ont le sentiment que les mots qui leur sont propres constituent un élément de leur patrimoine et ce sentiment a crû de façon importante de 1983 à 2004 (augmentation de près de 20 points).

Pendant longtemps, la défense de la langue française au Québec s'est accompagnée d'un rejet frileux des anglicismes. Cette attitude est aujourd'hui surtout le fait de gens plus âgés : les moins de 35 ans sont à peine plus du tiers à la partager.

On peut aussi conclure que les Québécois savent faire la part des choses : ce ne sont pas quelques différences dans le vocabulaire qui empêchent la communication avec les francophones des autres pays. Quand les différences de vocabulaire pourraient vraiment entraver la communication et avoir, par exemple, des répercussions sur le commerce international, comme c'est le cas en ce qui concerne les mots techniques, la très grande majorité des Québécois (près de neuf sur dix) affirme qu'il ne doit pas y avoir de différence entre le Québec et la France.

## CHAPITRE 4

### La langue parlée

Au terme des consultations qu'il a menées en 2002-2003, le Groupe de travail sur la qualité de la langue de l'Office québécois de la langue française a conclu que la langue parlée au Québec était apparue comme une préoccupation majeure. Ce thème a ainsi été mentionné par les répondants plus fréquemment que tout autre. Aussi, aux questions du sondage de 1998 en avons-nous ajouté d'autres, suggérées par les linguistes que nous avons consultés.

### La langue parlée des Québécois et celle des autres francophones

Trois questions du sondage de 2004 visaient à établir une comparaison entre la langue parlée des Québécois et celle d'autres francophones.

La première question comparait l'accent québécois à l'accent français.

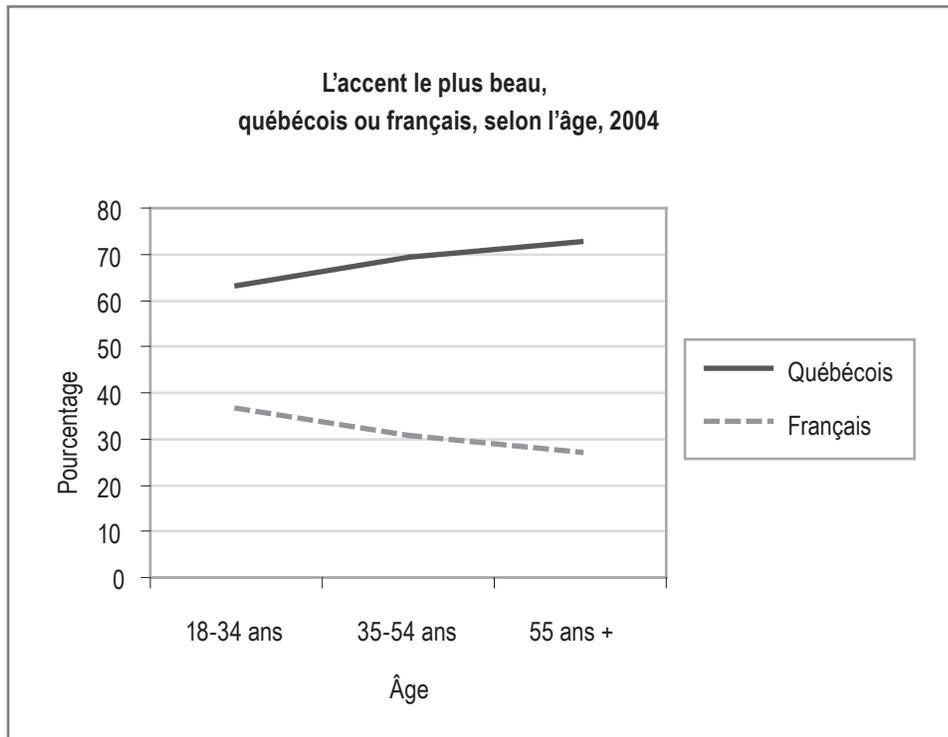
### Question 7B « Quel est l'accent le plus beau ? »

L'accent québécois	68,5%
L'accent français	31,5%
Total	100% (N = 1384)

Cette question a été posée seulement en 2004.

Le tableau ne tient pas compte des indécis (ceux qui ne savent pas et ceux qui refusent de répondre). Notons toutefois que leur proportion est de 13,3 %, ce qui est assez important.

Plus des deux tiers des répondants préfèrent l'accent québécois. Il n'y a pas de différence selon la scolarité ni selon le sexe. En revanche, plus on est vieux, plus on préfère l'accent québécois :



**Q37B « Quand ils se donnent la peine de bien parler, les Québécois peuvent parler aussi bien que les Français. »**

D'accord	91,9%
En désaccord	8,1%
Total	100 % (N = 1565)

Cette question a été posée seulement en 2004.

Plus de neuf Québécois sur dix sont d'accord avec cette affirmation.

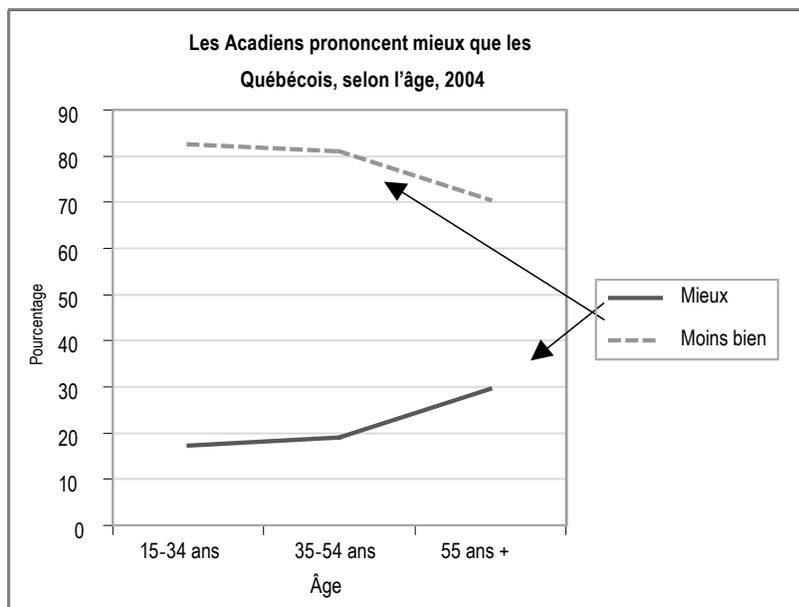
Les femmes (93,6%) sont un peu plus nombreuses que les hommes (90,1%) à se dire d'accord avec l'affirmation de même que ceux qui ne sont pas sortis du pays (93%) par rapport à ceux qui ont voyagé à l'étranger (87,6%).

Les Acadiens constituent la population francophone la plus importante du Canada après les Québécois. Il était donc intéressant de savoir comment ces derniers jugeaient leur propre prononciation par rapport à celle des Acadiens. Près de quatre répondants sur cinq sont en désaccord avec l'affirmation voulant que les Acadiens prononcent mieux le français que les Québécois.

**Q37C « Les Acadiens prononcent mieux le français que les Québécois »**

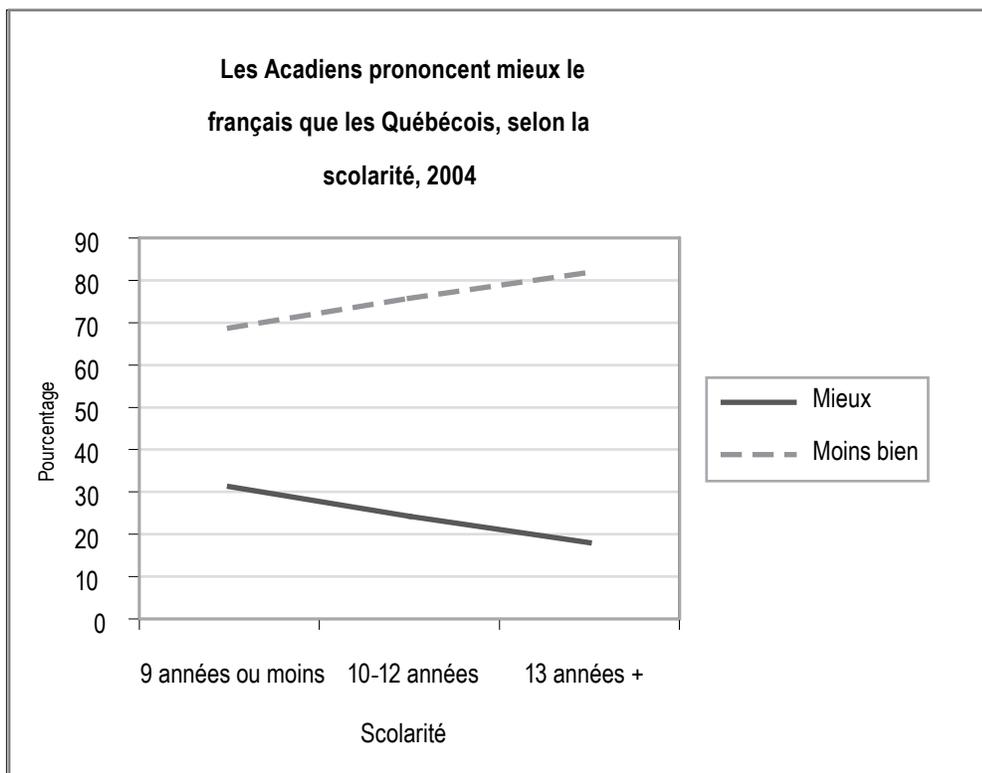
D'accord	21,5
En désaccord	78,5
Total	100 % (N = 1352)

Traditionnellement, les Acadiens n'affriquent pas les dentales (ils ne prononcent pas «tsu» [tsy] pour le pronom *tu*) et ne diphtonguent pas les voyelles, au contraire des Québécois. De ce point de vue, leur prononciation se rapproche de la prononciation standard européenne. Mais, évidemment, sur d'autres points, leur prononciation peut être divergente par rapport à la prononciation reçue au Québec et en Europe (par exemple, *bon* prononcé «ban»). Même si la question portait spécifiquement sur la prononciation, il n'est pas exclu que des traits stigmatisés (comme les formes verbales du type *j'avons*) ont pu avoir une influence sur les réponses.



Les gens plus âgés ont un peu plus tendance que les plus jeunes à trouver que les Acadiens parlent mieux que les Québécois (29,6% contre 17,4%).

Plus on est scolarisé, moins on trouve que les Acadiens prononcent bien le français.



### L'évolution de la langue parlée

**Q28T « Diriez-vous qu'aujourd'hui les Québécois dans leur ensemble parlent mieux que leurs parents ? »**

Oui	58,3%
Non	41,7%
Total	100 % (N = 1519)

Cette question a été posée seulement en 2004.

Une bonne majorité de répondants trouve que les Québécois parlent mieux aujourd'hui que leurs parents.

La réponse varie selon l'âge : les plus jeunes se partagent également entre ceux qui pensent que les Québécois parlent mieux que leurs parents et ceux qui croient le contraire. En d'autres termes, plus on est âgé, plus on trouve que les Québécois parlent mieux que leurs parents.

À notre connaissance, aucune question n'a été posée dans un sondage antérieur qui permettrait de suivre l'évolution de l'opinion publique quant à la qualité de la langue parlée au Québec. La question introduite dans le sondage de 2004, quand on ventile les réponses selon la classe d'âge, permet toutefois de se faire une idée de cette évolution : le sentiment qu'il y a eu une amélioration de la langue parlée au Québec étant surtout le fait

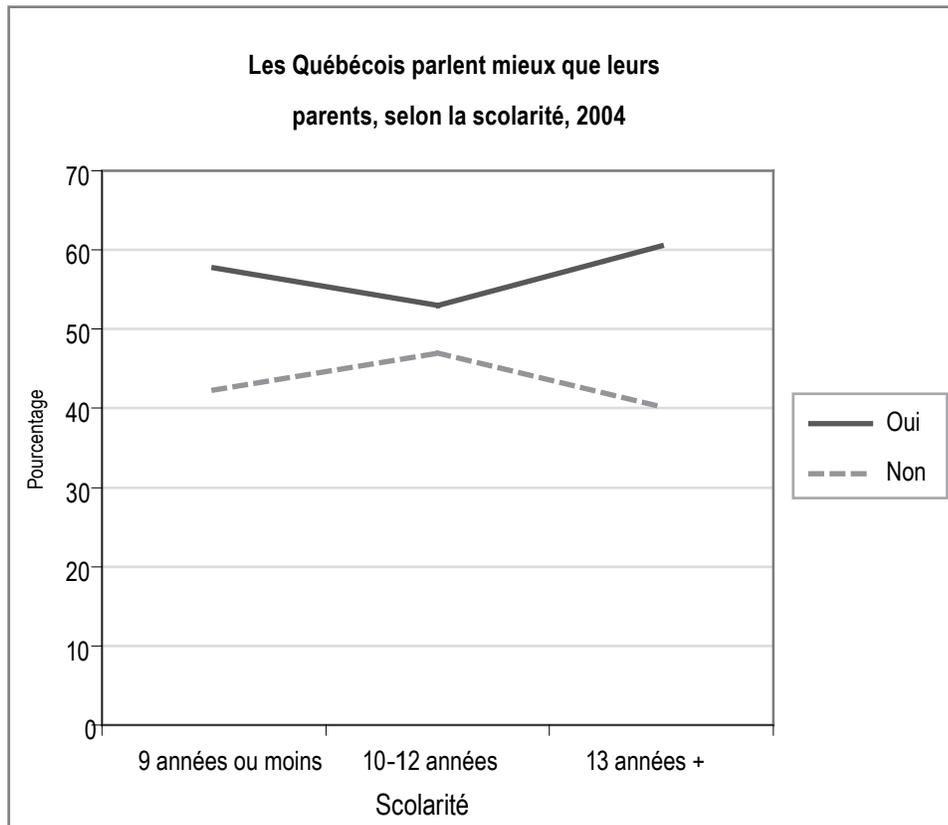
des personnes plus âgées, on peut penser que l'opinion voulant qu'il y ait une détérioration de la langue parlée tend à se répandre.

Les Québécois les plus scolarisés (60,5 %) sont presque aussi nombreux que les moins scolarisés (57,7 %) à dire que les Québécois parlent aujourd'hui mieux que leurs parents.



### La langue du cinéma

On sait que certains films québécois, pour pouvoir être présentés à l'étranger, sont, au moins partiellement, sous-titrés, ce qui a ému, à une certaine époque, l'opinion pu-



blique québécoise. Dans le même ordre d'idées, on peut rappeler le problème du doublage des films produits en langues étrangères. Les Français, à tort ou à raison, dans certains cas certainement par protectionnisme économique déguisé en prétexte linguistique, justifient leur refus des films doublés au Québec par le fait qu'ils leur seraient incompréhensibles. Le problème serait aggravé par l'obligation que l'UDA (Union des artistes) fait aux comédiens québécois de redoubler eux-mêmes leurs rôles pour la France, à moins qu'ils ne démontrent qu'ils en sont incapables<sup>62</sup>. Il y a de toute évidence dans la question du doublage un problème de qualité de la langue, mais

dont il est difficile de mesurer l'ampleur à cause de la coloration politique et économique que prend facilement ce dossier. Alors que certains louent les films doublés au Québec<sup>63</sup>, d'autres se montrent fort critiques :

*Chaque fois que je tombe sur un film doublé au Québec, j'ennrage en entendant les nombreuses maladresses de traduction et fautes de français, la diction laborieuse [...], les intonations chancelantes ou qui manquent de naturel ou de force. [...] je ne parviens plus à croire à des personnages qui sonnent faux*

<sup>62</sup> Louise Cousineau, « Dur, dur de vendre nos séries », *La Presse*, 19 avril 1997, p. D2.

<sup>63</sup> Par exemple Nathalie Petrowski, *La Presse*, 17 février 1997.

et s'expriment dans un français qui sent la traduction<sup>64</sup>.

**Q28U « Préférez-vous les films américains doublés par des acteurs québécois ou par des acteurs français ? »**

Par des acteurs québécois	76,6%
Par des acteurs français	23,4%
Total	100% (N = 1419)

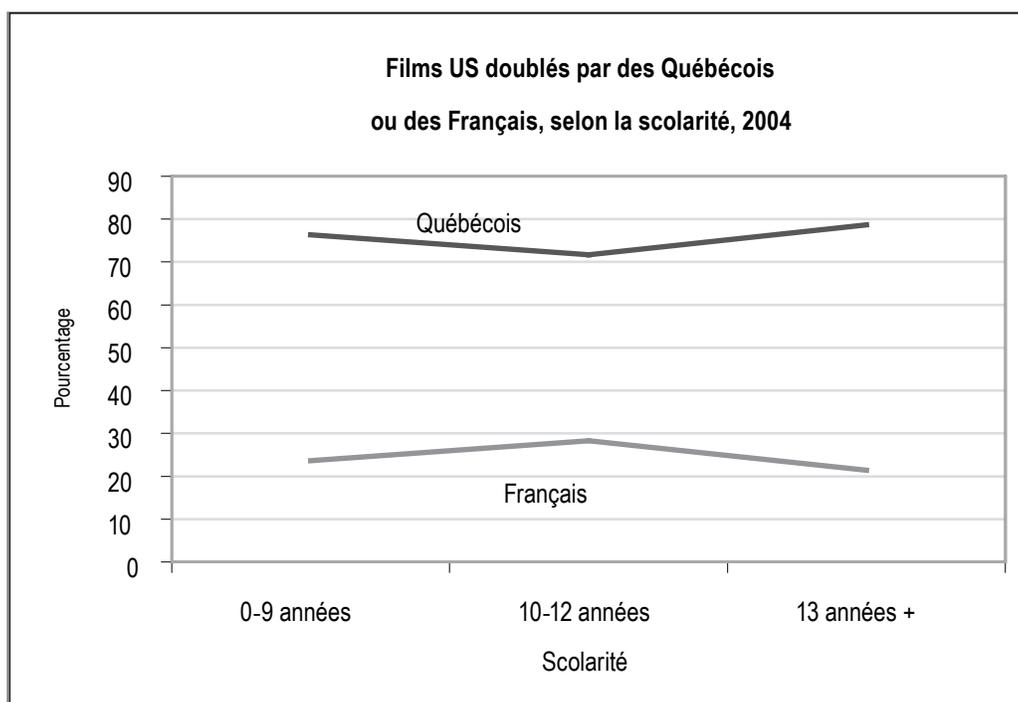
Cette question a été posée seulement en 2004.

Même si la question semble moins d'actualité depuis quelques années – on lit moins d'articles à ce sujet dans les journaux –, il a néanmoins paru intéressant de tâter le pouls de l'opinion publique à ce sujet. Trois quarts des

répondants préfèrent les films doublés par des acteurs québécois.

Le tableau ne tient pas compte de personnes qui ne savent pas et de celles qui refusent de répondre. Notons toutefois que leur proportion est de 11 %, ce qui est assez important. L'indécision croît avec l'âge: elle est deux fois plus importante (14,3 %) chez les personnes âgées de 55 ans ou plus que chez les personnes âgées de moins de 34 ans (7,2 %).

Les plus scolarisés sont les moins nombreux à déclarer préférer le doublage par des acteurs français (21,4 %).



<sup>64</sup> Jacques Lagacé, « Vive le doublage fait en France! », *La Presse*, 10 mars 1997, p. B3.

Les femmes (73,5 %) sont un peu moins nombreuses que les hommes (79,8 %) à préférer les films doublés par des acteurs québécois.

**Q28V « Pensez-vous qu'il faut doubler en français international les films québécois avant qu'ils soient présentés dans les autres pays francophones ? »**

Cette question a été posée seulement en 2004.

Oui	40,1 %
Non	59,9 %
Total	100 % (N = 1521)

Alors que les trois quarts des répondants préféraient que les films étrangers soient doublés par des acteurs québécois (question 28U), 40 % estiment que les films québécois devraient être doublés en « français international » pour l'exportation.

Les deux tiers des personnes qui ont voyagé à l'étranger croient qu'on ne doit pas doubler en français international les films québécois, contre 58 % des personnes qui n'ont pas voyagé à l'étranger. Le fait que le voyage a eu lieu dans un pays francophone n'exerce pas d'influence sur ce résultat.

La scolarité exerce une grande influence sur les réponses: plus on est scolarisé et moins on croit qu'il faut doubler les films québécois en « français international ».

**Q28V Selon la scolarité**

	0-9 années	10-12 années	13 années +
Oui	60,1 %	46,0 %	33,4 %
Non	39,9 %	54,0 %	66,6 %
(N = 1498)	163	420	915

**La langue des humoristes**

La question sur la langue des humoristes avait été introduite dans le questionnaire de 1998 parce que, depuis plusieurs années déjà, nombreux étaient ceux qui dénonçaient leur relâchement linguistique: on n'a qu'à rappeler le pamphlet de Georges Dor, *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré)*, publié en 1996<sup>65</sup>, et la réaction de sympathie qu'a soulevée la charge de Daniel Pinard contre l'émission *Piment fort* au printemps 2000. En 2005, la chronique télévisée de Denise Bombardier à la chaîne TVA, dont voici quelques extraits, a rallumé un débat dont les cendres continuaient de couvrir: « Trop d'humoristes parlent comme des demeurés et des ignares quand ils veulent nous faire rire. [...] Encore une fois on a assisté dimanche à un gala [celui des Jutra] où la langue fut malmenée. Combien de temps va-t-on continuer de traiter de snobs et d'élitistes les gens qui respectent la langue en faisant un effort pour la bien parler? Pourquoi un vrai Québécois serait-il quelqu'un qui massacre la grammaire et qui sacre comme un charretier<sup>66</sup>? » Un mois plus tard, la presse rapportait les propos de l'ancienne ministre Louise Beaudoin selon laquelle les humoristes en particulier usent d'une « langue bâclée, dévoyée<sup>67</sup> ».

<sup>65</sup> Pour d'autres références et des citations, voir Jacques Maurais, *La qualité de la langue: un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, spécialement p. 191-193; téléchargeable à l'adresse: <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubB147/B147.pdf>.

<sup>66</sup> Luc Denoncourt, « La vengeance des humoristes », *Allô-Vedettes*, 5 mars 2005, p. 7.

<sup>67</sup> Louise Bédard, « Louise Beaudoin se porte à la défense de la langue française », *Le Canada français*, n° 13, avril 2005, p. C6.

Il était donc tentant d'aller vérifier quel était l'écho de ces opinions dans la population.

**Q56 « Les humoristes du Québec (comme ceux de *Juste pour rire*) parlent... »**

Un bon français	47,9 %
Un mauvais français	52,1 %
Total	100 % (N = 1492)

Les Québécois se répartissent presque également entre ceux qui trouvent que les humoristes parlent un bon français et ceux qui trouvent qu'ils parlent un mauvais français.

L'opinion sur la qualité du français parlé par les humoristes divise les générations: près des deux tiers (64,7%) des plus jeunes trouvent que les humoristes parlent un bon français tandis que plus des deux tiers (67,7%) des plus âgés sont de l'avis contraire.

Les femmes (42,8%) sont significativement moins nombreuses que les hommes (53,2%) à dire que les humoristes parlent un bon français.

Le fait d'avoir fait un voyage à l'étranger, que ce soit dans un pays francophone ou non, rend beaucoup plus sévère dans le jugement porté sur la langue des humoristes: 59,9% des personnes qui ont voyagé à l'étranger trouvent que les humoristes parlent mal (contre 49,7% des personnes qui n'ont pas voyagé). Ceux qui ont voyagé dans un pays francophone sont encore plus nombreux à juger négativement la langue des humoristes (67,4%, contre 50,3% des personnes qui ont voyagé dans un pays non francophone).

La scolarité n'a pas d'influence sur le jugement qui est porté sur la langue des humoristes.

En 1998, l'OQLF avait posé une question sur les humoristes dont la formulation était différente: « Les humoristes du Québec (comme ceux de *Juste pour rire*) se contentent presque tous de parler un niveau de langue familier ou relâché ». Les réponses avaient été:

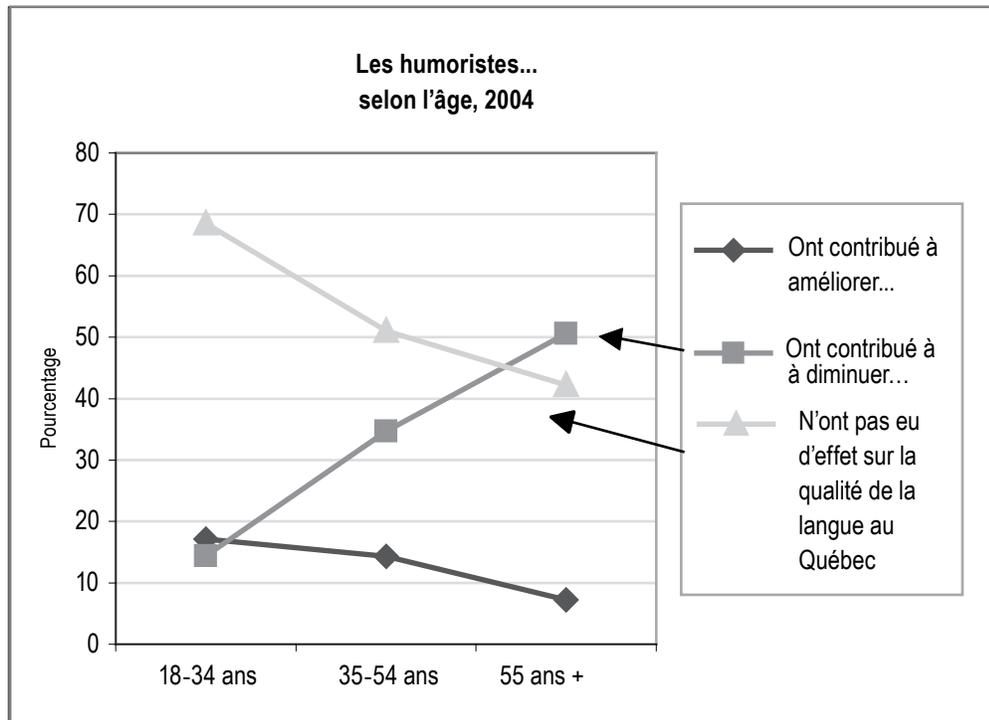
(Sondage de 1998)	
D'accord	91,4 %
En désaccord	8,6 %
Total	100 % (N = 1528)

**Q28Y « Depuis 20 ans, les humoristes (comme ceux de *Juste pour rire*)... ont contribué à améliorer la qualité de la langue au Québec / ont contribué à diminuer la qualité de la langue au Québec / n'ont pas eu d'effet sur la qualité de la langue au Québec. »**

	2004
Ont contribué à améliorer la qualité de la langue au Québec	13,1
Ont contribué à diminuer la qualité de la langue au Québec	33,9
N'ont pas eu d'effet sur la qualité de la langue au Québec	53,0
Total	100 % (N = 1507)

Plus de la moitié des personnes interrogées croit que les humoristes n'ont pas eu d'influence sur la qualité de la langue et le tiers affirme en revanche que leur influence a été néfaste puisqu'elle aurait contribué à diminuer la qualité de la langue.

Notons que, chez les personnes âgées de 55 ans ou plus, la moitié croit que les humoristes ont eu une influence négative. Chez les plus jeunes (18 à 34 ans), au contraire, les deux tiers sont d'avis que les humoristes n'ont pas eu d'influence sur la langue.



**Q28y Selon l'âge**

2004			
(N = 1572)	18-34 ans	35-54 ans	55 ans +
<b>Ont contribué à améliorer la qualité de la langue au Québec</b>	17,1	14,3	7,2
<b>Ont contribué à diminuer la qualité de la langue au Québec</b>	14,4	34,7	50,6
<b>N'ont pas eu d'effet sur la qualité de la langue au Québec</b>	68,5	51,0	42,2

**Conclusion**

Quand ils comparent leur façon de parler avec celle d'autres francophones, les Québécois font preuve, dans

une large mesure, de ce que l'on pourrait appeler de la sécurité linguistique et ils estiment, à près de 60 %, qu'ils parlent mieux que leurs parents. Leur position est plus contradictoire en ce qui concerne la langue des films: ils sont les trois quarts à préférer que les films étrangers soient doublés par des Québécois mais deux d'entre eux sur cinq croient tout de même que les films québécois devraient être doublés en français international pour les marchés étrangers.

Les avis sont encore plus divisés en ce qui concerne l'évaluation de la langue des humoristes où on voit apparaître un fossé entre les générations: l'évaluation est diamétralement opposée entre les personnes plus âgées et la jeune génération.

## CHAPITRE 5

### L'école : la langue des enseignants

La langue de l'école est l'objet de débats, parfois vifs et acrimonieux, depuis des décennies au Québec. Et ce débat n'est pas apparu avec la publication des *Insolences du frère Untel* en 1960, il lui est largement antérieur<sup>68</sup>. En 2005, les critiques se sont focalisées sur la langue des futurs enseignants : les médias<sup>69</sup> ont rapporté que, selon les universités, de 40 % à 79 % des futurs maîtres échouent au test de français qu'ils doivent passer à leur arrivée à l'université (mais certains estiment que les épreuves qui servent à juger des compétences en français sont inadéquates). La majorité des erreurs porteraient sur des acquis qui auraient dû se faire avant la 5<sup>e</sup> secondaire. Des mesures de redressement ont été annoncées pour l'automne 2006.

En 1999, l'Office québécois de la langue française a publié un numéro de la revue *Terminogramme* dont le thème était « La norme du français au Québec : perspectives pédagogiques ». Un chapitre y présentait les résultats d'un sondage de 1998 portant sur la langue des enseignants. Les mêmes questions ont été reprises dans un autre sondage en 2004. Le présent chapitre compare les résultats de ces deux sondages.

### La langue des enseignants en général

#### Q29B « Diriez-vous que les enseignants des écoles du Québec parlent le français... ? »

	1998	2004
<b>Bien</b>	83,0%	89,6%
<b>Mal</b>	17,0%	10,4%
<b>Total</b>	100% (N = 1454)	100% (N = 1499)

\* Différences significatives entre les années

<sup>68</sup> Voir Jacques Maurais, « La crise du français au Québec », dans Jacques Maurais (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Éditeur officiel/Éditions Le Robert, 1985, p. 39-83. Voir aussi Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998.

<sup>69</sup> Par exemple : Marie-Andrée Chouinard, « Pauvreté du français des futurs enseignants », *Le Devoir*, 22 novembre 2005.

Les Québécois ont une opinion plus favorable en 2004 de la façon de parler des enseignants et cette amélioration de l'opinion, même si elle est générale, est encore plus perceptible dans deux groupes de la population : les moins scolarisés (de 77,0 % à 91,6 %) et les plus âgés (de 70,0 % à 85,9 %).

#### Q29B Selon l'âge

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
<b>Bien</b>	88,4*	91,0*	86,5*	91,4*	70,0*	85,9*
<b>Mal</b>	11,6*	9,0*	13,5*	8,6*	30,0*	14,1*

\* Différences significatives

#### Q29B Selon la scolarité

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
	%	%	%	%	%	%
<b>Bien</b>	77,0*	91,6*	82,5*	86,9*	84,6*	90,7*
<b>Mal</b>	23,0*	8,4*	17,5*	13,1*	15,4*	9,3*

\* Différences significatives

Même si neuf Québécois sur dix trouvent que les enseignants parlent bien, ils sont presque aussi nombreux à déclarer qu'ils devraient parler mieux. On se doit de constater une sorte de contradiction : malgré la bonne opinion que la population a du parler des enseignants, elle trouve que ces derniers devraient tout de même améliorer leur façon de parler. La demande que les enseignants parlent mieux a crû chez les 18-34 ans, passant de 76,4 % en 1998 à 80,9 % en 2004 ; en revanche, elle a connu une baisse chez les plus âgés (de 92,8 % à 86,8 %).

**Q30 « Devraient-ils [=les enseignants] parler mieux ou moins bien le français ? »**

	1998	2004
Mieux	83,8%	84,3%
Aussi bien	16,2%	15,7%
Total	100 % (N = 1454)	100 % (N = 1501)

Pas de différences significatives entre les années

Pour faire le tableau précédent, nous n'avons pas tenu compte des réponses « moins bien » (1 %). Notons aussi que la réponse « aussi bien » n'était pas suggérée dans la question pour tenter d'obtenir des opinions plus catégoriques.

Le sondage de 2004 a essayé de déterminer quelle était la perception que la population avait de la façon de parler des enseignants et de la façon dont ils devraient parler : parlent-ils à la française ou à la québécoise ? Devraient-ils parler à la française ou à la québécoise ?

**Q31 « En général, diriez-vous que les enseignants des écoles du Québec parlent... : tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise, tout à fait à la manière québécoise ? »**

	2004
Manière française	9,1 %
Manière québécoise	90,9 %
Total	100 % (N = 1513)

**Q32 « Devraient-ils parler ... : tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise, tout à fait à la manière québécoise ? »**

	2004
Manière française	25,2
Manière québécoise	74,8
Total	100 % (N = 1513)

Pour plus de facilité dans l'interprétation des résultats, les réponses ont été ramenées à deux : « manière française » et « manière québécoise ».

Neuf Québécois sur dix croient que les enseignants parlent à la manière québécoise mais ils ne sont plus que trois sur quatre à affirmer que c'est ainsi qu'ils devraient parler. Il n'en demeure pas moins que la grande majorité de la population est d'avis que les enseignants doivent parler à la québécoise, mais on note l'apparition de ce qui est peut-être une tendance : les moins de 55 ans sont un peu plus nombreux à souhaiter que les enseignants parlent à la française (27,9 %, contre 18,4 %).

Les questions 31 et 32 n'avaient pas été formulées de la même façon en 1998. On demandait alors plutôt si les enseignants parlaient ou devraient parler comme des Français de France, comme les lecteurs des bulletins d'information de Radio-Canada, comme la plupart des politiciens ou comme les gens ordinaires qu'on voit dans les jeux télévisés.

La formulation de 1998 offre des inconvénients méthodologiques parce qu'elle présente les Français comme un bloc (on ne distingue pas entre les politiciens, les présentateurs d'émissions, le « Français moyen », etc.) et parce qu'elle mêle différentes situations de communication.

**Q31 « En général, diriez-vous que les enseignants du Québec parlent... ? »**

	1998
Comme des Français de France	0,7
Comme des personnes qui lisent les nouvelles à Radio-Canada	19,3
Comme la plupart des politiciens du Québec	15,4
Comme le monde ordinaire qu'on voit dans les jeux télévisés	64,5
Total	100 % (N = 1414)

**Q32 « Devraient-ils parler... ? »**

	1998
Comme des Français de France	2,7%
Comme des personnes qui lisent les nouvelles à Radio-Canada	54,7%
Comme la plupart des politiciens du Québec	8,8%
Comme le monde ordinaire qu'on voit dans les jeux télévisés	33,8%
Total	100% (N = 1418)

Le taux de non-réponse aux questions 31 et 32 avait été assez élevé : autour de 11,0 %.

Près des deux tiers des Québécois trouvaient en 1998 que les enseignants parlent « comme le monde ordinaire qu'on voit dans les jeux télévisés » – c'est-à-dire une forme de parler que l'on pourrait qualifier de vernaculaire. Cette situation ne semble guère satisfaisante puisque plus de la moitié des répondants souhaitaient que les enseignants se conforment plutôt à ce que l'on appelle le « modèle radio-canadien ». Les résultats de 1998 montrent bien l'importance de ce modèle qui semble incontournable dès que l'on aborde les questions de norme au Québec.

**La langue des enseignants de français**

Les questions précédentes portaient sur la langue des enseignants *en général*. Les sondages de 1998 et de 2004 avaient aussi des questions qui portaient spécifiquement sur la langue des enseignants de français.

**Q33 « Selon vous, les professeurs de français du primaire et du secondaire au Québec parlent-ils mieux ou moins bien que les professeurs des autres matières ? »**

	1998	2004
Mieux	41,9%*	52,8%*
Moins bien	5,4%	3,8%
Aussi bien	52,7%*	43,4%*
Total	100% (N = 1237)	100% (N = 1339)

\* Différences significatives entre les années

Il faut noter l'importance du taux des non-réponse : 22,1 % en 1998, 16,1 % en 2004. Si plusieurs ont de la difficulté à répondre à une question aussi précise, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas ou n'ont plus d'enfants d'âge scolaire ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas l'occasion de fréquenter des enseignants.

Plus de la moitié des personnes enquêtées en 2004 trouvent que les enseignants de français parlent mieux que les professeurs d'autres matières, ce qui représente une hausse de plus de 11 points par rapport à 1998. Une bonne partie de cette hausse s'explique par l'opinion favorable des 18 à 34 ans (gain de 14,1 points dans cette tranche d'âge) même si cette plus grande appréciation de la langue parlée par les maîtres de français est partagée par toutes les classes d'âge.

**Q33 Selon l'âge**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
Mieux	48,5	62,6	41,0	51,1	35,1	44,2
Moins bien	4,3	2,7	4,7	1,9	8,2	8,4
Aussi bien	47,2	34,7	54,2	47,0	56,7	47,4

**Q34 « Devraient-ils [=les professeurs de français] parler mieux ou moins bien que les professeurs des autres matières ? »**

	1998	2004
Mieux	68,2	70,1
Aussi bien	31,8	29,9
Total	100% (N = 1403)	100% (N = 1481)

Pas de différences significatives entre les années

Pour forcer les répondants à prendre position, la possibilité de répondre « aussi bien » ne leur était pas offerte dans la formulation de la question.

Alors qu'à la question précédente, la moitié des répondants trouvaient que, de fait, les maîtres de français parlent mieux que les enseignants des autres matières,

plus des deux tiers sont pourtant d'avis que la situation n'est pas idéale puisqu'ils estiment que les professeurs de français devraient améliorer leur façon de parler par rapport à la façon de parler des autres enseignants.

L'amélioration que l'on attend dans la façon de parler des enseignants de français est encore davantage mise en évidence dans les réponses à la question suivante.

**Q37i « Au Québec, les professeurs de français devraient soigner davantage leur façon de parler le français en classe. »**

	2004
D'accord	84,1
En désaccord	15,9
Total	100 % (N = 1498)

Pour simplifier, les quatre possibilités de réponse (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, tout à fait en désaccord) ont été ramenées à deux.

La question 37i n'avait pas été posée en 1998.

Plus de quatre Québécois sur cinq trouvent que les enseignants de français devraient améliorer leur façon de parler.

La scolarité n'influe en rien sur les réponses à cette question. En revanche, plus on est âgé, et plus on trouve que les professeurs de français devraient davantage soigner leur façon de parler.

Les femmes sont un peu plus nombreuses (87,2 %) que les hommes (80,7 %) à souhaiter une amélioration de la façon de parler des maîtres de français.

Quand on compare les réponses aux questions 34 et 37i, on voit bien que les exigences envers les professeurs de français sont très élevées. Même si la population reconnaît que les enseignants en général parlent bien le français (89,6 % d'avis favorables en 2004), on sent un certain malaise devant la façon de parler des professeurs de français puisque 84,1 % des répondants

à la question 37i trouvent qu'il devrait y avoir amélioration. Toutefois, l'insatisfaction qui est ainsi exprimée ne va pas jusqu'à remettre en question la compétence des enseignants de français.

**Q35 « Diriez-vous que les professeurs de français du primaire et du secondaire au Québec ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit ? »**

	1998	2004
Oui	75,1	74,8
Non	24,9	25,2
Total	100 % (N = 1274)	100 % (N = 1405)

Pas de différences significatives entre les années

Il faut noter le taux important de non-réponse : 19,7 % en 1998, 11,9 % en 2004.

Les trois quarts des Québécois estiment que les maîtres de français ont les compétences nécessaires pour enseigner. Plus les répondants sont jeunes, plus ils croient que les professeurs de français sont compétents : 82,1 % des 18-34 ans en 2004 contre 68,8 % des 55 ans et plus.

**La langue des enseignants d'autres matières que le français**

Une seule question des sondages de 1998 et de 2004 portait directement sur la langue des maîtres qui enseignent d'autres matières que le français.

On se rappellera que le Conseil de la langue française avait recommandé en 1987 « que le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science prennent les mesures appropriées pour préciser et faire connaître à l'ensemble du corps professoral des ordres secondaire et collégial la responsabilité des professeurs des matières autres que le français dans l'apprentissage du français<sup>70</sup> ». Le ministère de l'Éducation avait beaucoup insisté sur ce point dans son plan d'action de 1988, mais cette préoccupation était absente du docu-

<sup>70</sup> Conseil de la langue française, *L'enseignement du français, langue maternelle* (avis), Québec, 1987, p. 27.

ment de consultation de novembre 1993. Malgré tout, l'idée que la qualité du français doit être la préoccupation de tous les enseignants et pas seulement des professeurs de français a fait lentement son chemin, comme on l'a appris par une enquête<sup>71</sup> réalisée par la Direction de l'évaluation du ministère de l'Éducation en juin 1990 et comme on le voit depuis 1999-2000 par l'introduction de la notion de « compétences transversales » à l'occasion de la refonte des programmes d'enseignement entreprise par le ministère de l'Éducation.

On se doit aussi de souligner que les enseignants de matières autres que le français ont un rôle important à jouer dans la diffusion des termes français de leurs spécialités. Même si la terminologie française d'une spécialité s'acquiert surtout au collégial et à l'université, cette acquisition commence souvent au secondaire. Le monde scolaire est ainsi un acteur important dans la francisation de la langue du travail au Québec.

**Q36 « [Diriez-vous] que les professeurs d'une autre matière que le français au Québec ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit ? »**

	1998	2004
Oui	48,3	51,2
Non	51,7	48,8
Total	100 % (N = 1202)	100 % (N = 1340)

Pas de différences significatives entre les années

Le quart des personnes enquêtées a refusé de répondre à cette question en 1998, 16 % en 2004. Ici aussi on peut supposer que si plusieurs ont de la difficulté à répondre à une question aussi précise, c'est peut-être

parce qu'ils n'ont pas ou n'ont plus d'enfants d'âge scolaire ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas l'occasion de fréquenter des enseignants.

La moitié des répondants est d'avis que les enseignants des matières autres que le français sont compétents pour enseigner le français écrit. C'est dire que, selon l'opinion de la population, du moins, il y aurait lieu de faire mieux.

En 1998, plus on était scolarisé et plus on trouvait que les professeurs des autres matières n'avaient pas les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit. Cette relation ne joue plus en 2004.

La question des sondages de 1998 et de 2004 ne portait que sur la langue écrite des enseignants de matières autres que le français. Une étude<sup>72</sup>, ne portant, il est vrai, que sur trois facultés de sciences de l'éducation, nous apprenait par ailleurs en 2001 que les futurs enseignants de matières autres que le français utilisent plus de variantes familières lorsqu'ils parlent que les futurs enseignants de français. Une nouvelle étude<sup>73</sup>, publiée en 2005, a confirmé cette tendance.

### Conclusion

Les francophones du Québec font une évaluation globalement positive du parler des enseignants mais ils souhaitent une certaine amélioration vers une plus grande conformité au modèle linguistique de Radio-Canada.

Cette demande d'amélioration exprimée par la population est corroborée par les résultats d'études descriptives et par les observations de commentateurs linguistiques. En effet, Luc Ostiguy, après avoir passé en revue les études portant sur la langue des ensei-

<sup>71</sup> Michelle Provost, « La qualité du français dans toutes les disciplines au primaire et au secondaire », *Vie pédagogique*, n° 74, septembre-août 1991, p. 38-41.

<sup>72</sup> Flore Gervais, Luc Ostiguy, Christophe Hopper, Monique Lebrun et Clémence Préfontaine, *Aspects du français oral des futurs enseignants : une étude exploratoire*, Québec, Conseil de la langue française, 2001.

<sup>73</sup> Luc Ostiguy, Éric Champagne, Flore Gervais et Monique Lebrun, *Le français oral soutenu chez les étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire*, OQLF, Étude 4, coll. « Suivi de la situation linguistique », 2005, p. 33.

gnants, fait la remarque suivante : « Il faut reconnaître qu'une majorité de futurs enseignants ont une connaissance et une capacité à utiliser la langue standard trop limitées pour qu'ils puissent, en classe, assumer pleinement leur rôle de modèle linguistique par rapport à cette dimension de la maîtrise de la langue parlée<sup>74</sup>. » Un professeur de didactique du français dans une université québécoise émet pour sa part ce jugement sévère : « À plusieurs reprises, nous avons pu constater que des étudiants ayant réussi des tests de mesure du fran-

çais écrit existants et reconnus comme étant très exigeants ne témoignent pas dans d'autres situations de formation (qu'il s'agisse des travaux présentés dans le cadre des cours ou des prestations en stage) d'une qualité de communication orale ou écrite conforme aux exigences de l'exercice de la profession<sup>75</sup>. » Et pour Monique Lebrun, « l'accroissement des connaissances de la langue de la part des enseignants » est un défi qui reste à relever<sup>76</sup>.

---

<sup>74</sup> Luc Ostiguy, « La maîtrise de la norme du français parlé dans l'enseignement et les médias : constats et perspectives », dans *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Conseil supérieur de la langue française/Éditions Fides, 2005, p. 477.

<sup>75</sup> Olivier Dezutter, « La qualité du français des futurs enseignants devrait être une priorité », *Le Devoir*, 7 janvier 2004, p. B5.

<sup>76</sup> Monique Lebrun, « Qualité de la langue d'enseignement et formation des maîtres », dans *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Conseil supérieur de la langue française/Éditions Fides, 2005, p. 491.

## CHAPITRE 6

### La langue des jeunes

La langue des jeunes, singulièrement la langue qu'ils parlent, est l'objet de critiques depuis tant d'années que ceux qui les critiquaient il y a une génération sont maintenant grands-parents et que ceux qui étaient critiqués à cette époque sont maintenant parents et... critiquent à leur tour la façon de parler ou les connaissances grammaticales de leurs enfants. On pourrait multiplier les citations pour montrer qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau au Québec, ni dans la tradition française, ni même ailleurs dans le monde<sup>77</sup>.

Compte tenu de l'importance du discours sur la langue des jeunes, un certain nombre de questions ont cherché à cerner davantage l'opinion de la population tant dans le sondage de 1998 que dans celui de 2004. Nous pourrions donc déterminer s'il y a eu évolution sur ce plan.

#### L'environnement familial

On ne sera pas étonné de découvrir qu'il y a quasi-unanimité dans la population pour affirmer que la langue des jeunes est influencée par la langue parlée au sein de la famille.

#### Q56C « La langue des jeunes est influencée par la langue parlée au sein de la famille. »

	1998	2004
D'accord	92,3	91,5
En désaccord	7,7	8,5
Total	100 % (N = 1562)	100 % (N = 1580)

Pas de différences significatives entre les années

L'influence de l'environnement familial sur la langue des jeunes se manifeste notamment dans le fait que trois Québécois sur quatre disent qu'ils ont l'habitude

de corriger souvent ou très souvent leurs enfants quand ces derniers font des fautes de français. Plus les parents sont scolarisés, plus ils corrigent leurs enfants.

#### Q55 « Avez-vous très souvent, souvent, rarement ou jamais l'habitude de corriger vos enfants, quand ils font des fautes de français en parlant ? »

	1998	2004
Très souvent	29,9*	25,0*
Souvent	44,4*	51,8*
Rarement	16,6	16,6
Jamais	9,1*	6,7*
Total	100 % (N = 1193)	100 % (N = 1172)

\* Différences significatives entre les années

Le tableau montre de légères variations entre les années. Mais si, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises dans le présent rapport, on procède à un regroupement en deux seules catégories, il n'y a alors plus aucune variation.

#### La langue des jeunes dans son environnement extra-familial

La grande majorité des répondants trouve que les jeunes qu'ils côtoient ne s'efforcent pas de parler français correctement.

#### Q54 « Est-ce que les jeunes que vous côtoyez habituellement s'efforcent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de parler français correctement ? »

	1998	2004
Beaucoup	32,6	29,6
Peu	67,4	70,4
Total	100 % (N = 1550)	100 % (N = 1563)

Pas de différences significatives entre les années

<sup>77</sup> On trouvera plusieurs citations et références sur ce thème dans Jacques Maurais, *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Éditions Le Robert, 1985.

Il n'y a que le tiers des Québécois pour estimer que les jeunes qu'ils côtoient s'efforcent de parler français correctement. Sur ce plan, la situation n'a pas évolué de 1998 à 2004.

On a beaucoup parlé et on a beaucoup écrit sur les effets linguistiques néfastes qu'auraient les humoristes auprès des jeunes<sup>78</sup>. Cette opinion était largement partagée en 1998 mais on constate qu'elle perd maintenant du terrain.

**Q56B « La langue des jeunes est influencée par la langue des humoristes du Québec. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	78,3	62,3
<b>En désaccord</b>	21,7	37,7
Total	100 % (N = 1496)	100 % (N = 1535)

\* Différences significatives entre les années

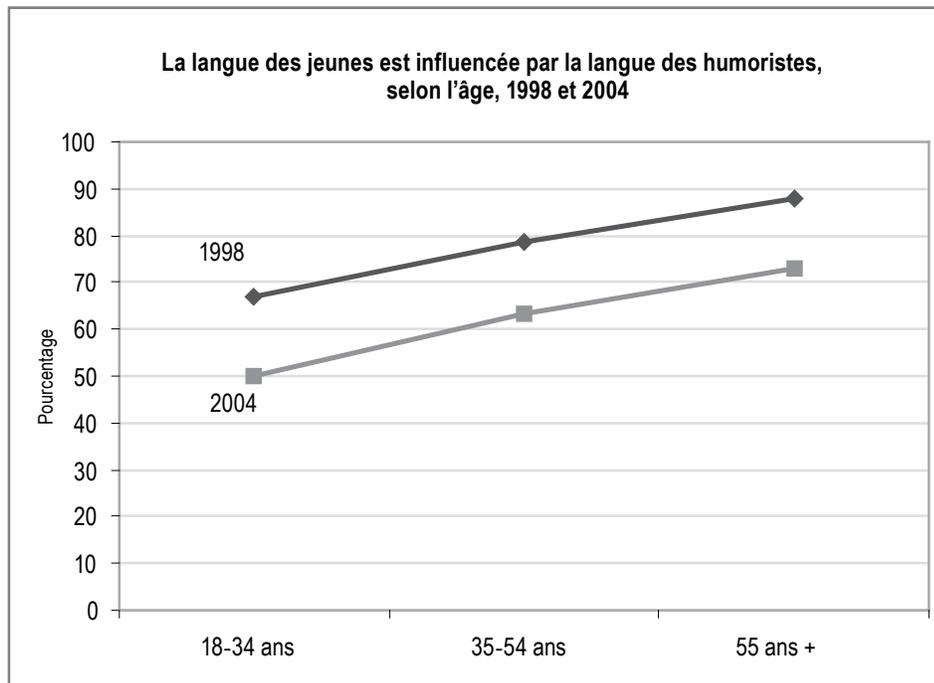
En 1998, les femmes étaient beaucoup plus d'accord (81,0%) que les hommes (74,6%) avec l'affirmation que la langue des jeunes est influencée par celle des humoristes, mais cette différence a disparu en 2004. Inversement, la scolarité n'avait pas d'influence sur la réponse à cette question en 1998, mais elle en a une en 2004: près des trois quarts des moins scolarisés (73,9%) croient à l'influence de la langue des humoristes sur celle des jeunes contre environ 60% des personnes ayant plus de 10 années de scolarité.

La diminution de la perception négative envers la langue des humoristes a touché toutes les tranches d'âge.

**Q56B Selon l'âge**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
<b>D'accord</b>	66,8	49,8	78,6	63,3	87,8	73,0
<b>En désaccord</b>	33,2	50,2	21,4	36,7	12,2	27,0

Différences significatives entre les années



<sup>78</sup> Pour quelques références et citations, voir Jacques Maurais, *La qualité de la langue: un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, p. 192-193.

## La langue écrite

Le thème de la détérioration du français écrit, spécialement celui des jeunes, même s'il n'est pas nouveau (on en trouve des traces en France déjà au XVII<sup>e</sup> siècle), est récurrent dans les médias québécois depuis quelques décennies. Toutefois, l'opinion négative qu'avaient les Québécois du français écrit de leurs enfants est peut-être en train de se modifier : de 1998 à 2004, la proportion des personnes déclarant que les adolescents à la fin de la 5<sup>e</sup> secondaire ne peuvent pas écrire en bon français est passée de 72,9 % à 63,6 %, soit une baisse de plus de neuf points.

### Q37A « À la fin de leurs études secondaires, les finissants des écoles françaises au Québec sont capables d'écrire en bon français. »

	1998	2004
D'accord	27,1	36,4
En désaccord	72,9	63,6
Total	100 % (N = 1515)	100 % (N = 1555)

Les différences entre les années sont significatives

Plus de personnes évaluent donc favorablement la langue des finissants du secondaire en 2004 qu'en 1998. Ces opinions plus favorables se trouvent dans toutes les tranches d'âge et à tous les niveaux de scolarité.

### Q37A Selon l'âge

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
D'accord	33,9	46,3	28,4	33,4	18,0	31,7
En désaccord	66,1	53,7	71,6	66,6	82,0	68,3

Les différences entre les années sont toutes significatives

### Q37A Selon la scolarité

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
	%	%	%	%	%	%
D'accord	32,1	46,0	31,8	44,5	22,7	30,4
En désaccord	67,9	54,0	68,2	55,5	77,3	69,6

Les différences entre les années sont toutes significatives

### Les améliorations souhaitées

On a vu plus haut que sept Québécois sur dix trouvent que les jeunes qu'ils côtoient ne s'efforcent pas de parler français correctement. Quels sont donc les points qui devraient être améliorés ?

### Q38A « Diriez-vous que les jeunes québécois doivent surtout améliorer leur prononciation française, leur grammaire française ou leur vocabulaire français ? »

(La question n'avait pas été posée en 1998.)

	2004
Prononciation française	47,3 %
Grammaire française	26,6 %
Vocabulaire français	26,1 %
Total	100 % (N = 1574)

Alors que le choix pouvait paraître particulièrement difficile entre les trois options proposées, près de la moitié des Québécois interviewés ont déclaré que les jeunes devaient surtout améliorer leur prononciation.

Les variations les plus intéressantes sont produites par l'âge et le niveau de scolarité.

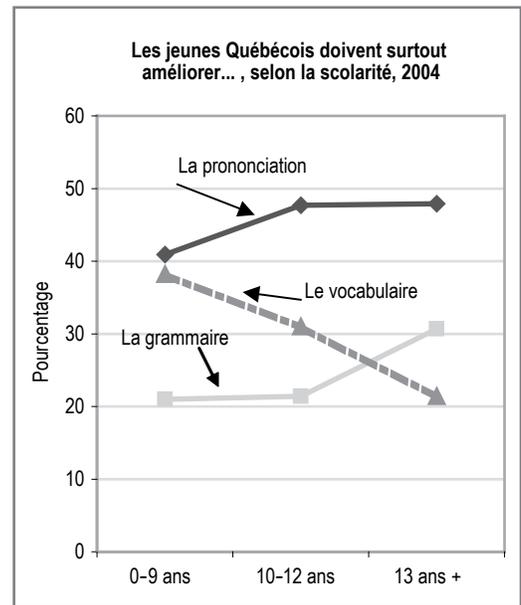
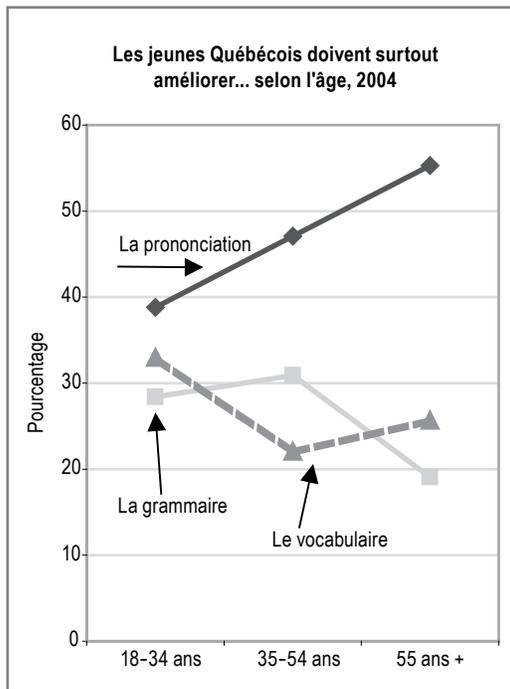
Plus les répondants sont âgés, plus ils trouvent que c'est la prononciation que les jeunes devraient améliorer. La même opinion est partagée par les plus scolarisés. En revanche, le vocabulaire préoccupe les 18 à 34 ans presque autant que la prononciation.

**Q38A**

<b>Selon l'âge</b>			
(N = 1555)	<b>18-34 ans</b>	<b>35-54 ans</b>	<b>55 ans +</b>
<b>Prononciation française</b>	38,8	47,1	55,3
<b>Grammaire française</b>	28,4	30,9	19,1
<b>Vocabulaire français</b>	32,9	22,0	25,6

**Q38A**

<b>Selon la scolarité</b>			
(N = 1547)	<b>0-9 années</b>	<b>10-12 années</b>	<b>13 années +</b>
<b>Prononciation française</b>	40,9	47,7	47,9
<b>Grammaire française</b>	21,0	21,4	30,7
<b>Vocabulaire français</b>	38,1	30,9	21,3



## Conclusion

La prononciation des jeunes préoccupe beaucoup plus que leur grammaire ou leur vocabulaire. Et cette préoccupation est d'autant plus grande que l'on est plus âgé et elle est surtout présente chez les personnes ayant plus de 10 années de scolarité. Pour les 18 à 34 ans, le vocabulaire des jeunes est aussi préoccupant que leur prononciation.

Par ailleurs, de 1998 à 2004, la proportion des personnes déclarant que les adolescents à la fin de la 5<sup>e</sup> se-

condaire ne peuvent pas écrire en bon français a connu une baisse de plus de neuf points. Même si, pendant cette période, le taux global de réussite à l'«épreuve obligatoire d'écriture» de 5<sup>e</sup> secondaire a connu une chute de plus de six points, le taux de réussite en orthographe et le taux de réussite en syntaxe ont connu des hausses notables. La population constate donc une amélioration dans la maîtrise du code écrit chez les jeunes qui va de pair avec l'évaluation faite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## CHAPITRE 7

### La langue des médias

L'opinion que les Québécois se font de la qualité de la langue de leurs médias est un domaine riche d'enseignements puisque nous disposons de données qui permettent une analyse portant sur plus de trois décennies. En effet, les rédacteurs du rapport Gendron avaient fait faire un sondage dont quelques questions portaient sur la langue des médias tant écrits qu'électroniques. Certaines de ces questions ont été reprises dans le sondage de 1998 et dans celui de 2004. Pour des raisons de méthodologie, la comparaison directe n'est pas toujours possible entre les données de la commission Gendron et celles des sondages de 1998 et de 2004; nous tenterons toutefois de faire, partout où cela sera possible, des comparaisons prudentes entre les résultats de ces enquêtes.

#### Les médias écrits

Ces dernières années ont vu la parution de plusieurs études consacrées à la langue des médias écrits: outre les thèses de Louise Tremblay<sup>79</sup> et de Marie-Éva de Villers<sup>80</sup>, mentionnons une étude de la langue de quatre quotidiens québécois publiée par le Conseil de la langue française<sup>81</sup> et le rapport présenté par Daniel Raunet<sup>82</sup> aux États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (commission Larose). Et plusieurs articles d'un numéro de la revue *Terminogramme*<sup>83</sup> publié en 2001 portent sur la langue des médias écrits.

<sup>79</sup> Louise Tremblay, *Qualité de langue et discours journalistique: définition et description linguistique*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1994.

<sup>80</sup> Marie-Éva de Villers, *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*, Montréal, Éditions Québec-Amérique inc., 2005.

<sup>81</sup> Isabelle Clerc, Éric Kavanagh, François Lépine et Renée-Lise Roy, *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)*, Conseil de la langue française, 2001.

<sup>82</sup> Dont on peut lire aussi l'article «La norme dans les médias», *Terminogramme*, n° 97-98, printemps 2001, p. 73-94.

<sup>83</sup> Diane Raymond et André A. Lafrance (dirs), *Norme et médias*, *Terminogramme*, n° 97-98, printemps 2001.

### ... la qualité de la langue des quotidiens: une attention à la hausse

En 1971, la commission Gendron avait voulu savoir si la population québécoise portait attention à la qualité de la langue des journaux. La même question a été reprise en 1998 et en 2004. On notera la forte croissance de la population qui dit se préoccuper de la langue des journaux: de 15 % en 1971 à 37,1 % en 1998. La légère baisse enregistrée en 2004 par rapport à 1998 n'est, en fait, pas significative. On doit plutôt conclure que le même degré de souci de la langue des quotidiens s'est maintenu de 1998 à 2004.

#### Q47 « Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer si les journaux quotidiens que vous lisez sont en bon ou en mauvais français ? »

	Gendron 1971	OQLF 1998	OQLF 2004
<b>Souvent</b>	15%	37,1%	36,0%
<b>Quelquefois</b>	26%	23,8%	24,0%
<b>Rarement</b>	14%	18,5%	20,5%
<b>Jamais</b>	43%	11,7%	13,8%
<b>NSP/NRP</b>	2%	8,6%	5,7%
<b>Total</b>	100% (N = 723)	100% (N = 1450)	100% (N = 1595)

On remarquera aussi la forte diminution de la proportion des personnes qui disent ne jamais remarquer si les journaux sont écrits en bon ou en mauvais français: de 43 % en 1971 à 11,7 % en 1998. (La différence entre le résultat de 2004 et celui de 1998 n'est pas significative.)

**« Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer si les journaux quotidiens que vous lisez sont en bon ou en mauvais français ? », selon le nombre d'années de scolarité, en pourcentage, 1971 et 2004**

	1971	2004	1971	2004	1971	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
(N)	(331)	(180)	(240)	(441)	(152)	(948)
<b>Souvent</b>	7	20,6	15	32,4	33	41,1
<b>Quelquefois</b>	26	17,2	26	25,2	26	24,7
<b>Rarement</b>	10	26,7	18	20,6	20	19,2
<b>Jamais</b>	55	26,1	40	15,6	19	10,2
<b>NSP/NRP</b>	2	9,4	1	6,1	1	4,7

Chez les moins scolarisés, le souci de la langue des quotidiens passe de 7 % en 1971 à 20,6 % en 2004, c'est-à-dire qu'il triple. Chez les personnes ayant de 10 à 12 années de scolarité, le même souci fait plus que doubler pendant cette période puisqu'il passe de 15 % à 32,4 %. L'augmentation, chez les plus scolarisés, est moins importante.

Le rapport de la commission Gendron ne ventile les données à cette question que selon la scolarité. On ne peut étudier l'influence des autres variables sur les réponses que dans les sondages de 1998 et de 2004.

**« Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer si les journaux quotidiens que vous lisez sont en bon ou en mauvais français ? », selon l'âge, en pourcentage, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
<b>Souvent</b>	38,7*	33,7*	40,3	37,7	42,6	43,3
<b>Quelquefois</b>	22,7	23,5	27,0	25,4	28,6	27,4
<b>Rarement</b>	23,7	22,0	19,9*	23,8*	18,2	18,1
<b>Jamais</b>	14,9*	20,8*	12,7	13,1	10,6	11,1

\* Différences significatives

Quand on compare les résultats de 1998 à ceux de 2004 selon la variable âge, on constate que, chez les 18 à 34 ans, on fait un peu moins attention à la qualité de la langue des quotidiens. Malgré tout, le tiers des personnes de cette tranche d'âge dit encore remarquer souvent que les journaux sont écrits en bon ou en mauvais français.

**« Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer si les journaux quotidiens que vous lisez sont en bon ou en mauvais français ? », selon le sexe, en pourcentage, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004
	Hommes		Femmes	
<b>Souvent</b>	39,9	38,1	41,2	38,2
<b>Quelquefois</b>	24,0	22,9	27,9	25,5
<b>Rarement</b>	22,7	24,0	18,6*	21,7*
<b>Jamais</b>	13,4	14,9	12,2*	14,7*

\* Différences significatives

La ventilation des résultats selon le sexe montre qu'il y a eu croissance d'un certain désintérêt chez les femmes entre 1998 et 2004 puisque la proportion des réponses « rarement » et « jamais » a augmenté de quelques points.

Toutefois, pour chacune des années, il n'y a pas de différence significative entre les réponses des hommes et celles des femmes.

**... la langue des médias écrits : une qualité qui serait à la hausse ?**

Pour des raisons méthodologiques, nous n'avons pas repris telle quelle la formulation des questions de la commission Gendron portant directement sur l'évaluation de la qualité de la langue des journaux. Les questions modifiées ont été posées en 1998 et en 2004 : pendant cet intervalle de temps, à première vue relativement court, on constate une amélioration de la perception des Québécois en ce qui concerne la qualité linguistique des journaux qu'ils lisent.

Nous avons reformulé la question utilisée par la Commission Gendron en 1971<sup>84</sup> pour ne laisser que deux choix au lieu de trois et forcer ainsi les répondants à prendre position.

La question, dans sa nouvelle version, a été posée en 1998 et en 2004.

**Q48 « Diriez-vous que la qualité de la langue utilisée dans le journal quotidien que vous lisez habituellement est supérieure ou inférieure à celle de vos propres écrits ? »**

	OQLF 1998	OQLF 2004
Supérieure	49,2%*	56,9%*
Inférieure	13,0%	13,0%
Égale	37,8%*	30,1%*
Total	100 % (N = 1421)	100 % (N = 1463)

\* Différences significatives

Notons d'abord le taux relativement important de personnes qui n'ont pas répondu à cette question : 10 % en 1998, 8 % en 2004. Sans doute s'agit-il de personnes qui lisent peu ou pas les journaux.

En 2004, il y a significativement plus de personnes – plus de la moitié des répondants – qui trouvent que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs propres écrits. La proportion de ceux qui trouvent que la langue des journaux est égale à celle de leurs propres écrits a légèrement diminué en 2004 (moins du tiers des répondants).

**« Diriez-vous que la qualité de la langue utilisée dans le journal quotidien que vous lisez habituellement est supérieure ou inférieure à celle de vos propres écrits ? », selon le sexe, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004
	Hommes		Femmes	
	%	%	%	%
Supérieure	53,8	56,1	45,5*	57,5*
Inférieure	11,1	12,8	14,5	13,3
Égale	35,1*	31,1*	40,0*	29,2*

\* Différences significatives

En 1998, il y avait une différence significative entre les réponses des hommes et celles des femmes qui n'apparaît plus en 2004. En effet, en 1998, plus de la moitié des hommes (53,8%) affirmait que la langue des journaux était supérieure à celle de leurs écrits contre 45,5 % pour les femmes.

De 1998 à 2004, il y a eu des évolutions significatives : beaucoup plus de femmes affirment désormais que la langue de leur journal est supérieure à celle de leurs écrits (57,5 % des femmes en 2004 contre 45,5 % en 1998); la proportion des personnes qui disent que la langue de leur journal équivaut en qualité à celle de leurs écrits a diminué significativement de 1998 à 2004, beaucoup plus chez les femmes (de 40 % à 29,2 %) que chez les hommes (de 35,1 % à 31,1 %).

<sup>84</sup> « Diriez-vous que la qualité de la langue qu'utilise le journal quotidien que vous lisez le plus souvent est meilleure, aussi bonne ou moins bonne que la langue que vous écrivez vous-même? » (SORECOM Inc., *Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971*, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 45.)

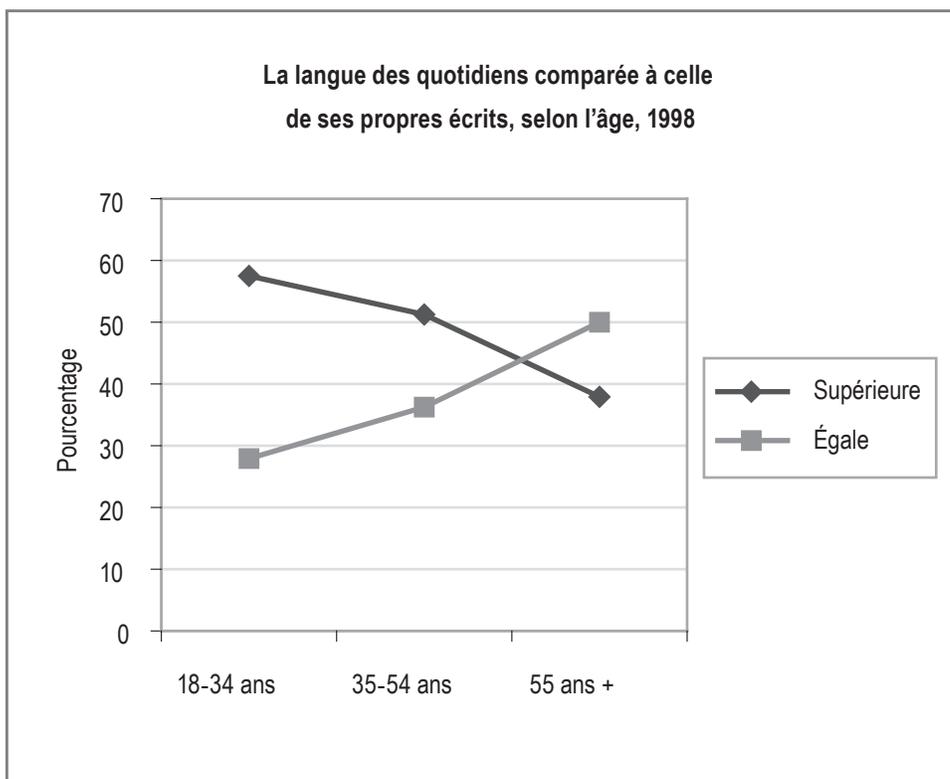
**« Diriez-vous que la qualité de la langue utilisée dans le journal quotidien que vous lisez habituellement est supérieure ou inférieure à celle de vos propres écrits ? » selon l'âge, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
<b>Supérieure</b>	57,6	61,4	51,1*	59,4*	37,8*	49,2*
<b>Inférieure</b>	14,3	12,5	12,5	10,6	12,1*	16,7*
<b>Égale</b>	28,1	26,1	36,4*	30,0*	50,1*	34,1*

\* Différences significatives entre les années

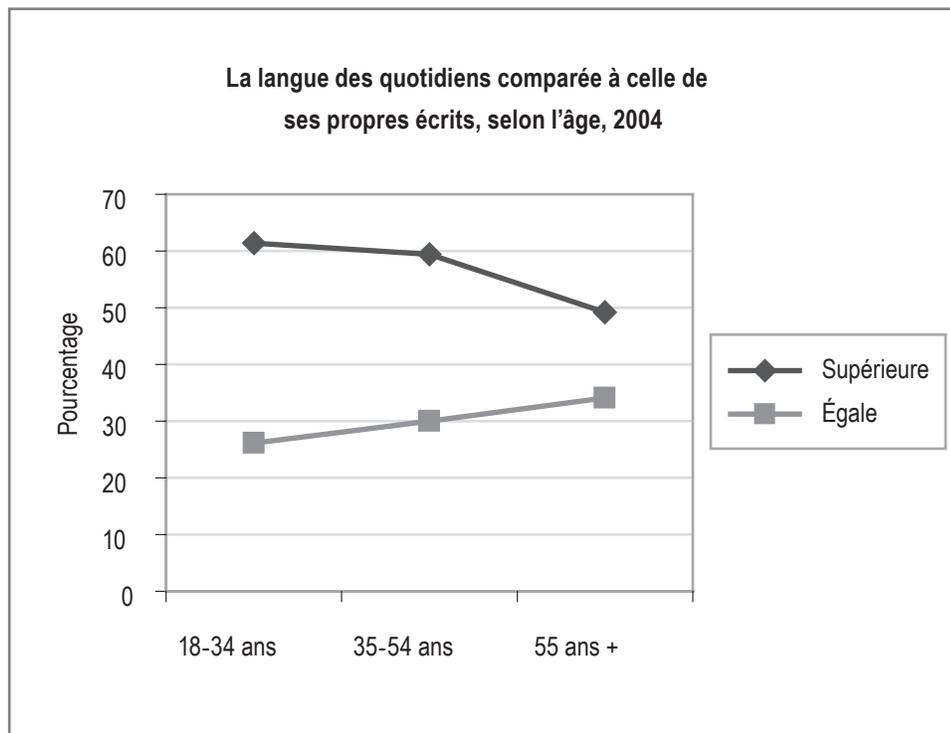
Les différences constatées tant en 1998 qu'en 2004 sont significatives mais les astérisques ne signalent que les différences significatives *entre les années*.

En 1998, plus on était âgé et moins on estimait que la langue des journaux était supérieure à celle de ses propres écrits. En d'autres termes, plus on était âgé et plus on trouvait que la qualité de la langue des journaux ressemblait à celle de ses propres écrits.



Les mêmes tendances prévalent toujours en 2004, mais de façon moins marquée pour ce qui est des per-

sonnes qui estiment que la qualité de la langue des journaux équivaut à celle de leurs écrits.



Les opinions des plus jeunes sur la question n'ont pas bougé de 1998 à 2004. En revanche, on constate des évolutions chez les 35 à 54 ans et chez les personnes de plus de 55 ans. Dans ces deux groupes, il y a plus de personnes en 2004 qui affirment que la langue des journaux est supérieure à celle de leurs écrits. Parmi les 35 à 54 ans, il y en a plus en 2004 qui affirment que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs écrits et moins qui disent qu'elle lui est égale.

**« Diriez-vous que la qualité de la langue utilisée dans le journal quotidien que vous lisez habituellement est supérieure ou inférieure à celle de vos propres écrits ? » selon la scolarité, 1998 et 2004**

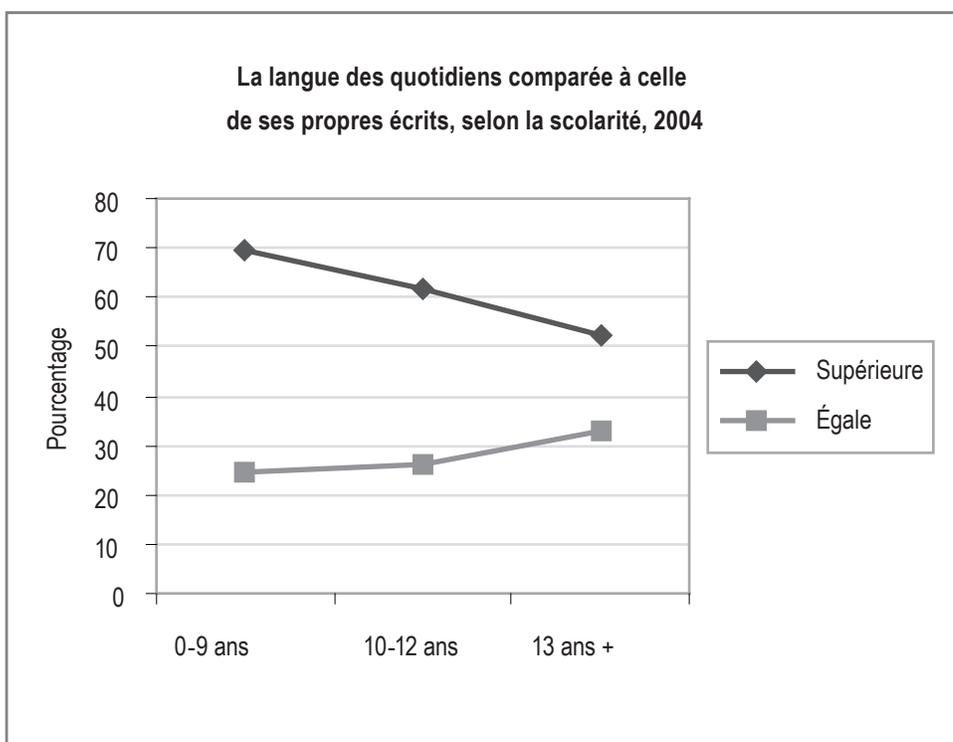
	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
	%	%	%	%	%	%
<b>Supérieure</b>	51,4*	69,4*	58,3	61,8	43,3*	52,1*
<b>Inférieure</b>	9,8*	6,3*	8,4*	12,0*	16,6	14,8
<b>Égale</b>	38,8*	24,4*	33,3*	26,2*	40,1*	33,1*

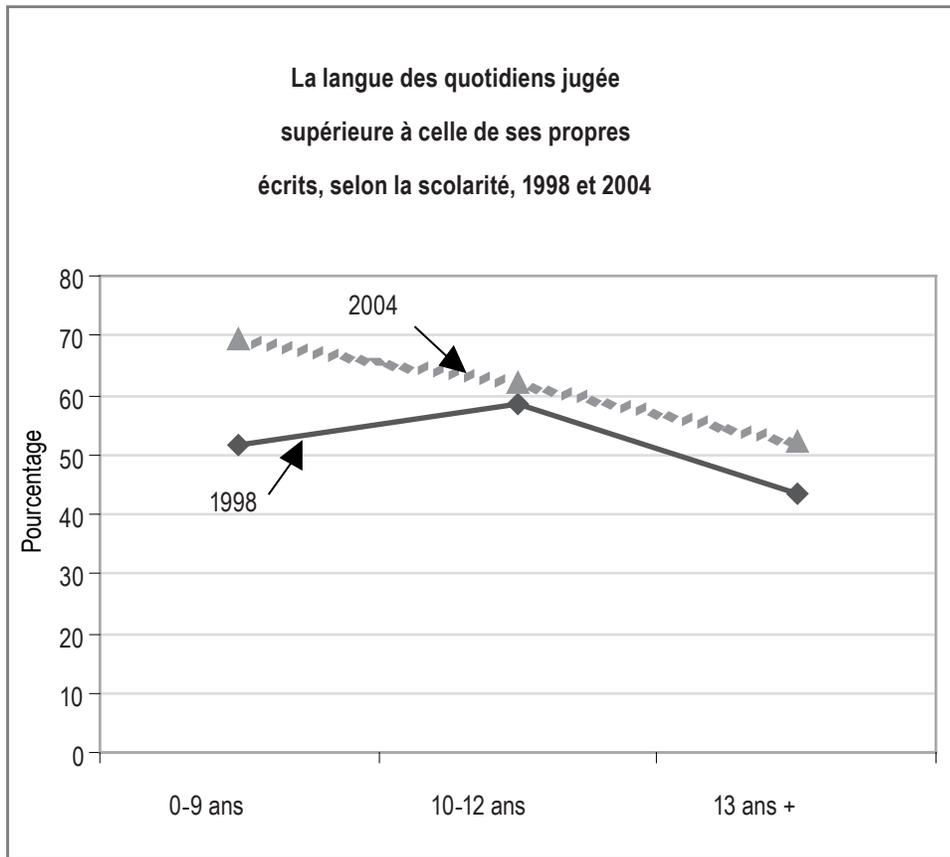
\* Différences significatives entre les années

Les différences constatées tant en 1998 qu'en 2004 sont significatives mais les astérisques ne signalent que les différences significatives *entre les années*.

Pour 1998, on notera surtout qu'il y a presque autant de personnes chez les plus scolarisés qui disent que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs écrits qu'il y en a pour dire qu'elle lui est égale.

En 2004, plus on est scolarisé et moins on a tendance à trouver que la langue des journaux est supérieure à celle de ses propres écrits. Et plus on est scolarisé, plus on a tendance à trouver que la langue des journaux est de la même qualité que celle de ses écrits.





Si l'on compare les résultats de 1998 à ceux de 2004, l'élément le plus frappant est que les Québécois trouvent de plus en plus que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs écrits (sauf chez les personnes qui ont de 10 à 12 années de scolarité). On pourrait penser que cela est dû au fait non que la langue des journaux s'est améliorée mais que les Québécois estiment qu'ils écrivent moins bien qu'il y a quelques années. Or, les réponses à la question suivante montrent qu'il faut rejeter cette dernière interprétation.

**Q49 « Diriez-vous que ces dernières années, les journaux quotidiens de langue française que vous lisez se sont améliorés du point de vue du français ou se sont détériorés ? »**

La possibilité « sont restés au même point » n'était pas lue aux personnes sondées pour les obliger à faire un choix entre les deux positions extrêmes.

**« Diriez-vous que ces dernières années, les journaux quotidiens de langue française que vous lisez se sont améliorés du point de vue du français ou se sont détériorés ? »**

	1998	2004
<b>Se sont améliorés</b>	37,6%*	50,4%*
<b>Se sont détériorés</b>	19,3%	19,1%
<b>Sont restés au même point</b>	43,1%*	30,5%*
Total	100 % (N = 1343)	100 % (N = 1375)

\* Différences significatives entre les années

Il y a une augmentation importante de la proportion des personnes qui croient que la qualité du français des journaux s'est améliorée : cette proportion passe en effet de 37,6 % en 1998 à 50,4 %, soit une hausse de près de 13 points.

**« Diriez-vous que ces dernières années, les journaux quotidiens de langue française que vous lisez se sont améliorés au point de vue du français ou se sont détériorés ? » selon le sexe, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004
	Hommes		Femmes	
	%	%	%	%
<b>Se sont améliorés</b>	36,9*	48,5*	38,1*	52,5*
<b>Se sont détériorés</b>	18,7	19,8	19,8	18,3
<b>Sont restés au même point</b>	44,3*	31,7*	42,1*	29,3*

\* Différences significatives entre les années

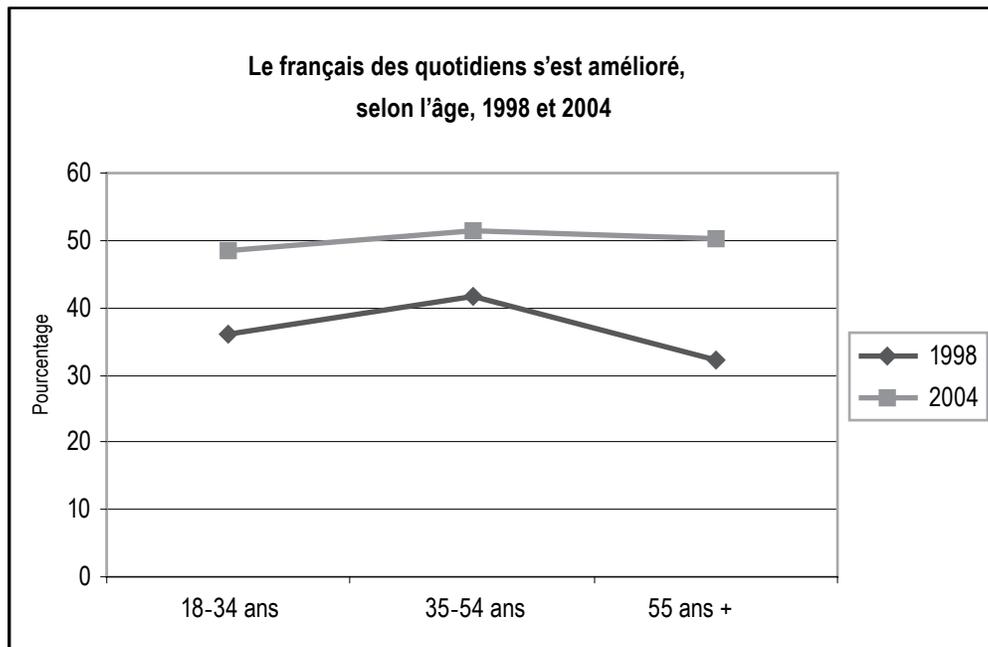
En 1998 et en 2004, il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la réponse à cette question. Mais la différence constatée, entre 1998 et 2004, pour les réponses «se sont améliorés» et «sont restés au même point» sont, elles, significatives.

**« Diriez-vous que ces dernières années, les journaux quotidiens de langue française que vous lisez se sont améliorés du point de vue du français ou se sont détériorés ? » selon l'âge, 1998 et 2004**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
<b>Se sont améliorés</b>	36,1*	48,4*	41,7*	51,5*	32,1*	50,2*
<b>Se sont détériorés</b>	14,3*	19,1*	15,7	17,4	30,2*	21,7*
<b>Sont restés au même point</b>	49,6*	32,5*	42,6*	31,2*	37,8*	28,0*

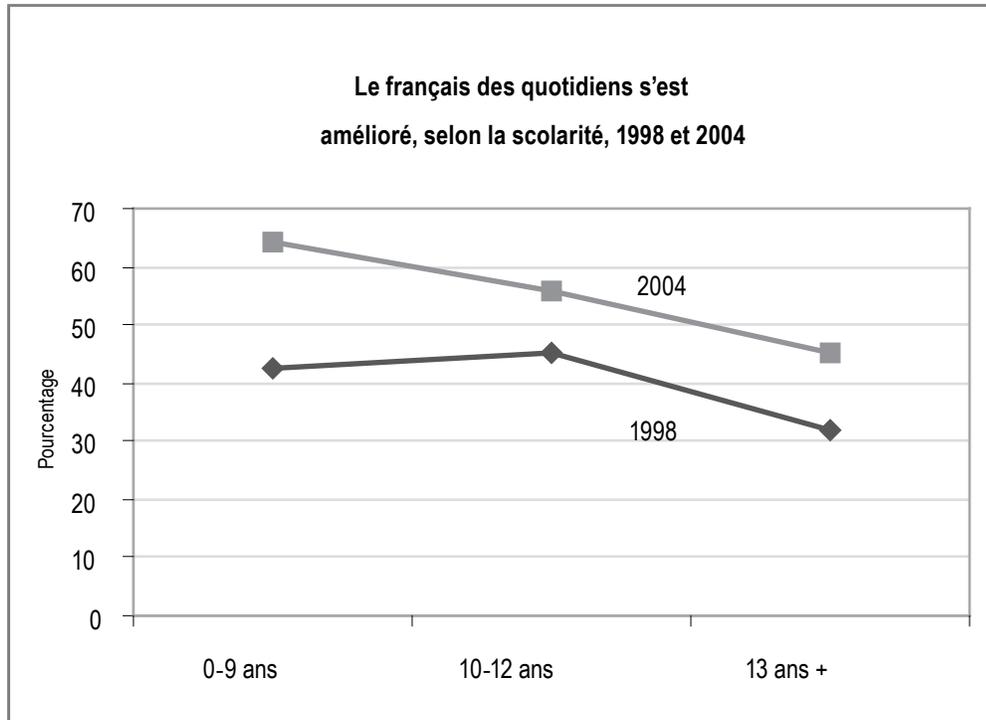
\* Différences significatives entre les années

En 2004, il n'y a pas de différence significative selon l'âge mais il y en avait une en 1998. En 2004, l'opinion voulant que la langue des quotidiens se serait améliorée est donc partagée également entre les trois tranches d'âge, ainsi que le fait voir plus clairement le graphique suivant.



Si l'on ventile les résultats selon la scolarité, on constate que, de 1998 à 2004, l'opinion voulant que la langue des quotidiens se serait améliorée a fait des progrès autant chez les peu scolarisés que chez les moyennement scolarisés et chez les très scolarisés. Ces derniers

demeurent toutefois plus sévères: en 2004, 45 % des personnes ayant 13 années et plus de scolarité trouvent que la langue des quotidiens s'est améliorée, soit près de vingt points de moins que chez les personnes ayant neuf années ou moins de scolarité (64,2 %).



En 2004, peu importe le niveau de scolarité, plus de personnes trouvent donc que la langue des journaux s'est améliorée.

### Les médias électroniques

En 1971, le sondage de la commission Gendron sur la qualité de la langue avait attaché une importance

particulière à la langue de la télévision et à celle de la radio.

Les médias électroniques ont depuis cette époque fait l'objet de quelques analyses linguistiques. En 1984, Claude Rochette<sup>85</sup> a publié une analyse phonétique de la langue des animateurs de la radio et de la télévision en situation d'improvisation. Kristin Reincke<sup>86</sup> a, pour sa

<sup>85</sup> Claude Rochette et Édith Bédard, *La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec. Une analyse phonétique. Un sondage d'opinion*, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, 1984.

<sup>86</sup> Kristin Reincke, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec*, Tübingen, 2004. Version française: *La langue à la télévision québécoise: aspects socio-phonétiques*, avec la collaboration de Luc Ostiguy, Montréal, Office québécois de la langue française, Étude 6, coll. « Suivi de la situation linguistique », 2005.

part, procédé à une étude sociophonétique de la langue de la télévision. La grammaire, la syntaxe et le vocabulaire des bulletins d'information ont fait l'objet d'une analyse publiée en 2005<sup>87</sup>. La même année, Luc Ostiguy a publié ses réflexions critiques sur la langue parlée des médias québécois<sup>88</sup>.

Mais, à notre connaissance, il n'y a pas eu d'autre sondage sur la qualité de la langue des médias d'une ampleur comparable à celui de la commission Gendron avant celui effectué par l'Office québécois de la langue française en 1998. Dans ce dernier cas, il a paru nécessaire, pour des raisons méthodologiques, de reformuler certaines questions du sondage de la commission Gendron, ce qui

fait qu'il est difficile de suivre l'évolution de la situation. Nous essaierons toutefois de faire des comparaisons partout où cela nous semblera raisonnablement possible.

### ... la qualité de la langue à la télévision

Dans le sondage sur la qualité de la langue commandé par la commission Gendron en 1971, les auteurs avaient conclu que les francophones avaient « une tendance très nette à constater qu'il y a[vait] eu amélioration de la langue parlée sur les ondes<sup>89</sup> ». En effet, 48 % des francophones partageaient cette opinion, proportion qui atteignait même les 59 % chez les plus scolarisés.

**Commission Gendron, question 46 :  
« Diriez-vous que depuis les trois dernières années, les stations de télévision de langue française se sont améliorées du point de vue du français, sont restées au même point ou se sont détériorées ? » (1971)**

Se sont améliorées	48 %
Sont restées au même point	40 %
Se sont détériorées	5 %
NSP/NRP	7 %
Total	100 % (N = 594)

**Q41 « Diriez-vous que, ces dernières années, la langue parlée à la télévision francophone du Québec s'est améliorée, ou s'est détériorée ? »**

(On n'offrait pas spontanément la possibilité de répondre « est restée la même ».)

	1998	2004
S'est améliorée	37,5 %*	51,0 %*
Est restée la même	26,5 %*	17,7 %*
S'est détériorée	35,9 %*	31,2 %*
Total	100 % (N = 1487)	100 % (N = 1504)

\* Différences significatives

<sup>87</sup> Jacques Maurais, *La langue des bulletins d'information à la radio québécoise : premier essai d'évaluation*, Office québécois de la langue française, Étude 2, coll. « Suivi de la situation linguistique », 2005.

<sup>88</sup> Luc Ostiguy, « La maîtrise de la norme du français parlé dans l'enseignement et les médias : constats et perspectives », dans *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Conseil supérieur de la langue française/Fides, 2005, p. 471-487, spécialement p. 479 et suivantes.

<sup>89</sup> SORECOM inc., *Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971*, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 73.

De 1998 à 2004, il y a une hausse importante du nombre de personnes qui croient que la situation s'est améliorée. La question de la commission Gendron offrait trois possibilités de réponse, celle des sondages de 1998 et de 2004 seulement deux. On voit ainsi qu'en plaçant les répondants devant une alternative, la proportion est plus grande de ceux qui ont une évaluation négative de l'évolution de la langue des chaînes de télévision. En 1971, alors qu'il était tentant pour les répondants de faire le choix du juste milieu en optant pour la réponse « les stations de télévision sont restées au même point », près de la moitié d'entre eux avaient affirmé qu'ils avaient constaté une amélioration dans la langue des chaînes de télévision. En 1998, avec une formula-

tion différente, à peine un peu plus du tiers des répondants trouvait qu'il y avait eu amélioration par rapport aux années précédentes, mais ils étaient plus de la moitié à partager cette opinion six ans plus tard. Comment expliquer le résultat plus faible de 1998? Pourquoi, à cette date, croyait-on moins qu'en 2004 que la langue de la télévision s'était améliorée dans les années précédentes? Cette opinion est peut-être à mettre en relation avec les nombreuses critiques qui étaient exprimées dans les années 1990 sur la langue des humoristes et sur celle des émissions de variétés<sup>90</sup>. C'est aussi l'époque où Georges Dor, dans l'un de ses pamphlets<sup>91</sup>, s'en prenait lui aussi à la langue des humoristes.

**Commission Gendron, question 44: « Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer la façon dont on parle le français à la télévision ? » (1971)**

Souvent	26 %
Quelquefois	36 %
Rarement	12 %
Jamais	24 %
NSP/NRP	*
Total	100 % (N = 861)

\* Moins de 1 %

Malgré des différences – légères – dans la formulation de la question en 1998 et en 2004 par rapport à 1971, nous croyons qu'il est raisonnable de faire comparer les

**Q38B « Vous arrive-t-il très souvent, souvent, rarement ou jamais de remarquer la façon dont on parle le français à la télévision ? »**

	1998	2004
Très souvent	22,7 %	16,2 %
Souvent	49,2 %	56,4 %
Rarement	20,5 %	22,2 %
Jamais	7,6 %	5,1 %
Total	100 % (N = 1547)	100 % (N = 1575)

résultats des trois sondages si nous ramenons à deux les quatre possibilités de réponse. Les données ainsi regroupées apparaissent dans le tableau suivant.

<sup>90</sup> Pour quelques citations des critiques parues à l'époque dans la presse, voir Jacques Maurais, *La qualité de la langue: un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, p. 191-193.

<sup>91</sup> Georges Dor, *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1996.

**« Vous arrive-t-il de remarquer la façon dont on parle le français à la télévision ? »**

	1971	1998	2004
<b>Souvent</b>	62 %*	71,9 %*	72,6 %
<b>Rarement</b>	36 %*	28,1 %*	27,3 %
Total	100 % (N = 861)	100 % (N = 1547)	100 % (N = 1575)

\* Différences significatives

On constate que, sur une période de trois décennies, il y a une augmentation de la sensibilité à la qualité de

la langue de la télévision qui est de l'ordre d'une dizaine de points.

**Commission Gendron, question 49 : « Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée par les stations de télévision suivantes est supérieure, identique ou inférieure à la qualité de la langue que vous utilisez tous les jours ? » CBFT (1971, Montréal seulement)**

<b>Supérieure</b>	54 %
<b>Identique</b>	39 %
<b>Inférieure</b>	2 %
<b>NSP/NRP</b>	5 %
Total	100 % (N = 383)

Selon les Québécois, l'écart entre la langue qu'ils parlent et celle qu'ils entendent à la télévision de la SRC s'est accru entre 1998 et 2004 (d'une bonne dizaine de points). Même si les données ne sont pas rigoureusement comparables, on peut penser que cet écart s'était accru entre 1971 et 1998. Ces données contredisent – ou, plus exactement, cette perception de la situation contredit – l'opinion d'un spécialiste comme Guy

**Q39 « Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée aux stations de télévision suivantes est supérieure ou inférieure à celle de la langue que vous utilisez tous les jours ? » Q39A Radio-Canada**

(On n'offrait pas spontanément la possibilité de répondre « identique ».)

	1998	2004
<b>Supérieure</b>	63,5 %*	72,8 %*
<b>Identique</b>	31,6 %*	24,8 %*
<b>Inférieure</b>	4,9 %*	2,4 %*
Total	100 % (N = 1479)	100 % (N = 1496)

\* Différences significatives entre les années

Bertrand, conseiller linguistique de la radio-télévision publique, qui écrivait en 1998 :

Avec les années, le fossé entre langue populaire et langue à l'antenne s'est considérablement rétréci. Il est incontestable que l'influence linguistique des médias électroniques a grandement contribué à cette évolution. Paradoxalement, si la langue de la population s'est sensiblement améliorée, celle des médias s'est quelque peu relâchée<sup>92</sup>.

92 Guy Bertrand, « Micro oblige », *Infolangue*, vol. 2, n° 2, printemps 1998, p. 18.

**Commission Gendron, question 49 : « Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée par les stations de télévision suivantes est supérieure, identique ou inférieure à la qualité de la langue que vous utilisez tous les jours ? » CFTM (1971, Montréal seulement)**

Supérieure	35 %
Identique	48 %
Inférieure	12 %
NSP/NRP	5 %
Total	100 % (N = 383)

**Q39 « Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée aux stations de télévision suivantes est supérieure ou inférieure à celle de la langue que vous utilisez tous les jours ? » Q39B TVA**

(On n'offrait pas spontanément la possibilité de répondre « identique ».)

	1998	2004
Supérieure	40,5*	44,3*
Identique	47,5*	43,5*
Inférieure	12,0	12,2
Total	100 % (N = 1419)	100 % (N = 1480)

\* Différences significatives

Selon les Québécois, l'écart entre la langue qu'ils parlent et celle qu'ils entendent à TVA s'est légèrement accru entre 1998 et 2004. Même si les données ne sont

pas rigoureusement comparables, on peut penser que cet écart s'était aussi accru entre 1971 et 1998.

**Q39 « Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée aux stations de télévision suivantes est supérieure ou inférieure à celle de la langue que vous utilisez tous les jours ? » Q39C TQS(Quatre-Saisons)**

	1998	2004
Supérieure	32,1 %	30,7 %
Identique	48,0 %*	39,1 %*
Inférieure	20,0 %*	30,1 %*
Total	100 % (N = 1243)	100 % (N = 1381)

\* Différences significatives

La chaîne Quatre-Saisons n'existait pas à l'époque de la commission Gendron. Sur une période de six ans, la proportion des Québécois qui pensent que la langue parlée à TQS est identique à celle qu'ils parlent tous

les jours est passée de 48 % à 39,1 %. La proportion de ceux qui croient que la langue de TQS est inférieure à celle qu'ils parlent a connu une hausse d'une bonne dizaine de points.

**Commission Gendron, question 45 : « Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations suivantes est excellent, bon, médiocre, mauvais ou très mauvais ? »  
CBFT (1971, Montréal seulement)**

(N)	(300)
Excellent	19 %
Bon	74 %
Médiocre	5 %
Mauvais	*
Très mauvais	-
NSP/PR	*
Total	100 % (N = 300)

\* Moins de 1 %

De 1998 à 2004, la proportion des répondants qui pensent que le français parlé à la SRC est excellent a augmenté de près de douze points. Même si la formulation de la question de 1971 n'est pas rigoureusement comparable, on peut raisonnablement conclure que la réputation d'excellence de la SRC s'est considérable-

**Commission Gendron, question 45 : « Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations suivantes est excellent, bon, médiocre, mauvais ou très mauvais ? »  
CFTM (1971, Montréal seulement)**

Excellent	5 %
Bon	66 %
Médiocre	26 %
Mauvais	1 %
Très mauvais	*
NSP/PR	1 %
Total	100 % (N = 300)

\* Moins de 1 %

**Q40 « Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations de télévision suivantes est excellent, bon, mauvais ou très mauvais? » Q40A Radio-Canada**

	1998	2004
Excellent	37,2 %*	49,3 %*
Bon	61,2 %*	49,9 %*
Mauvais	1,4 %	0,8 %
Très mauvais	0,1 %	0,1 %
Total	100 % (N = 1492)	100 % (N = 1524)

\* Différences significatives

ment accrue depuis une trentaine d'années. Ce qui n'est pas pour surprendre, puisque « Radio-Canada a longtemps fait figure de modèle de langue au Canada français », selon les mots de l'ancien directeur de son service de linguistique<sup>93</sup>.

**Q40 « Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations de télévision suivantes est excellent, bon, mauvais ou très mauvais ? » Q40B TVA**

	1998	2004
Excellent	19,8*	23,6*
Bon	73,7	71,5
Mauvais	6,3*	4,5*
Très mauvais	0,3	0,5
Total	100 % (N = 1444)	100 % (N = 1506)

\* Différences significatives

<sup>93</sup> Robert Dubuc, « La norme linguistique à Radio-Canada », *Terminogramme*, n° 97-98, printemps 2001, p. 127.

Même si elle n'atteint pas le niveau de celle de la SRC, la réputation linguistique de TVA est très bonne puis-

que 95 % des Québécois trouvent que le français qu'on y parle est excellent ou bon.

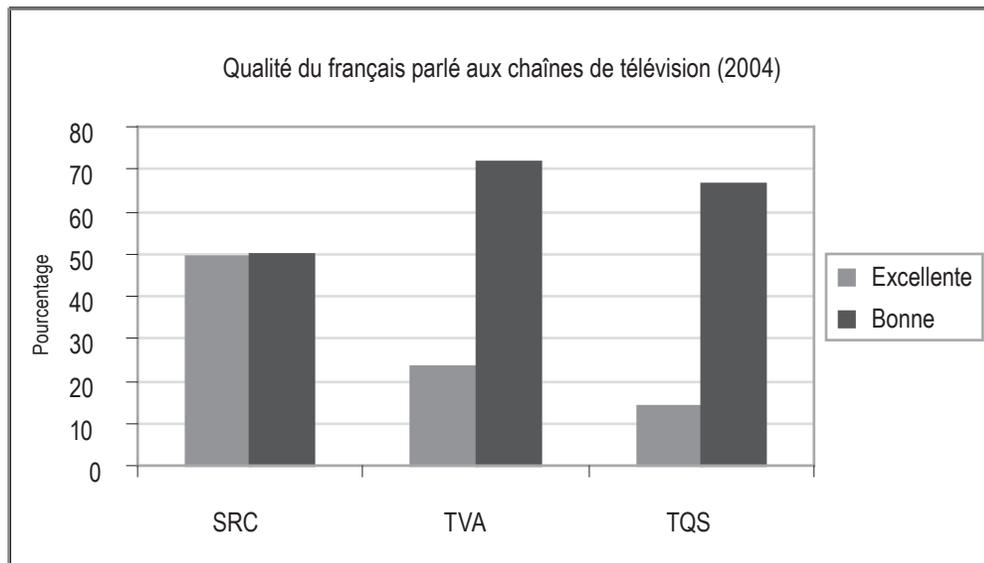
**Q40 « Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations de télévision suivantes est excellent, bon, mauvais ou très mauvais ? » Q40C TQS (Quatre-Saisons)**

	1998	2004
Excellent	13,8	14,1
Bon	73,0*	66,3*
Mauvais	12,3*	17,2*
Très mauvais	0,9*	2,4*
Total	100 % (N = 1271)	100 % (N = 1416)

\* Différences significatives entre les années

L'évaluation qui est faite de la langue parlée sur les ondes de TQS est un peu plus sévère, elle est même un peu plus négative en 2004 qu'en 1998, mais il n'en demeure pas moins que plus de 80 % des répondants trouvent que le français qu'on y parle est bon ou excellent.

Le graphique suivant résume les réponses aux questions 40a, 40b et 40c.



D'autres questions portaient sur la qualité relative du français parlé sur les trois principales chaînes de télévision du Québec. Quand on demande aux Québécois de comparer la qualité du français de ces chaînes, Radio-Canada vient largement en tête en 2004: 62,5 % croient que le français est de meilleure qualité à Radio-Canada qu'à TVA et cette opinion favorable monte à 72,5 % si on compare la langue de Radio-Canada à celle de Quatre-Saisons (TQS). TVA occupe la deuxième place puisque 62,8 % des répondants affirment que la langue qu'on y parle est supérieure à celle de Quatre-Saisons. Cette dernière chaîne occupe donc clairement le dernier rang dans l'opinion publique en ce qui concerne la qualité de la langue.

**... la qualité de la langue de la radio**

Les gens ont plus de difficultés à se prononcer sur la qualité de la langue de la radio que sur celle de la télévision comme l'indiquent les taux de non-réponse: 23 % en 1971, près de 20 % en 1998, près de 15 % en 2004.

En 1971, le tiers des Québécois trouvait que la langue de la radio s'était améliorée au cours des années précédentes. Trente ans plus tard, la même proportion

de la population continue de maintenir cette position, même si, la formulation de la question étant différente, on ne peut affirmer en toute rigueur que tel est bien le cas.

Toutefois, on voit bien que l'opinion publique a senti qu'il y avait eu un changement entre 1998 et 2004, puisque la proportion des personnes qui disent que la langue parlée à la radio est restée la même a fondu de 30,2 % à 19 %. Mais le sens de l'évolution reste difficile à percevoir pour l'ensemble de la population: ceux qui affirment que la langue s'est détériorée sont un peu plus nombreux que ceux qui affirment qu'elle s'est améliorée. En fait, c'est dans le groupe de personnes ayant moins de neuf années de scolarité que les opinions favorables ont le plus crû (de 39 % en 1998 à 60,7 % en 2004) et chez les personnes les plus jeunes (de 25,3 % à 34,5 % chez les 18 à 34 ans) et les plus âgées (de 36,1 % à 48,1 % chez les 55 ans ou plus). La croissance des opinions défavorables caractérise surtout les personnes plus scolarisées et celles ayant moins de 55 ans.

Bref, comme le montre le graphique, plus on est scolarisé et plus on trouve que la langue de la radio s'est détériorée.

**Commission Gendron, question 62:  
« Diriez-vous que depuis les trois dernières années, les stations de radio de langue française se sont améliorées du point de vue du français, sont restées au même point ou se sont détériorées ? » (1971)**

Se sont améliorées	33 %
Sont restées au même point	41 %
Se sont détériorées	2 %
NSP/NRP	23 %
Total	100 % (N = 783)

**Q45 « Diriez-vous que, ces dernières années, la langue parlée à la radio francophone du Québec... ? »**

(On n'offrait pas spontanément la possibilité de répondre « est restée la même ».)

	1998	2004
S'est améliorée	32,4 %	38,5 %
est restée la même	30,2 %	19,0 %
s'est détériorée	37,4 %	42,5 %
Total	100 % (N = 1272)	100 % (N = 1360)

\* Toutes les différences sont significatives

Une partie de l'explication de la mauvaise opinion que les Québécois ont de la langue de la radio, qui se serait détériorée de 1998 à 2004, provient peut-être des polémiques suscitées ces dernières années par quelques animateurs de Montréal et, encore plus, de Québec, et qui ont reçu un large écho. Dans ce cas, la violation

de certaines normes sociales de bonne conduite aurait influé sur le jugement sociolinguistique. Comment expliquer autrement, en effet, que la langue de la télévision se serait, elle, améliorée significativement pendant la même période?

**Q45 « Diriez-vous que, ces dernières années, la langue parlée à la radio francophone du Québec... ? »**

**Selon la scolarité**

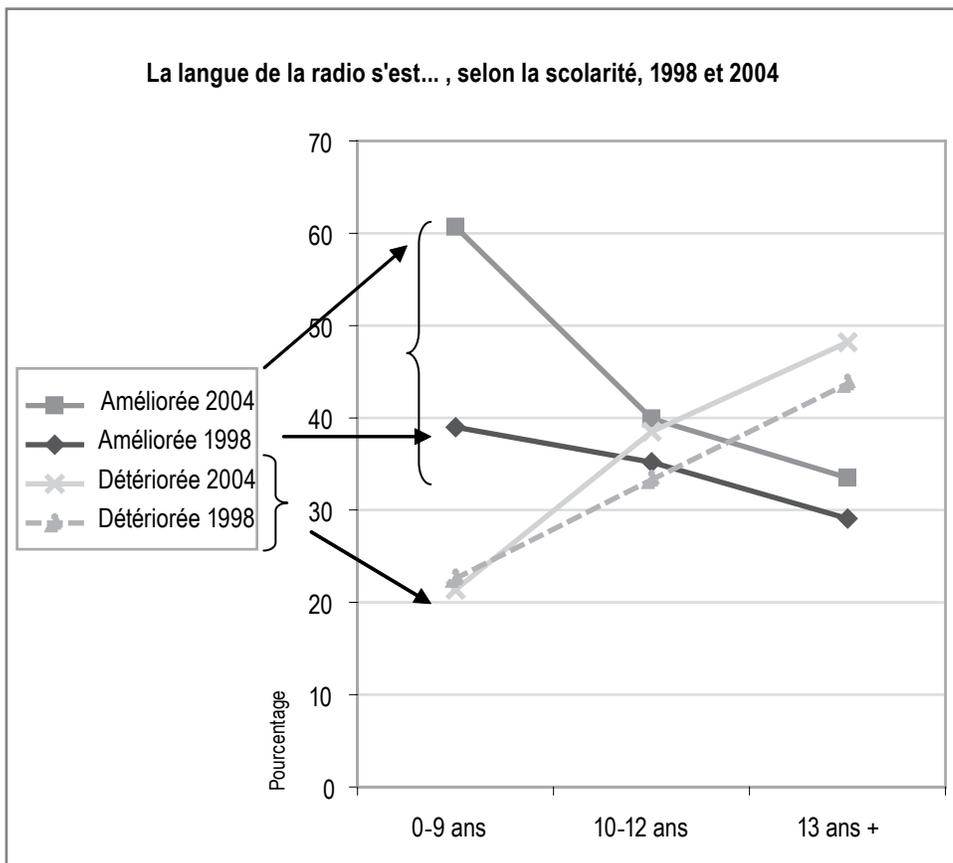
	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
	%		%		%	
<b>S'est améliorée</b>	39,0*	60,7*	35,2*	39,9*	29,1*	33,5*
<b>S'est détériorée</b>	22,6	21,4	33,3*	38,5*	43,7*	48,2*
<b>Est restée la même</b>	38,4*	17,9*	31,4*	21,6*	27,1*	18,3*

\* Différences significatives entre les années

**Selon l'âge**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
	%	%	%	%	%	%
<b>S'est améliorée</b>	25,3*	34,5*	34,4	34,8	36,1*	48,1*
<b>S'est détériorée</b>	43,1*	49,7*	34,9*	45,8*	35,7*	30,2*
<b>Est restée la même</b>	31,6	15,7	30,8*	19,4*	28,2*	21,7*

\* Différences significatives entre les années



**... la langue des animateurs**

Près de 80 % de la population du Québec croit qu'on devrait faire passer un examen de français aux anima-

teurs de la télévision ou de la radio avant de les embaucher.

**Q46 « Les personnes qui lisent les nouvelles ou animent des émissions à la télévision ou à la radio devraient-elles passer un examen de français parlé avant d'être embauchées ? »**

	1998	2004
Oui	79,2%	77,7%
Non	20,8%	22,3%
Total	100 % (N = 1507)	100 % (N = 1572)

Pas de différence significative entre les années

La proportion est aussi forte des personnes qui affirment que la langue des jeunes animateurs des émissions

de variétés n'est pas meilleure que celle de leurs aînés.

**Q56D « Le parler des jeunes animateurs des émissions de variétés est meilleur que celui des animateurs plus âgés. »**

	1998	2004
D'accord	21,8	19,6
En désaccord	78,2	80,4
Total	100 % (N = 1388)	100 % (N = 1461)

Pas de différences significatives entre les années

Les réponses à ces deux dernières questions concordent avec les résultats des études descriptives et les observations des commentateurs linguistiques : « Beaucoup de ceux qui constituent ou constitueront des modèles linguistiques ont une connaissance imparfaite de la langue standard et [...] ils sont incapables d'assumer pleinement leur rôle de modèle linguistique par rapport à cette dimension de la langue parlée<sup>94</sup>. »

### Conclusion

La qualité de la langue des médias écrits est une préoccupation qui a crû de façon importante chez les Québécois au cours des trois dernières décennies. En 1971, ils étaient 15 % à dire qu'il leur arrivait souvent de remarquer si les journaux qu'ils lisaient étaient en bon ou en mauvais français. Cette proportion a grimpé à 36 % en 2004.

Un autre élément intéressant ressort de la comparaison des réponses aux sondages de 1998 et de 2004 : les Québécois trouvent de plus en plus que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs propres écrits. Cette constatation rejoint les conclusions de

deux recherches qui ont porté sur l'évolution de la qualité de la langue de la presse écrite mais qui ont utilisé des méthodologies différentes. La première, la thèse de Louise Tremblay, a porté sur la période de 1961 à 1989; l'auteur en arrive à la conclusion suivante :

L'analyse des indices tend à démontrer que les changements opèrent en faveur de la qualité. Autrement dit, on constate une certaine amélioration de 1961 à 1989, ce qui infirmerait l'hypothèse de la détérioration de la qualité de la langue journalistique véhiculée dans un certain discours. [...] Ainsi, si l'analyse des indices de qualité a dévoilé certaines différences entre les médias québécois et les médias français de 1989, ils ne se révèlent pas si éloignés les uns des autres. En termes de qualité, ils sont, dans les limites de notre analyse, comparables<sup>95</sup>.

La seconde étude, celle d'Isabelle Clerc et de son équipe, a porté sur la langue de quatre titres de presse de 1992 à 1999 : ils arrivent à la conclusion que « la langue des journaux s'est améliorée au cours des dernières années<sup>96</sup> ».

<sup>94</sup> Luc Ostiguy, « La maîtrise de la norme du français parlé dans l'enseignement et les médias : constats et perspectives », *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Conseil supérieur de la langue française/Fides, 2005, p. 483-484.

<sup>95</sup> Louise Tremblay, *Qualité de langue et discours journalistique : définition et description linguistique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1993, p. 192.

<sup>96</sup> Isabelle Clerc, Éric Kavanagh, François Lépine, Renée-Lise Roy, *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)*, Conseil de la langue française, 2001, p. 82.

Les mêmes tendances globalement positives ressortent des réponses aux questions qui ont porté sur la langue de la télévision et de la radio même si, pour la radio, la situation est un peu moins claire. Plus de 70 % des Québécois disent qu'ils remarquent souvent la façon dont on parle le français à la télévision. Ils ont aussi une bonne opinion de la langue parlée sur les trois principales chaînes de télévision. Notons que le français parlé à la Société Radio-Canada fait presque l'unanimité: en effet, en 2004, 99,2% des Québécois répondaient que la langue de Radio-Canada était bonne ou excellente. On a donc raison d'affirmer que la langue de la radio-télévision publique s'est imposée comme la norme de la langue parlée au Québec.

L'évaluation globalement positive de la langue de la télévision que fait la population est en partie confirmée par l'analyse, uniquement sociophonétique il est vrai, de Kristin Reinke: «[...] la langue parlée de la télévision, même la moins châtiée, laisse entendre moins de variantes familières que dans la population en général,

du moins pour ce qui est des variables phonétiques étudiées.» Mais elle ajoute: «Nos observations ne remettent pas en cause les critiques dénonçant l'utilisation de la langue familière sur les ondes<sup>97</sup>.» Et elle note que les conclusions pourraient être différentes si l'on prenait en compte la morphosyntaxe, le lexique ou encore certains aspects pragmatiques et discursifs.

La population évalue plus négativement la langue de la radio, qui se serait détériorée ces dernières années. Une étude récente<sup>98</sup> a souligné l'importance des erreurs de niveau (ou de registre) dans la langue entendue dans les bulletins d'information à la radio: ce fait pourrait en partie expliquer la perception d'une certaine détérioration de 1998 à 2004, sans oublier, comme nous avons déjà eu l'occasion d'y faire allusion, les controverses suscitées par quelques animateurs qui se caractérisaient notamment, mais non uniquement, par le recours à une langue que nous pourrions qualifier poliment de moins châtiée.

<sup>97</sup> Kristin Reincke, *La langue à la télévision québécoise: aspects socio-phonétiques*, avec la collaboration de Luc Ostiguy, Montréal, Office québécois de la langue française, Étude 6, coll. « Suivi de la situation linguistique », 2005, p. 43.

<sup>98</sup> Jacques Maurais, *La langue des bulletins d'information à la radio québécoise: premier essai d'évaluation*, Office québécois de la langue française, Étude 2, coll. « Suivi de la situation linguistique », 2005, p. ex. p. 51.

## CHAPITRE 8

### La langue de la publicité

Il est difficile, même impossible, d'évaluer la qualité de la langue de la publicité sur plusieurs décennies. La commission Gendron avait bien essayé, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, d'évaluer la qualité du français véhiculé alors dans la publicité mais elle avait dû reconnaître que « l'enquête Sorecom intitulée *Étude concernant la langue française dans les agences de publicité au Québec* arrive, dans sa partie qui traite de la qualité de la langue, à des conclusions qui sont inutilisables parce que faussées par vice de méthode<sup>99</sup>. » Marcel Boudreault, chargé par la Commission de préparer la synthèse sur la qualité de la langue, reconnaissait malgré tout que « la langue de la publicité française au Québec s'est considérablement améliorée au cours des dernières années<sup>100</sup> », mais il soulignait qu'une part trop importante de la publicité québécoise était encore traduite ou adaptée de l'anglais et il insistait sur le fait que, la langue de la publicité étant souvent orale, on avait tort de la juger à partir des critères de la langue écrite.

Dans ce chapitre, nous nous consacrerons donc à la comparaison des réponses aux sondages de 1998 et de 2004 et essaierons de voir si des tendances peuvent s'en dégager. Nous ne cacherons pas qu'on peut se demander si ceux qui critiquent la langue de la publicité ne basent pas leur jugement sur le goût (le manque de goût de certaines publicités) plutôt que sur le manque de connaissances linguistiques. Nos données ne nous permettent toutefois pas de trancher entre ces deux hypothèses.

<sup>99</sup> Marcel Boudreault, *La qualité de la langue*, Synthèse réalisée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 331.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 354.

### La publicité télévisée est en bon français...

Plus des deux tiers des répondants québécois estiment que la publicité télévisée est faite en bon français. Cette évaluation est légèrement plus favorable en 2004.

#### Q57 « Diriez-vous que la publicité télévisée est en bon français ? »

	1998	2004
Oui	65,4 %	70,7 %
Non	34,6 %	29,3 %
Total	100 % (N = 1466)	100 % (N = 1525)

Différences significatives entre les années

Plus de neuf Québécois sur dix affirment que la publicité télévisée devrait être toujours en bon français. Sur ce point, il n'y a pas eu de variation dans l'opinion entre 1998 et 2004.

#### Q65A « La publicité télévisée devrait toujours être en bon français. »

	1998	2004
D'accord	93,2	91,4
En désaccord	6,8	8,6
Total	100 % (N = 1557)	100 % (N = 1583)

Pas de différences significatives entre les années

La très grande majorité des répondants croit que les entreprises qui affichent avec des fautes de français ne respectent pas leurs clients. Cette majorité a crû de près de 10 points de 1998 à 2004.

**Q65C « Les entreprises qui affichent de la publicité avec des fautes d'orthographe ou de grammaire, ne respectent pas leurs clients francophones. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	82,8	92,1
<b>En désaccord</b>	17,2	7,9
<b>Total</b>	100 % (N = 1513)	100 % (N = 1572)

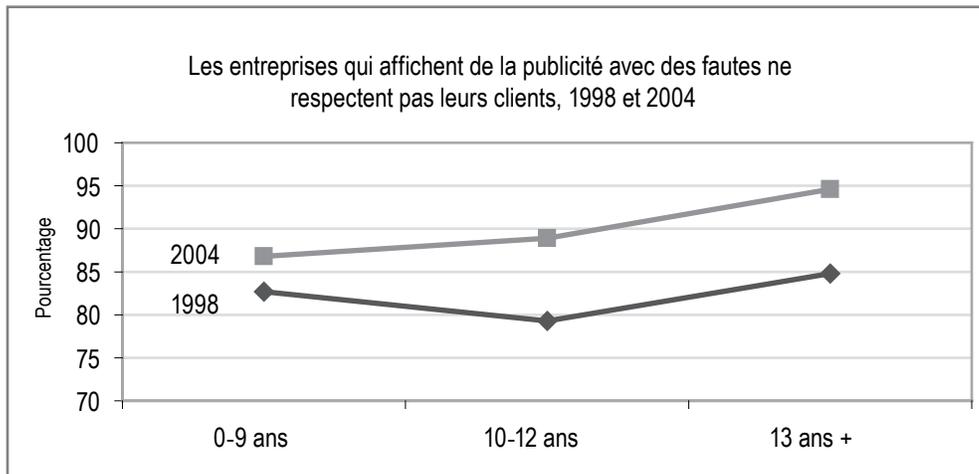
Différences significatives entre les années

La croissance s'est surtout produite chez les personnes ayant plus de 10 années de scolarité.

**Q65C Selon la scolarité**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
<b>D'accord</b>	82,7	86,8	79,3	88,9	84,8	94,6
<b>En désaccord</b>	17,3	13,2	20,7	11,1	15,2	5,4

Toutes les différences entre les années sont significatives



**... mais la publicité a souvent recours à un niveau de langue perçu comme relâché**

De 1998 à 2004, il y a une augmentation du nombre de répondants qui trouvent que la publicité télévisée utilise souvent des expressions familières ou vulgaires.

**Q58 « Diriez-vous que la publicité télévisée utilise très souvent, souvent, rarement ou jamais des expressions trop familières ou même vulgaires ? »**

	1998	2004
<b>Souvent</b>	47,6	53,0
<b>Rarement ou jamais</b>	52,0	47,0
<b>Total</b>	100 % (N = 1485)	100 % (N = 1521)

Différences significatives entre les années

Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse importante chez les hommes (un peu plus de 9 points) (la hausse de 3 points enregistrée chez les femmes n'est pas statistiquement significative).

	1998	2004	1998	2004
	Hommes		Femmes	
<b>Souvent</b>	42,6*	51,7*	51,5	54,4
<b>Rarement ou jamais</b>	57,4*	48,3*	48,5	45,6

\* Différences significatives

De 1998 à 2004, il y a une hausse statistiquement significative, dans toutes les tranches d'âge, de la proportion des personnes qui trouvent que la publicité télé-

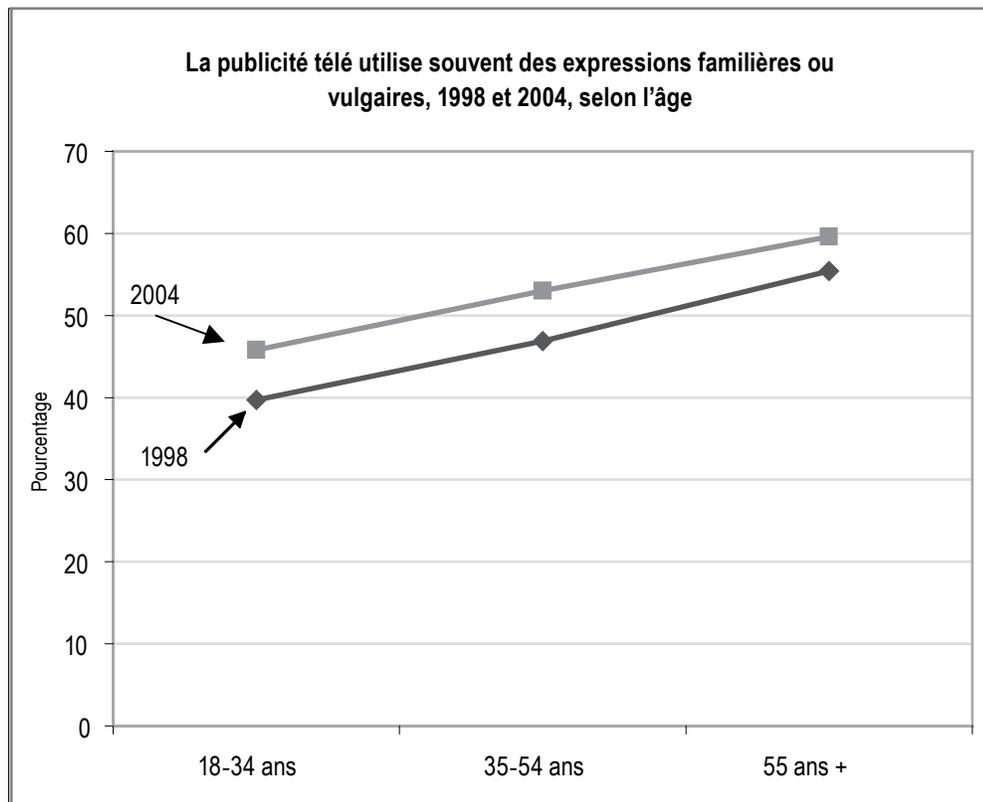
visée utilise souvent des expressions trop familières ou même vulgaires.

#### Selon l'âge

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
<b>Souvent</b>	39,7	45,8	46,9	53,0	55,4	59,6
<b>Rarement ou jamais</b>	60,3	54,2	53,1	47,0	44,6	40,4

Toutes les différences entre les années sont significatives

Chez les personnes qui ont voyagé dans d'autres pays francophones, l'opinion négative envers la publicité télévisée a crû de 15 points de 1998 à 2004.



	1998	2004	1998	2004
	<b>Voyages dans des pays francophones</b>		<b>Voyages dans d'autres pays</b>	
<b>Souvent</b>	47,6*	62,7*	53,3	47,3
<b>Rarement ou jamais</b>	52,4*	37,3*	46,7	52,7

\* Différences significatives

Les deux tiers des répondants croient qu'il est acceptable que la publicité télévisée soit parfois en français familier ou relâché. Cette tolérance a connu une augmentation de plus de cinq points entre 1998 et 2004.

**Q65B « Il est acceptable que la publicité télévisée soit parfois en français familier ou relâché. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	62,1	67,3
<b>En désaccord</b>	37,9	32,7
Total	100 % (N = 1524)	100 % (N = 1560)

Différences significatives entre les années

## Conclusion

L'évaluation qui est faite par les Québécois de la langue de la publicité est globalement positive. La majorité des répondants croit que la publicité doit être en bon français, on admet le recours à un niveau de langue familier à condition de ne pas aller jusqu'à la vulgarité.

## CHAPITRE 9

### Norme et politesse

Bien parler, ce n'est pas uniquement respecter les règles de la grammaire, c'est aussi respecter un certain nombre de conventions sociales. Comme le disait une campagne publicitaire de l'Office de la langue française dans les années 1970, « Bien parler, c'est se respecter et respecter ceux à qui on s'adresse ».

Beaucoup d'aspects non linguistiques ou paralinguistiques interviennent lorsque l'on porte un jugement sur la façon de parler d'une personne. Parmi ces éléments, mentionnons le respect des tabous sexuels et religieux (ne pas utiliser de jurons, par exemple), la bienséance, le savoir-vivre et l'emploi d'euphémismes. Ces dernières décennies, la vague de la *political correctness* qui a déferlé sur l'Occident en général a imposé l'usage de plusieurs euphémismes (*non-voyants* au lieu d'*aveugles*, etc.) alors que les tabous sexuels et religieux semblent aujourd'hui moins contraignants qu'auparavant.

On notera que les aspects non linguistiques évoluent beaucoup plus rapidement que les critères linguistiques qui servent à définir la qualité de la langue ou le respect d'une norme.

Depuis plusieurs années, la politesse est souvent présente dans les débats portant sur la qualité de la langue au Québec. Carole Simard a abordé la question du tutoiement dans son livre *Cette impolitesse qui nous distingue*<sup>101</sup>. Dans une de ses chroniques de *La Presse*, Lysiane Gagnon rapportait, il y a quelques années, les propos d'une amie: « Je vais à la banque, la caissière me tutoie. Hier j'allais renouveler mon permis de conduire,

le préposé me tutoyait. Ma mère vit dans une résidence. Elle a 80 ans, elle est hyper-lucide, on lui parle comme à un bébé: «As-tu pris tes médicaments<sup>102</sup>?» » Plus récemment, Denise Bombardier a abordé le thème de la politesse dans l'une de ses chroniques du *Devoir*: « C'est le labeur ancestral, c'est la fierté traditionnelle que nous trahissons en faisant l'éloge du mal parlé, en truffant de jurons et de sacres les conversations les plus anodines et en se revendiquant du 'vrai' peuple, celui des arrières-cours, des ruelles et des bouges. Qui trahissons-nous en traitant de faux Québécois ceux qui s'efforcent de mieux parler, qui traitent leur entourage avec cette politesse qu'on retrouve dans un Québec populaire toujours vivant mais silencieux et effacé<sup>103</sup>? »

Ajoutons que, depuis la fin des années 1980, les études linguistiques portant sur la politesse ont connu un certain essor<sup>104</sup>.

C'est ainsi que nous avons inclus dans le questionnaire de 1998 et dans celui de 2004 un certain nombre de questions portant sur la politesse.

\*   \*  
\*  
\*   \*

Notre analyse portera exclusivement sur le tutoiement et sur l'utilisation des jurons. Et le premier résultat qui doit attirer l'attention, c'est le très faible taux de non-réponse lorsque l'on pose des questions sur ces thèmes: jamais plus de 2 %, très souvent moins de 1 %. Les gens ont donc des opinions très claires en ce qui concerne la politesse.

Même si, à notre connaissance, aucune étude n'a quantifié l'usage des formes de tutoiement et l'emploi

<sup>101</sup> Montréal, Boréal, 1994.

<sup>102</sup> Lysiane Gagnon, «Une idée pour M. Bouchard», *La Presse*, 28 mars 1996, p. B2.

<sup>103</sup> Denise Bombardier, «Calamiteux», *Le Devoir*, 2 avril 2005, p. B5.

<sup>104</sup> Voir p. ex. Leo Hickey et Miranda Stewart, *Politeness in Europe*, Multilingual Matters, 2004; Richard J. Watts, *Politeness* (Key Topics in Sociolinguistics), Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

des sacres (ou jurons<sup>105</sup>) au Québec dans l'usage courant (ni même, d'ailleurs, à la radio ou à la télévision), le *pifomètre* laisse croire que ces usages sont très largement répandus dans le parler de tous les jours<sup>106</sup>. Or, l'opinion publique les rejette de façon très catégorique, comme en témoignent les réponses aux questions qui suivent.

Près de neuf Québécois sur dix trouvent qu'il est inacceptable que l'on tutoie les clients dans les commerces et, fait important à noter, la question ajoutait : « quel que soit leur âge ».

**Q28K « Il est acceptable de tutoyer les clients, quel que soit leur âge, dans les commerces. »**

Pour simplifier la présentation des réponses à cette question et aux suivantes de la même section, les quatre possibilités de réponse (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, tout à fait en désaccord) ont été ramenées à deux.

	1998	2004
<b>D'accord</b>	15,7 %	13,5 %
<b>En désaccord</b>	84,3 %	86,5 %
Total	100 % (N = 1567)	100 % (N = 1590)

Différences significatives entre les années

La légère augmentation de la proportion des personnes qui désapprouvent le tutoiement des clients est statistiquement significative. Comme on peut s'y attendre, cette désapprobation est plus forte chez les femmes, chez les personnes plus âgées et chez les plus scolarisés.

Le rejet est du même ordre de grandeur quand il s'agit de tutoyer les personnes âgées.

**Q28L « Il est normal que les employés tutoient les personnes âgées ou les bénéficiaires résidant en centre hospitalier ou en centre d'hébergement. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	16,9 %	15,3 %
<b>En désaccord</b>	83,1 %	84,7 %
Total	100 % (N = 1561)	100 % (N = 1583)

Pas de différences significatives entre les années

Le rejet des jurons est presque aussi grand que celui du tutoiement. Il est peut-être plus curieux de voir qu'on trouve qu'il faut bannir les jurons même des conversations familiales.

**Q28M « Les sacres devraient être bannis du français d'ici, même dans les conversations familiales. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	75,9 %	74,7 %
<b>En désaccord</b>	24,1 %	25,3 %
Total	100 % (N = 1557)	100 % (N = 1581)

Pas de différences significatives entre les années

On ne sera pas surpris d'apprendre que les femmes (82,4 % en 1998, 80 % en 2004) désapprouvent beaucoup plus que les hommes (66,6 % et 69 %) l'utilisation des sacres. La baisse de la désapprobation chez les

<sup>105</sup> Dans ce chapitre, nous utilisons indifféremment *juron* ou *sacre* pour plus de commodité. Nous sommes conscient qu'«appliquer le mot *sacre* à l'ensemble des jurons équivaut [...] à prendre la partie pour le tout» (Jean-Pierre Pichette, «Jurons canadiens-français : typologie et évolution», *Actes du congrès Langue et Société au Québec*, tome 2 : *Le statut culturel du français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1984; téléchargeable à l'adresse : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubF112/F112A8.html>).

<sup>106</sup> On peut en avoir une idée du seul fait qu'en 1982, Diane Vincent avait déjà relevé plus de 2 000 sacres («Le sacre au Québec : transgression d'un ordre religieux ou social», *Actes du congrès Langue et Société au Québec*, tome 2 : *Le statut culturel du français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1984; téléchargeable à l'adresse : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubF112/F112A8.html>).

femmes et sa hausse chez les hommes ne sont pas statistiquement significatives.

En 1998, le fait d'avoir voyagé à l'étranger n'avait pas d'influence sur l'opinion que l'on portait sur l'utilisation des sacres. En 2004, cette variable a une influence que certains pourront trouver paradoxale : les deux tiers des personnes (67,5 %) qui ont fait au moins un séjour de plus d'un mois à l'étranger croient qu'il faut bannir les sacres contre les trois quarts (76,9 %) des personnes qui n'ont pas voyagé.

Dans l'ensemble de la population, ce sont les plus jeunes qui sont le moins en faveur du bannissement des sacres, même si le rejet des sacres demeure une position faiblement majoritaire dans leurs rangs. La plus grande

acceptation des sacres dans la tranche des 18 à 34 ans est compensée par une hausse de leur rejet chez les 35 à 54 ans, ce qui fait que, globalement, on ne constate pas d'évolution de 1998 à 2004.

**Selon l'âge**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
<b>D'accord</b>	66,6*	57,6*	74,4*	78,6*	86,0	85,3
<b>En désaccord</b>	33,4*	42,4*	25,6*	21,4*	14,0	14,7

\* Différences significatives entre les années



Dans le chapitre consacré aux dictionnaires et aux grammaires, nous avons analysé les réponses à deux questions qui portaient, elles aussi, sur les jurons et les mots vulgaires. Rappelons que près des deux tiers des répondants s'opposent à la présence de mots vulgaires ou de jurons dans les dictionnaires et que, lorsque la formulation ne fait pas directement référence aux jurons, le jugement est beaucoup moins sévère: la moitié des répondants est d'avis que les mots familiers et vulgaires employés dans la langue parlée seulement au Québec doivent faire partie d'un dictionnaire. Nous avons aussi vu dans le chapitre précédent que la proportion des Québécois qui trouvent que la publicité utilise souvent un niveau de langue familier ou vulgaire est passée, de 1998 à 2004, de 47,6 % à 53 %.

Enfin, une dernière question portait plus spécifiquement sur la politesse :

**Q28O « Bien parler français, c'est aussi être capable d'utiliser des formules de politesse dans son langage. »**

	1998	2004
<b>D'accord</b>	97,2 %	97,4 %
<b>En désaccord</b>	2,8 %	2,6 %
<b>Total</b>	100 % (N = 1576)	100 % (N = 1589)

Pas de différences significatives entre les années

L'opinion québécoise est quasi unanime sur ce dernier point.

**Conclusion**

Lorsque les questions portent sur le tutoiement, l'utilisation des jurons, des mots vulgaires et sur la politesse, les opinions sont très marquées et il n'y a guère de place pour la divergence. On perçoit néanmoins une tolérance un peu plus grande envers les jurons dans le groupe des 18 à 35 ans bien que, même dans cette tranche d'âge, il y ait une majorité pour rejeter les jurons.

## CHAPITRE 10

### La lisibilité

L'étude de la lisibilité des textes a commencé dans les pays de langue anglaise. C'est surtout à partir des années 1970 qu'il y a eu un mouvement important prônant le *Plain English*, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, sous la pression des associations de consommateurs. Dans les pays francophones, c'est la Belgique qui a pris l'initiative d'imposer à son Administration de produire des textes plus facilement lisibles.

Geneviève Mansion<sup>107</sup> a étudié les déclarations de revenu belge, suisse et québécoise selon les variables suivantes: difficulté syntaxique, redondance lexicale, taux de rareté des mots, caractère concret des mots, caractère dialogué du texte. Voici les résultats auxquelles elle est arrivée:

Le document belge – regorgeant d'adverbes en *-ment*, de longues phrases impersonnelles et passives, de relatives accumulées – est le plus difficile à comprendre. Il accuse un taux de lisibilité correspondant au niveau secondaire supérieur. La formule québécoise est par contre très lisible, correspondant à la fin du niveau primaire. Elle le doit non à la brièveté des phrases, mais à son caractère personnalisé et à son vocabulaire moins complexe. Le document suisse occupe, quant à lui, une position intermédiaire<sup>108</sup>.

Nous avons donc eu l'idée d'ajouter, dans l'enquête de 2004, une question portant sur la lisibilité de la déclaration de revenus pour vérifier la perception que la population avait des difficultés de lecture de ce document deux décennies après l'étude pionnière de G. Mansion.

Près de trois Québécois sur cinq trouvent que la déclaration de revenus est facile à lire. Notons l'importance

des non-réponse (17%) qui peut être due au fait que plusieurs ne remplissent pas eux-mêmes le formulaire de déclaration.

#### Q64B « Lorsque vous lisez la déclaration de revenus du Québec, le rapport d'impôts provincial, est-ce très difficile, difficile, facile, très facile à comprendre ? »

Pour simplifier la présentation des réponses à cette question et à la suivante, les quatre possibilités de réponses (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, tout à fait en désaccord) ont été ramenées à deux.

	2004
Difficile	41,9%
Facile	58,1%
Total	100 % (N = 1324)

Comme on pouvait s'y attendre, la scolarité influe sur la réponse: les personnes ayant 13 années ou plus de scolarité sont plus nombreuses à trouver que la déclaration de revenus est facile à comprendre.

2004 (N = 1306)	Selon la scolarité		
	0-9 années	10-12 années	13 années +
Difficile	48,6%	49,3%	37,1%
Facile	51,4%	50,7%	62,9%

Les autres documents administratifs, comme les dépliants produits par les CLSC et la Régie de l'assurance-maladie, sont faciles à comprendre pour une plus grande partie de la population québécoise. La proportion des personnes trouvant que ces documents sont faciles à comprendre a légèrement crû de 1998 à 2004, passant de 72,1% à 77,4%.

<sup>107</sup> Geneviève Mansion, *La lisibilité au service de la démocratie. Analyse du langage administratif*, Université de Liège, mémoire (inédit) en information et arts de diffusion, 1983.

<sup>108</sup> Jean-Marie Klinkenberg, «La crise des langues en Belgique», dans J. Maurais (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Éditions Le Robert, 1985, p. 132.

**Q64A « Diriez-vous que les documents administratifs, les dépliants et les formulaires distribués en français par les CLSC, la Régie d'assurance-maladie et les autres organismes gouvernementaux sont très difficiles, difficiles, faciles ou très faciles à comprendre ? »**

	1998	2004
Difficile	27,9	22,6
Facile	72,1	77,4
Total	100 % (N = 1535)	100 % (N = 1571)

Différences significatives entre les années

Les trois quarts des personnes interrogées trouvent donc que les dépliants de l'Administration sont faciles à lire. On ne sera pas surpris d'apprendre que les personnes âgées sont moins nombreuses à émettre cette opinion alors que les personnes ayant plus de 13 années de scolarité sont significativement plus nombreuses à trouver facile la lecture de ces textes.

## CHAPITRE 11

### Les anglophones, les allophones et la norme du français

Dans le présent chapitre, nous comparerons le point de vue des anglophones et celui des allophones sur la norme du français au Québec. L'enquête a été faite auprès d'un échantillon représentatif d'anglophones et d'allophones de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Plus des deux tiers des anglophones et des allophones trouvent que les francophones nés au Québec parlent bien. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les opinions des anglophones et celles des allophones. Il n'y a pas de différence significative selon l'âge ni selon la scolarité.

#### Q71 « Diriez-vous que les francophones nés au Québec parlent très bien, bien, mal ou très mal ? »

Pour simplifier la présentation des réponses à cette question, les quatre possibilités de réponse (très bien, bien, mal, très mal) ont été ramenées à deux.

Anglophones	1998	2004
Bien	74,6 %	70,0 %
Mal	25,4 %	30,0 %
Total	100 % (N = 264)	100 % (N = 266)

Pas de différences entre les années

Allophones	1998	2004
Bien	68,4 %	68,2 %
Mal	31,6 %	31,8 %
Total	100 % (N = 301)	100 % (N = 266)

Pas de différences significatives entre les années

Plus de quatre anglophones sur cinq et la même proportion d'allophones disent que les francophones nés au Québec parlent québécois (plutôt que français). Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les opinions des anglophones et celles des allo-

phones. Il n'y a pas de différence significative selon l'âge ni selon la scolarité.

#### Q72 « Diriez-vous qu'ils parlent français ou qu'ils parlent québécois ? »

Anglophones	1998	2004
Français	14,7 %	15,3 %
Québécois	85,3 %	84,7 %
Total	100 % (N = 279)	100 % (N = 278)

Pas de différences significatives entre les années

Allophones	1998	2004
Français	16,1 %	17,2 %
Québécois	83,9 %	82,8 %
Total	100 % (N = 299)	100 % (N = 278)

Pas de différences significatives entre les années

Neuf anglophones sur dix, et tout autant d'allophones, disent que les francophones nés au Québec parlent à la manière québécoise. Tant pour les anglophones que pour les allophones, le taux de non-réponse est beaucoup plus élevé en 1998 (12,9 et 12,8) qu'en 2004 (3,8 et 5,8).

#### Q73 « Diriez-vous qu'ils parlent tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise ou tout à fait à la manière québécoise ? »

Pour simplifier la présentation des réponses à cette question, les quatre possibilités de réponse ont été ramenées à deux.

Anglophones	1998	2004
Manière française	8,4 %	13,5 %
Manière québécoise	91,6 %	86,5 %
Total	100 % (N = 263)	100 % (N = 274)

Pas de différences significatives entre les années

Allophones	1998	2004
Manière française	9,2 %	13,1 %
Manière québécoise	90,8 %	86,9 %
Total	100 % (N = 292)	100 % (N = 281)

Pas de différences significatives entre les années

La formulation de la question suivante est inspirée d'une technique d'enquête utilisée par la sociolinguiste belge Marie-Louise Moreau<sup>109</sup>.

**Q74A « Si on vous disait qu'il existe des pilules vous permettant de parler parfaitement le français d'Europe ou parfaitement le français québécois mais que vous ne pourriez prendre qu'une seule de ces pilules, choisiriez-vous... la pilule vous permettant de parler le français d'Europe, la pilule vous permettant de parler le français québécois ? »**

(Cette question n'avait pas été posée aux anglophones ni aux allophones en 1998.)

Anglophones	2004
Pilule vous permettant de parler le français d'Europe	50,0 %
Pilule vous permettant de parler le français québécois	50,0 %
Total	100 (N = 264)

Allophones	2004
Pilule vous permettant de parler le français d'Europe	63,0 %
Pilule vous permettant de parler le français québécois	37,0 %
Total	100 % (N = 264)

Les anglophones sont également partagés entre le modèle du français européen et le modèle québécois. Chez les allophones, près des deux tiers disent qu'ils choisiraient la pilule leur permettant de parler le français européen. La différence entre les anglophones et les allophones est statistiquement significative.

La scolarité et l'âge n'influencent que les résultats des anglophones : 61,8 % des anglophones ayant 12 années ou moins de scolarité préfèrent le modèle québécois contre 54,1 % chez ceux qui ont 13 années et plus de scolarité.

Anglophones	2004	
Scolarité	0 à 12 années	13 années +
Pilule vous permettant de parler le français d'Europe	38,2	54,1
Pilule vous permettant de parler le français québécois	61,8	45,9

Chez les anglophones âgés de plus de 55 ans, près de quatre sur cinq disent qu'ils choisiraient la pilule leur permettant de parler le français québécois. Plus de la moitié des anglophones âgés de 54 ans et moins préféreraient la pilule qui leur permettrait de parler le français européen.

Âge	18-34 ans	35-54 ans	55 ans +
Pilule vous permettant de parler le français d'Europe	55,7	54,7	20,9
Pilule vous permettant de parler le français québécois	44,3	45,3	79,1

La question suivante porte sur la variété de français que les anglophones et les allophones souhaitent que leurs enfants apprennent à parler.

<sup>109</sup> Marie-Louise Moreau, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme », dans E. Gouaini et N. Thiam (dirs), *Des langues et des villes*, Paris, Didier, 1992, p. 407-420. Marie-Louise Moreau, « Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes linguistiques des Peul et des Diola d'Oussouye », *Langage et société*, n° 68, 1994, p. 63-88.

**Q74B « Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise ou tout à fait à la manière québécoise ? »**

Anglophones	1998	2004
Manière française	51,1%	56,9%
Manière québécoise	48,9%	43,1%
Total	100 % (N = 266)	100 % (N = 279)

Pas de différences significatives entre les années

Allophones	1998	2004
Manière française	72,2%	66,9%
Manière québécoise	27,8%	33,1%
Total	100 % (N = 306)	100 % (N = 284)

Pas de différences significatives entre les années

La majorité des anglophones, les deux tiers des allophones choisissent «la manière française» plutôt que «la manière québécoise» comme façon de parler qu'ils voudraient voir leurs enfants adopter. La différence entre les anglophones et les allophones est statistiquement significative.

En ce qui concerne la variété de français écrit que les anglophones et les allophones souhaitent que leurs enfants apprennent, les résultats sont à peu près identiques à ceux qui ont trait à la langue parlée: la majorité des anglophones, les deux tiers des allophones souhaitent que leurs enfants apprennent à écrire le français comme des journalistes français plutôt que comme des journalistes québécois. Notons l'importance des non-réponse: entre 9,8 (anglophones, 2004) et 21,4 (allophones, 1998).

**Q75 « Si vous aviez le choix, aimeriez-vous que vos enfants apprennent à écrire français ... comme des journalistes français, ... comme des journalistes québécois ? »**

Anglophones	1998	2004
Comme des journalistes français	48,3 %	56,3 %
Comme des journalistes québécois	51,7 %	43,7 %
Total	100 % (N = 242)	100 % (N = 257)

Pas de différences significatives entre les années

Allophones	1998	2004
Comme des journalistes français	62,1 %	66,8 %
Comme des journalistes québécois	37,9 %	33,2 %
Total	100 % (N = 264)	100 % (N = 254)

Pas de différences significatives entre les années

L'âge joue de façon marquée dans les réponses des anglophones: plus de la moitié des moins de 55 ans préféreraient que leurs enfants écrivent comme des journalistes français contre le tiers des plus de 55 ans.

Anglophones	2004	
Âge	18-54 ans	55 ans +
Comme des journalistes français	59,7	33,3
Comme des journalistes québécois	40,3	66,7

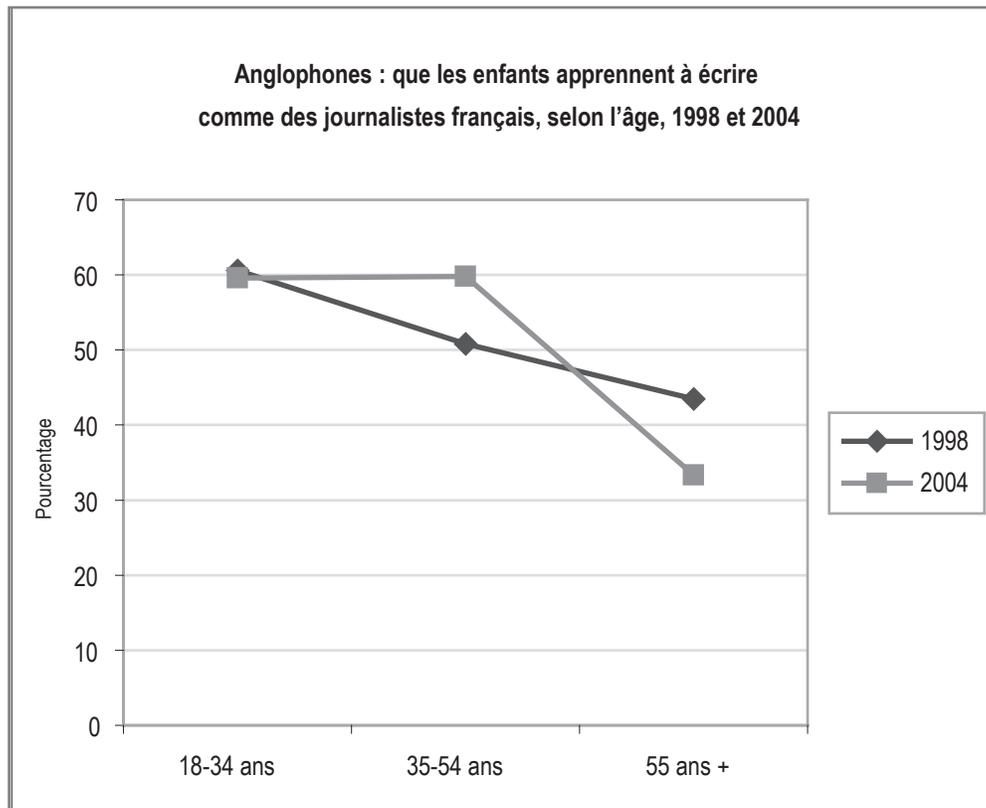
### Selon l'âge

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	18-34 ans		35-54 ans		55 ans +	
Comme des journalistes français	60,6	59,6	50,8*	59,8*	43,5*	33,3*
Comme des journalistes québécois	39,4	40,2	49,2*	40,2*	56,5*	66,7*

\* Différences significatives entre les années

### Conclusion

Anglophones et allophones se ressemblent dans leur évaluation du français parlé au Québec : ils sont majoritaires à dire que les Québécois parlent bien et qu'ils parlent québécois plutôt que français. Quand on leur demande la variété de français qu'ils voudraient que leurs enfants apprennent à parler et à écrire, la variété européenne a leur préférence. Toutefois, les anglophones sont un peu plus près du modèle québécois mais cela est dû essentiellement aux plus âgés d'entre eux. Chez les anglophones, les plus jeunes favorisent en effet un modèle européen.



## SYNTHÈSE

Depuis l'époque de la commission Gendron, il n'y avait pas eu d'enquête sur la qualité de la langue de l'envergure de celle dont les résultats sont présentés dans le présent rapport. Dans l'introduction de notre rapport, nous avons déjà fait entrevoir l'ampleur des changements intervenus dans l'opinion publique depuis trois décennies.

Six principaux constats se dégagent de notre analyse : la croissance du souci de la qualité de la langue depuis 30 ans; le fait que les mots utilisés (comme *français de France*, *français international*) dans la formulation des questions de nos enquêtes ne sont pas neutres; une plus grande sécurité linguistique se manifestant, entre autres, par une valorisation du patrimoine linguistique québécois; l'influence qu'exerce un modèle normatif exogène, que certains appellent « français international », d'autres « français standard » ou encore « français de référence »; l'importance de l'âge dans l'explication des différences dans les jugements normatifs qui sont faits; l'importance peut-être plus grande encore de la scolarité.

### **Premier constat: le souci de la qualité de la langue, en hausse depuis 1971**

On constate une forte croissance de la part de la population qui dit se préoccuper souvent de la langue des journaux : de 15 % en 1971 à 36 % en 1998; parallèlement, la proportion des personnes qui disent ne jamais remarquer si les journaux sont écrits en bon ou en mauvais français diminue de façon impressionnante : de 43 % en 1971 à 13,8 % en 2004. De plus, sur une période de trois décennies, il y a une augmentation de la sensibilité à la qualité de la langue de la télévision qui est de l'ordre d'une dizaine de points (voir chapitre 7).

### **Deuxième constat: les mots ne sont pas neutres**

Nous avons assisté, ces dernières années, à des controverses, surtout entre linguistes, sur l'opportunité ou non de continuer à utiliser l'expression *français international*. Certains la refusent carrément<sup>110</sup>, d'autres au contraire trouvent qu'elle se justifie de plus en plus dans le nouveau contexte créé par la mondialisation :

À l'ère de la mondialisation, il faut aussi tenir compte de la nouvelle proximité virtuelle des diverses formes de français parlé dans la francophonie. Les gens d'ici ont maintenant accès aux émissions de radio et de télévision produites en Europe. L'inverse est également vrai, mais dans une moindre mesure. L'extraordinaire facilité à entrer en contact avec le reste du monde grâce aux nouveaux médias, et plus particulièrement à Internet, permet de créer des réseaux de locuteurs francophones de toutes les régions du monde. Les échanges linguistiques qui en découlent rendent un peu moins utopique la notion de français international<sup>111</sup>.

Nous avons profité du sondage de 2004 pour voir si l'utilisation de l'expression *français international* avait une influence sur les résultats. C'est ainsi que nous avons formulé deux questions de deux façons différentes, dont l'une faisait référence au français international plutôt qu'au français de France ou d'Europe. (Les résultats aux questions 37e et 37j ont été présentés dans le chapitre 1, mais pas ceux des deux questions dont la formulation diffère.)

<sup>110</sup> Par exemple, <http://franqus.usherbrooke.ca/description.html>.

<sup>111</sup> Guy Bertrand, « La radio et la télévision : modèles linguistiques ou miroirs de société? », *Le français au Québec, les nouveaux défis*, Montréal, Conseil supérieur de la langue française/Fides, 2005, p. 447.

**Q37E « Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international. »**

	2004
D'accord	76,8 %
En désaccord	23,2 %
Total	100 % (N = 1948)

**Q37H « Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le même que celui qui est enseigné dans les pays francophones d'Europe. »**

	2004
D'accord	73,5 %
En désaccord	26,5 %
Total	100 % (N = 1538)

Il y a un gain de plus de trois points lorsque la question est formulée en termes de « français international ». La différence est statistiquement significative.

**Q37F « Il ne doit pas y avoir de différences entre les grammaires françaises faites au Québec et celles faites dans les pays francophones comme la France et la Belgique. »**

	2004
D'accord	82,4 %
En désaccord	17,6 %
Total	100 % (N = 1545)

**Q37J « Il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie. »**

	2004
D'accord	88,3 %
En désaccord	11,7 %
Total	100 % (N = 1567)

La formulation des deux questions est certes différente mais le contenu est globalement le même. On constate qu'il y a ici un gain de près de six points lorsque la formulation est plus générale.

On doit donc conclure que, dans le débat sur la norme du français au Québec, le choix des termes de référence n'est pas anodin. Le recours à l'appellation de *français international*, plutôt que de *français de France*, suscite un peu plus d'adhésion de la part de l'ensemble des Québécois.

**Troisième constat: une plus grande sécurité linguistique**

Nous avons vu dans l'introduction que si, en 1971, 31 % des Québécois auraient aimé parler comme les Français à cause de leur prononciation, cette proportion était tombée à 12 % en 2004. En 1971, 45 % des Québécois auraient aimé parler comme les Français à cause de leur vocabulaire: la proportion n'était plus que de 32 % en 2004. En 2004, neuf Québécois sur dix trouvaient qu'il est normal que certains mots utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu'en France<sup>112</sup>, mais ils étaient plus de quatre sur cinq à admettre que les québécismes peuvent constituer des obstacles dans la communication avec les autres francophones<sup>113</sup>. Plus de la moitié des Québécois croient qu'il ne faut pas utiliser certains anglicismes uniquement parce que les autres francophones le font<sup>114</sup>. Fait plus important, la proportion des répondants qui croient que les québé-

<sup>112</sup> Voir chapitre 3, question 37k.

<sup>113</sup> Chapitre 3, question 28.

<sup>114</sup> Chapitre 3, question 27.

cismes (les « mots d'ici », pour reprendre la formulation de la question) constituent une richesse qu'il faut absolument conserver a crû de près de vingt points sur une période de deux décennies<sup>115</sup>. Ces faits amènent à dégager une conclusion : les Québécois assument leur héritage linguistique. Ceux qui préfèrent des interprétations psychologisantes parleront de décomplexification. Mais cette interprétation doit être pour le moins fortement nuancée puisque trois Québécois sur cinq trouvent qu'ils parlent moins bien que les francophones européens.

**Q7A « Diriez-vous que les Québécois parlent beaucoup mieux, mieux, moins bien ou beaucoup moins bien que les Français d'Europe ? »**

(Cette question n'a pas été posée en 1998.)

	2004
Mieux	38,9 %
Moins bien	61,1 %
Total	100 % (N = 1512)

**Quatrième constat : la perception d'un rapprochement avec les autres variétés de français**

La perception que le français parlé au Québec est différent de celui parlé en France a connu une légère

baisse de 1998 à 2004, passant de 82,4 % à 77,6 %<sup>116</sup>. La perception que le français écrit au Québec n'est pas différent de celui de France a pour sa part connu une hausse équivalente, passant de 60,9 % en 1998 à 64,3 % en 2004. Plus importante nous apparaît la hausse, pendant la même période, de la proportion des Québécois qui trouvent qu'il y a plus de points communs que de points de divergence entre le français québécois et le français<sup>117</sup>. Plus de la moitié des Québécois croit que le français parlé au Québec s'est rapproché depuis 20 ans du français parlé en France<sup>118</sup>.

Par ailleurs, neuf Québécois sur dix croient que, pour les termes spécialisés, les Québécois et les Français devraient utiliser les mêmes mots<sup>119</sup> et autant affirment qu'il faut utiliser partout dans la Francophonie les mêmes ouvrages de référence, dictionnaires et grammaires<sup>120</sup>.

L'importance de la norme « exogène » est particulièrement grande chez les anglophones et les allophones. Plus de la moitié des anglophones âgés de moins de 55 ans préféreraient la pilule<sup>121</sup> qui leur permettrait de parler le français européen et chez les allophones, près des deux tiers disent qu'ils choisiraient cette pilule<sup>122</sup>. De plus, la majorité des anglophones, les deux tiers des allophones choisissent « la manière française » plutôt que « la manière québécoise » comme façon de parler qu'ils voudraient voir leurs enfants adopter<sup>123</sup>. En ce qui concerne la langue écrite, les résultats sont simi-

<sup>115</sup> Chapitre 3, question 28g.

<sup>116</sup> Chapitre 1, question 21.

<sup>117</sup> Une hausse de près de 13 points de 1998 à 2004, voir chapitre 1, question 20.

<sup>118</sup> Chapitre 1, question 28r.

<sup>119</sup> Chapitre 3, question 28i.

<sup>120</sup> Chapitre 1, question 37j.

<sup>121</sup> La question était formulée de la façon suivante : « Si on vous disait qu'il existe des pilules vous permettant de parler parfaitement le français d'Europe ou parfaitement le français québécois mais que vous ne pourriez prendre qu'une seule de ces pilules, choisiriez-vous... la pilule vous permettant de parler le français d'Europe, la pilule vous permettant de parler le français québécois ? »

<sup>122</sup> Chapitre 11, question 74a.

<sup>123</sup> Chapitre 11, question 74b.

lares: la majorité des anglophones, les deux tiers des allophones souhaitent que leurs enfants apprennent à écrire le français comme des journalistes français plutôt que comme des journalistes québécois<sup>124</sup>.

Rappelons aussi que, chez les francophones de moins de 35 ans, le rejet des anglicismes est passé, de 1983 à 2004, de 80 % à 37 %<sup>125</sup>.

Tous ces faits peuvent être considérés comme des effets de la mondialisation et ne sont pas contradictoires avec notre troisième constat, une plus grande sécurité linguistique s'accompagnant d'une valorisation du patrimoine linguistique. En effet, la mondialisation s'ac-

compagne partout d'une (re)valorisation des identités locales<sup>126</sup>.

### **Cinquième constat: plusieurs différences marquées entre les générations**

Il est bien connu que « la différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques<sup>127</sup> » et on ne doit pas s'étonner que l'âge soit une variable importante dans le cas de plusieurs des questions de nos enquêtes. Ce qui est toutefois étonnant, c'est que les opinions soient parfois tellement différentes selon les tranches d'âge qu'elles se présentent graphiquement de la façon suivante:

---

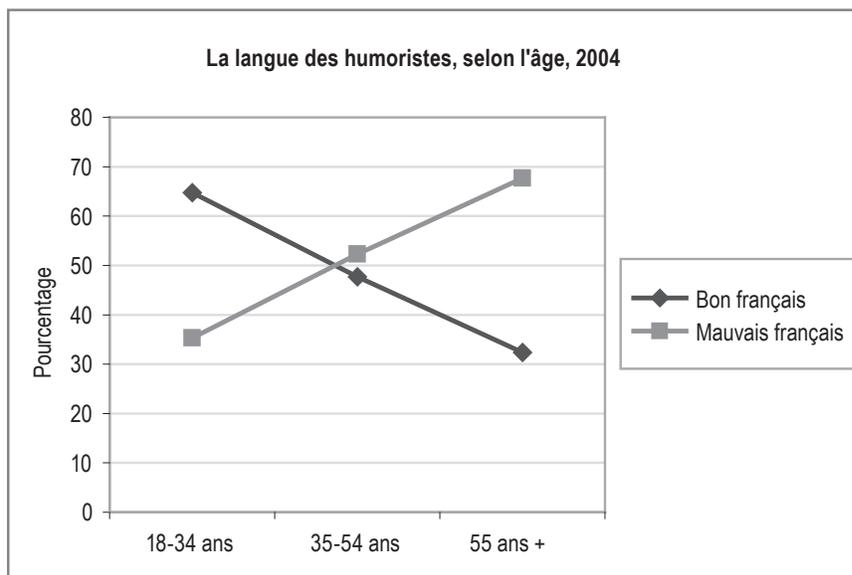
<sup>124</sup> Chapitre 11, question 75.

<sup>125</sup> Chapitre 3, question 28h.

<sup>126</sup> Voir, par exemple, les réflexions de Pierre-André Julien et Samir Blili, « Globalisation des marchés, PME, nouvelles technologies et langue », *Contextes de la politique linguistique québécoise: analyses juridique, démographique, économique et culturelle présentées au séminaire du Conseil de la langue française, du 12 au 14 novembre 1992*, Québec, Conseil de la langue française, 1993.

<sup>127</sup> Pierrette Thibault, « Âge », dans Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, p. 20.

**Q56 « Les humoristes du Québec (comme ceux de *Juste pour rire*) parlent...  
... un bon français, ... un mauvais français**  
(voir chapitre 4)



Le graphique précédent montre que plus on est âgé, plus on trouve que les humoristes parlent un mauvais français. Inversement, plus on est jeune, plus on trouve que les humoristes parlent un bon français. Les réponses à la question 28y<sup>128</sup> montrent que la moitié des personnes âgées de 55 ans ou plus croit que les humoristes ont eu une influence négative sur la qualité de la langue au Québec alors que, chez les 18 à 34 ans, les deux tiers sont d'avis que les humoristes n'ont pas eu d'influence sur la qualité de la langue.

Par delà l'effet de mode que peuvent représenter les humoristes, les personnes plus âgées portent aussi des jugements plus négatifs sur la langue des enseignants, sur celle de la radio, sur la qualité linguistique de leurs propres écrits et sur la langue de la publicité :

- en 2004, seulement 44,2% des personnes âgées de 55 ans ou plus trouvent que les enseignants de français parlent mieux que les enseignants d'autres matières mais cette proportion atteint les 62,6% chez les 18 à 34 ans<sup>129</sup>;
- les répondants plus âgés sont un peu moins nombreux (68,8%) que les plus jeunes (82,1% chez les 18 à 34 ans) à estimer que les maîtres de français ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit<sup>130</sup>;
- plus on est âgé, et plus on trouve que les professeurs de français devraient davantage soigner leur façon de parler<sup>131</sup>;

<sup>128</sup> Voir appendice A, illustration 6.

<sup>129</sup> Appendice A, illustration 9.

<sup>130</sup> Appendice A, illustration 10.

<sup>131</sup> Appendice A, illustration 17.

- le sentiment d’une détérioration de la langue de la radio croît avec l’âge<sup>132</sup>;
- plus on est âgé et plus on croit que la langue des quotidiens est supérieure à celle de ses propres écrits<sup>133</sup>;
- plus on est âgé et plus on trouve que la publicité utilise souvent des mots familiers ou vulgaires<sup>134</sup>.

Les personnes plus âgées semblent percevoir davantage le changement linguistique : ainsi, les 18 à 34 ans sont à peu près également partagés entre ceux qui croient que, depuis vingt ans, le français parlé par les Québécois s’est rapproché du français d’Europe (47,7 %) et ceux qui croient qu’il s’en est éloigné (52,3 %). Le sentiment d’un rapprochement augmente avec l’âge (57,7 % dans la tranche des 35 à 54 ans, 59,2 % chez les plus de 55 ans)<sup>135</sup>.

Les plus âgés peuvent même percevoir le changement comme étant très positif : 63,9 % des personnes de 55 ans ou plus trouvent que les Québécois parlent mieux que leurs parents, contre seulement la moitié des répondants dans la tranche des 18 à 34 ans<sup>136</sup>.

L’optimisme des personnes plus âgées s’accompagne toutefois d’une certaine attitude critique face à la langue des jeunes : ils trouvent en effet (dans une proportion de 55,3 %) que ces derniers devraient améliorer leur prononciation (contre une proportion de 38,8 % dans la tranche des 18 à 34 ans)<sup>137</sup>.

<sup>132</sup> Appendice A, illustration 14.

<sup>133</sup> Appendice A, illustration 13.

<sup>134</sup> Appendice A, illustration 15.

<sup>135</sup> Voir appendice A, illustration 1.

<sup>136</sup> Appendice A, illustration 5.

<sup>137</sup> Appendice A, illustration 11.

<sup>138</sup> Appendice A, illustration 2.

<sup>139</sup> Appendice A, illustration 4.

<sup>140</sup> Appendice A, illustration 4.

<sup>141</sup> Appendice A, illustration 2.

<sup>142</sup> Appendice A, illustration 3.

On ne s’étonnera pas que les personnes plus âgées aient des opinions un peu plus conservatrices :

- quand un mot québécois est en concurrence avec un autre mot utilisé dans le reste de la francophonie, elles préfèrent à 63,5 % le terme québécois mais cette préférence tombe à 57,3 % chez les plus jeunes<sup>138</sup>;
- plus on est vieux, plus on préfère l’accent québécois (18 à 34 ans : 63,3 %; 55 ans ou plus : 72,8 %)<sup>139</sup>.

Conséquence sans doute de la mondialisation, les plus jeunes sont un peu plus ouverts à ce qui est international :

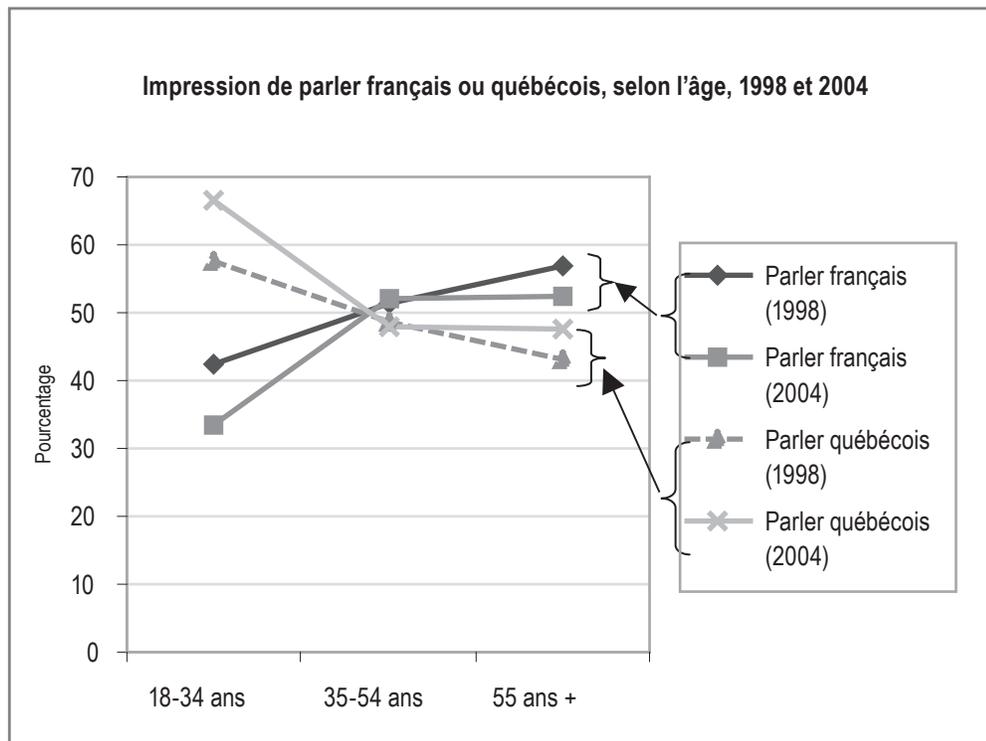
- comme on vient de le voir, ils préfèrent un peu plus l’accent français (36,7 %) que les personnes de la tranche des 55 ans ou plus (27,3 %)<sup>140</sup>;
- quand un mot propre au français du Québec est en concurrence avec un mot utilisé dans le reste de la francophonie, ils préfèrent le mot international à 42,7 % contre 30,1 % chez les 55 ans ou plus<sup>141</sup>;
- fait plus remarquable, le tiers des 18 à 34 ans mais plus des deux tiers des 55 ans ou plus croient qu’il faudrait éliminer les anglicismes du français québécois ; il s’agit là d’une évolution très marquée parce qu’en 1983, toutes les tranches d’âge s’entendaient pour rejeter les anglicismes<sup>142</sup>;

- on note aussi que les moins de 55 ans sont un peu plus nombreux à affirmer que les enseignants devraient parler à la française (27,9% contre 18,4%)<sup>143</sup>.

Malgré ce qui pourrait être l'apparition, dans la tranche des 18 à 34 ans, d'une tendance valorisant le parler « à la française » chez les enseignants, les 18 à 34 ans ont très majoritairement l'impression de parler québécois et cette tendance s'est légèrement accrue de 1998 à 2004, passant de 57,6% à 66,4% (différence significative). Parallèlement, la proportion de ceux qui disent avoir l'impression de parler français est passée, dans cette tranche d'âge, de 42,4% à 33,6%. Chez les 55 ans ou plus, dont plus de la moitié affirme avoir l'impression de parler français, l'évolution, bien que moins mar-

quée, va dans le même sens et elle est statistiquement significative. Ces tendances sont intéressantes parce que, si l'on prend les données globalement comme nous l'avons fait au chapitre 1, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les réponses de 1998 et celles de 2004; des différences n'apparaissent que lorsque l'on ventile les résultats selon l'âge. On peut toutefois se demander si les réponses à cette question constituent vraiment une auto-évaluation de sa façon de parler ou si elles ne sont pas entachées de connotations politiques. En effet, les plus âgés font partie de la génération qui a lutté pour la défense des droits et du statut du français au Québec à une époque où l'opposition dominante dans le discours politique se faisait entre le français et l'anglais et non entre le français et le québécois.

**Q4 « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois ? »**



<sup>143</sup> Appendice A, illustration 8.

Si une forte majorité des 18 à 34 disent qu'ils ont l'impression de parler québécois, ils sont tout aussi nombreux, dans cette tranche d'âge à affirmer que les Québécois parlent moins bien que les Français. Les 55 ans ou plus sont presque également partagés entre ceux qui trouvent que les Québécois parlent mieux et ceux qui trouvent qu'ils parlent moins bien que les Français<sup>144</sup>.

**Q7A « Diriez-vous que les Québécois parlent beaucoup mieux, mieux, moins bien ou beaucoup moins bien que les Français d'Europe ? », selon l'âge**

	18-34 ans	35-54 ans	55 ans +
Mieux	33,3	37,0	47,0
Moins bien	66,7	63,0	53,0

Malgré ces divergences marquées, il y a plusieurs points de convergence entre les générations :

- une forte majorité, dans les trois tranches d'âge de notre analyse, croit que les enseignants parlent bien le français, mais les 55 ans ou plus ont une opinion légèrement moins favorable<sup>145</sup>;
- environ quatre répondants sur cinq disent *remarquer souvent* si les quotidiens qu'ils lisent sont en bon ou en mauvais français; les plus âgés sont un tout petit peu plus attentifs à la qualité de la langue des journaux<sup>146</sup>;
- le rejet des jurons est majoritaire dans toutes les tranches d'âge, mais il est particulièrement élevé chez les plus de 55 ans (85,3 %) <sup>147</sup>;
- de 1998 à 2004, il y a une convergence, dans les trois tranches d'âge de notre analyse, de la proportion des personnes qui disent avoir l'impression de parler québécois au travail; cette proportion est de près des deux tiers en 2004<sup>148</sup>. Pourtant, lorsque l'on pousse l'analyse, des nuances apparaissent: ainsi, plus on est vieux, moins on a l'impression de parler français avec son supérieur. En effet, près des deux tiers (63,7 %) des personnes interrogées déclarent plutôt parler québécois avec leurs supérieurs<sup>149</sup>. Par ailleurs, l'impression de parler québécois avec ses collègues diminue légèrement avec l'âge<sup>150</sup>.

Pierrette Thibault croit que ce sont les 30 à 55 ans qui, « au-delà de la réponse la plus facile qui renvoie à la hiérarchie sociale<sup>151</sup> », constituent la tranche d'âge en position d'exercer un contrôle sur le comportement linguistique de son entourage. Quoi qu'il en soit, plusieurs de nos données tendent à conforter l'idée que cette tranche d'âge joue un rôle central dans l'évolution des opinions normatives au Québec.

Les différences que nous constatons ne nous amènent pas à conclure à un conflit de génération puisque, comme nous venons de le voir, il y a convergence entre les générations sur plusieurs points.

<sup>144</sup> Voir appendice A, illustration 18.

<sup>145</sup> Appendice A, illustration 7.

<sup>146</sup> Appendice A, illustration 12; voir aussi chapitre 7, question 47.

<sup>147</sup> Appendice A, illustration 16.

<sup>148</sup> Appendice A, illustration 19.

<sup>149</sup> Appendice A, illustration 20.

<sup>150</sup> Appendice A, illustration 21.

<sup>151</sup> Pierrette Thibault, « Âge », dans Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, p. 24.

<sup>152</sup> Voir appendice B, illustration 17.

**Sixième constat: une fracture sociale qui s'explique par le niveau de scolarité**

Le niveau de scolarité est un facteur qui explique les différences dans les réponses à plusieurs questions. Rares sont en effet les questions où les différences, pourtant statistiquement significatives entre niveaux de scolarité, ne révèlent au fond que des nuances dans l'appui donné à une affirmation :

- plus on est scolarisé et plus on trouve que les entreprises qui affichent de la publicité contenant des fautes de français ne respectent pas leurs clients; cette opinion est très largement partagée même s'il y a une différence dans l'appui donné selon le niveau de scolarité, taux d'appui qui va de 87 % à 95 %<sup>152</sup>;
- en 1971, plus on était scolarisé, plus on aurait aimé parlé comme les Français à cause de leur vocabulaire ; 61 % des moins scolarisés n'auraient pas aimé parler comme les Français à cause du vocabulaire contre 39 % chez les plus scolarisés, soit une différence de 22 points; la même relation tient en 2004, mais la différence n'est plus que de 9 points (70,2 % chez les moins scolarisés, 61,2 % chez les plus scolarisés)<sup>153</sup> ;
- les Québécois ont une opinion plus favorable en 2004 qu'en 1998 de la façon de parler des enseignants; en 2004, il n'y a plus de différence significative entre les niveaux de scolarité sur cette question<sup>154</sup>;
- en 1998, les réponses à la question de savoir si l'on parlait français ou québécois au travail étaient fortement influencées par la scolarité: plus

on était scolarisé et plus on affirmait travailler en français<sup>155</sup>. La scolarité n'est plus un facteur déterminant en 2004: un peu moins des deux tiers des répondants affirment parler québécois au travail. L'impression de parler québécois au travail l'a donc emporté même chez les plus scolarisés.

**Q11: « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois au travail ? »**

	1998	2004	1998	2004	1998	2004
	0-9 années		10-12 années		13 années +	
<b>Parler français</b>	41,9	35,9	48,6	35,4	52,4	36,7
<b>Parler québécois</b>	58,1	64,1	51,4	64,6	47,6	63,3

Différences significatives entre les années

- les moins scolarisés sont un peu plus nombreux (57,7 %) que les plus scolarisés (50,6 %) à préférer des grammaires faites par des Québécois<sup>156</sup>;
- « dans les écoles du Québec, devrait-on utiliser des dictionnaires faits par les Québécois francophones pour leur clientèle québécoise ou ceux faits par les Français de France? » Les personnes ayant moins de 13 années de scolarité sont proportionnellement plus nombreuses à favoriser les dictionnaires faits par des Québécois. Mais il faut noter que, chez les personnes ayant 9 années ou moins de scolarité, cette opinion, même si elle demeure majoritaire, a connu une chute marquée de 1998 à 2004, passant de 71,6 % à 56 % (appendice B, illustration 4); dans le même groupe,

<sup>153</sup> Voir appendice B, illustrations 1, 2a et 2b.

<sup>154</sup> Appendice B, illustration 14.

<sup>155</sup> Appendice B, illustration 25.

<sup>156</sup> Appendice B, illustration 10.

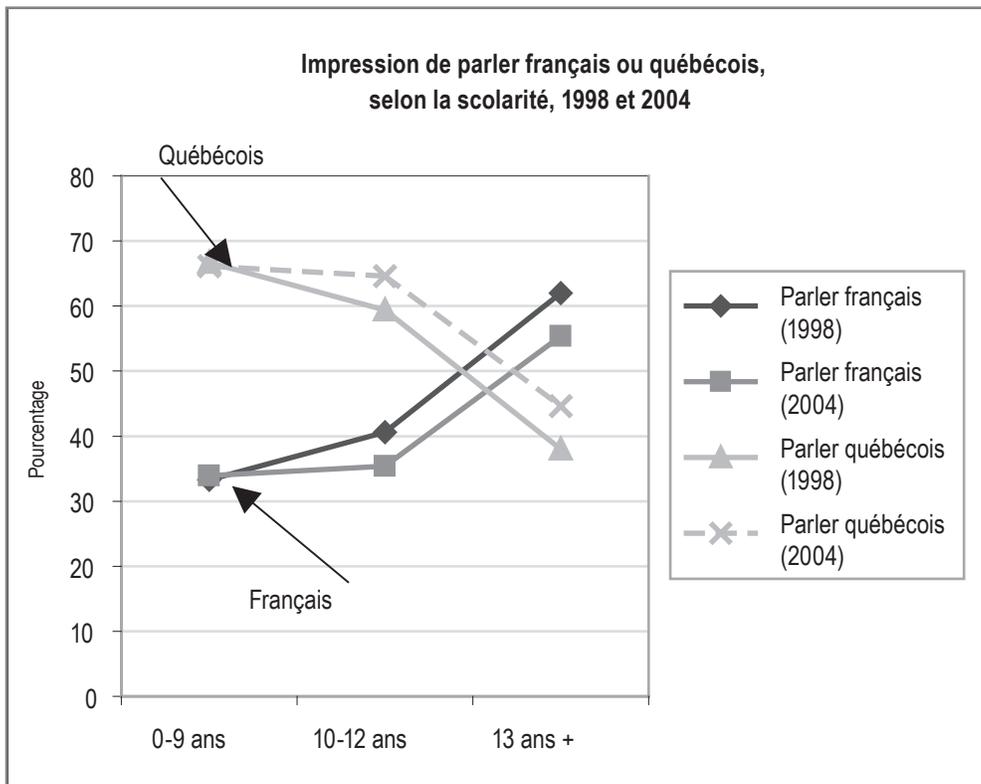
il y a eu une hausse de la préférence accordée aux dictionnaires faits en France ( de 12,8 % à 26,8 % pour la même période);

- quand un mot propre au français du Québec est en concurrence avec un mot utilisé dans le reste de la francophonie, on préfère le terme québécois à 63,5 % mais il y a une différence de près de 9 points entre les plus scolarisés (62,4 %) et les moins scolarisés (71,4 %) <sup>157</sup>.

Mais pour plusieurs questions, les réponses sont beaucoup plus contrastées d'un niveau de scolarité à l'autre.

Ainsi, même si, dans l'ensemble de l'échantillon, la moitié des répondants affirme avoir l'impression de parler français, l'autre moitié québécois (voir chapitre 1), cette proportion est de 33,9 % chez les moins scolarisés en 2004 et de 55,4 % chez les personnes ayant 13 années ou plus de scolarité :

**Q4 « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois ? »**

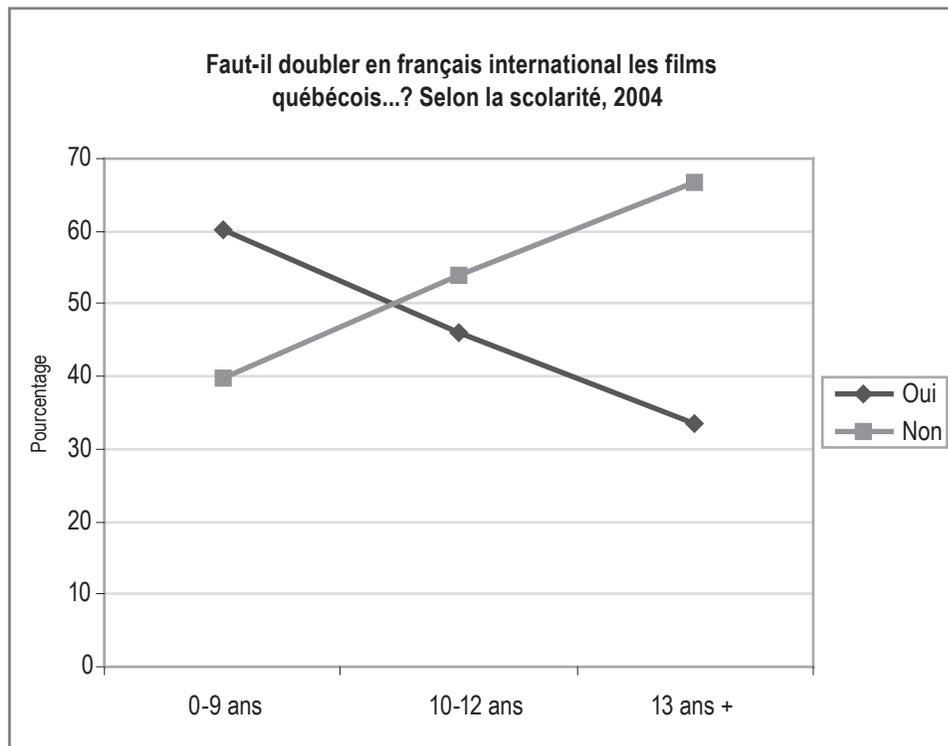


<sup>157</sup> Appendice B, illustration 11.

La question de la nécessité ou non de doubler les films québécois en français international avant de les présenter dans d'autres pays francophones appelle des

réponses diamétralement opposées selon que l'on est peu ou très scolarisé, comme le fait voir le graphique suivant :

**Q28V « Pensez-vous qu'il faut doubler en français international les films québécois avant qu'ils soient présentés dans les autres pays francophones ? »**

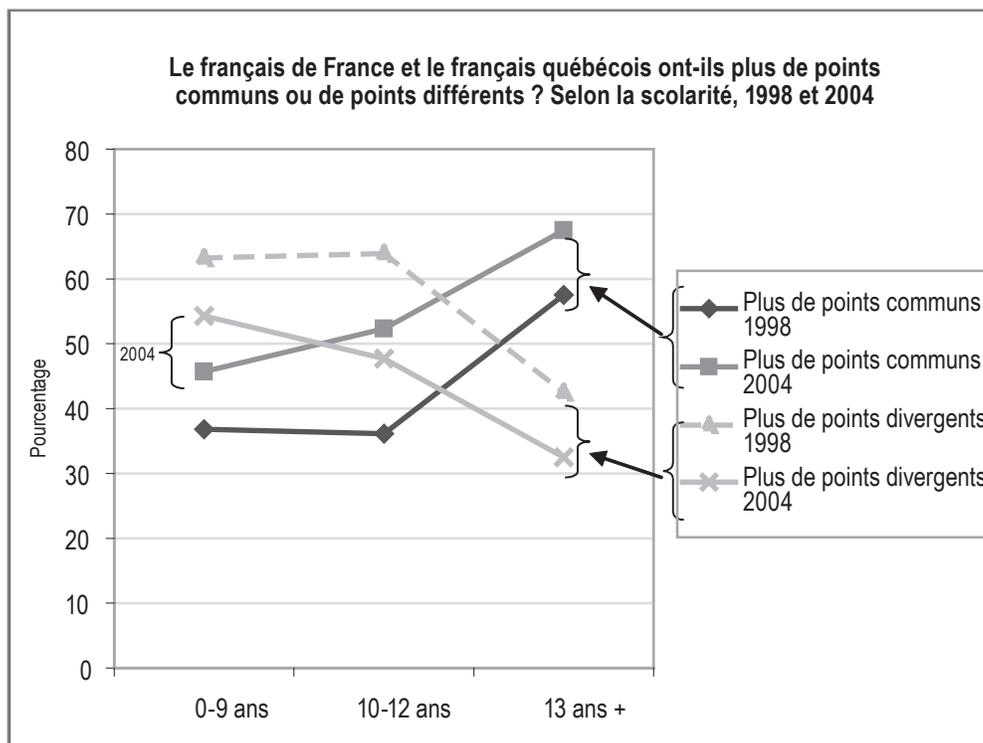


Plus on est scolarisé, plus on estime qu'il ne faut pas doubler les films québécois en français international. Parmi les personnes ayant 9 années ou moins de scolarité, 60,1 % croient à la nécessité de doubler les films en français international : l'explication réside sans doute dans le fait que ces personnes sont conscientes d'insuffisances linguistiques explicables par leur moins grande scolarisation.

La même explication doit valoir pour les réponses à la question 20 : « Selon vous, y a-t-il plus de points

communs que de points différents entre le français de France et le français québécois ? » Notons que l'opinion voulant qu'il y ait plus de points communs entre les deux variétés de français connaît une hausse entre 1998 et 2004, même chez les moins scolarisés. Chez ces derniers, l'écart entre les deux positions a diminué de 1998 à 2004, passant de 26,4 points à 8,6 points. Chez les plus scolarisés, cet écart a augmenté mais plus fortement, passant de 15 points à 35 points, soit une hausse de 20 points.

**Q20 « Selon vous, y a-t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français québécois ? »**



Sur plusieurs autres points, il y a des différences marquées selon le niveau de scolarité des répondants :

- les Québécois parlent-ils mieux ou moins bien que les Français? La moitié des moins scolarisés (51,7%) trouve que les Québécois parlent mieux (contre 36-37% chez les plus scolarisés). Plus de 60% des plus scolarisés (10 à 12 années, 13 années ou plus) trouvent que les Québécois parlent moins bien. Ceux qui ont de 10 à 12 années et ceux qui ont plus de 13 années d'études se différencient donc nettement de ceux qui ont moins de 10 années de scolarité<sup>158</sup>;

- plus les gens sont éduqués, plus ils trouvent qu'il faut adapter sa façon de parler à celle de son interlocuteur quand on parle avec des francophones d'autres pays<sup>159</sup>;
- quand on pose la question « Est-ce que vous aimeriez corriger vos fautes avec un dictionnaire fait pas des Québécois francophones ou avec un dictionnaire fait par des Français en France? », on constate que les personnes ayant moins de 9 années de scolarité préfèrent largement les dictionnaires québécois mais cette opinion a chuté, chez eux, de près de 14 points de 1998 à 2004<sup>160</sup>; comme

<sup>158</sup> Voir appendice B, illustration 26.

<sup>159</sup> Appendice B, illustration 3.

<sup>160</sup> Appendice B, illustration 5.

- dans le cas de la question 66 (portant sur les dictionnaires à utiliser dans les écoles<sup>161</sup>), les personnes ayant moins de 13 années de scolarité sont, en 2004, proportionnellement plus nombreuses à vouloir corriger leurs fautes avec des dictionnaires faits par des Québécois<sup>162</sup>;
- plus on est scolarisé, plus on trouve que les québécismes devraient être signalés d'une façon spéciale dans les dictionnaires<sup>163</sup>;
  - plus on est scolarisé, plus on est d'avis que les mots familiers ou vulgaires devraient être marqués d'une façon spéciale dans les dictionnaires<sup>164</sup>;
  - en 1983, 73,2 % de la population des régions métropolitaines de Montréal et de Québec estimaient que « beaucoup de mots que nous utilisons au Québec nous empêchent de communiquer avec les francophones des autres pays »; si l'appui à cette affirmation n'a guère diminué chez les moins scolarisés en 1998, en revanche il est tombé à 37,8 % chez les plus scolarisés; il est évident que les moins scolarisés, sur ce point, peuvent ressentir une certaine forme d'isolement, voire d'exclusion<sup>165</sup> mais il y a eu évolution de 1998 à 2004; en 2004, chez les moins scolarisés (9 années et moins de scolarité; 10 à 12 années), l'opinion est également partagée entre ceux qui croient que les québécismes entravent la communication avec les autres francophones; chez les plus scolarisés, l'opinion majoritaire est que les québécismes ne constituent pas une entrave<sup>166</sup>;
  - près des trois quarts des personnes ayant moins de neuf années de scolarité croient que la langue des jeunes est influencée par celle des humoristes; cette opinion est partagée par environ 60 % des personnes ayant plus de 10 années de scolarité<sup>167</sup>;
  - quand on demande quel aspect de la langue, prononciation, vocabulaire ou grammaire, les jeunes devraient surtout améliorer, les moins scolarisés affirment que ce sont la prononciation et le vocabulaire; les plus scolarisés croient aussi que la prononciation est un problème, mais à un degré légèrement supérieur; en revanche, plus on est scolarisé et moins on trouve que le vocabulaire est un point que les jeunes devraient améliorer<sup>168</sup>;
  - il arrive beaucoup plus souvent aux plus scolarisés de remarquer que la langue des journaux est en bon ou en mauvais français; toutefois, il faut noter qu'il y a, de 1971 à 2004, une sensibilité globalement accrue quant à la qualité de la langue des quotidiens; en effet, chez les moins scolarisés, le souci de la langue des quotidiens passe de 7 % en 1971 à 20,6 % en 2004, c'est-à-dire qu'il triple. Chez les personnes ayant de 10 à 12 années de scolarité, le même souci fait plus que doubler pendant cette période puisqu'il passe de 15 % à 32,4 %. L'augmentation, chez les plus scolarisés, est moins importante<sup>169</sup>; plus on est scolarisé, plus on remarque souvent que les journaux sont écrits en bon ou en mauvais français<sup>170</sup>;

<sup>170</sup> Appendice B, illustration 18.

<sup>161</sup> Voir appendice B, illustration 4.

<sup>162</sup> Appendice B, illustration 6.

<sup>163</sup> Appendice B, illustration 8.

<sup>164</sup> Appendice B, illustration 9.

<sup>165</sup> Appendice B, illustration 12.

<sup>166</sup> Appendice B, illustration 13.

<sup>167</sup> Appendice B, illustration 15.

<sup>168</sup> Appendice B, illustration 16.

<sup>169</sup> Appendice B, illustration 17.

- en 2004, plus on est scolarisé et moins on a tendance à trouver que la langue des journaux est supérieure à celle de ses propres écrits. Et plus on est scolarisé, plus on a tendance à trouver que la langue des journaux est de la même qualité que celle de ses écrits<sup>171</sup>;
- en 2004, 45 % des personnes ayant 13 années ou plus de scolarité trouvent que la langue des quotidiens s'est améliorée, soit près de vingt points de moins que chez les personnes ayant neuf années ou moins de scolarité (64,2 %) <sup>172</sup>;
- plus on est scolarisé, plus on trouve que, « ces dernières années, la langue parlée à la radio francophone du Québec s'est détériorée » <sup>173</sup>.

Même si, au fil des ans, sur certaines questions, il y a tendance à la convergence des opinions malgré la différence dans le niveau d'éducation, il n'en reste pas moins que, sur un grand nombre de questions, les divergences d'opinions sont en grande partie fonction du niveau de scolarisation. On ne s'étonnera pas de ce que les plus scolarisés manifestent un plus grand souci de la qualité de la langue et qu'ils émettent des jugements plus sévères (ainsi, sur la langue de la radio et sur celle des quotidiens). Il n'est pas non plus étonnant de découvrir que les moins scolarisés ont plus de difficultés à déterminer si les Québécois parlent mieux ou moins bien que les Français (sur ce point, leurs opinions sont également divisées, voir appendice B, illustration 26). Sans doute parce qu'ils sentent à quel point leur propre façon de parler n'est pas standard, ils ont plus l'impression de parler québécois que français (voir ci-dessus, question 4), ils sont plus favorables à l'idée de doubler

les films québécois pour la diffusion à l'étranger (voir ci-dessus, question 28v), ils perçoivent davantage les québécismes comme des entraves à la communication avec les autres francophones (appendice B, illustration 12) et ils croient qu'il y a plus de points divergents que de points communs entre le français québécois et le français de France (voir ci-dessus, question 20). Et s'ils disent refuser de modifier leur façon de parler lorsqu'ils s'adressent à des francophones d'autres pays, c'est peut-être tout simplement qu'ils en sont incapables<sup>174</sup>.

Pour conclure, nous terminerons par la présentation des réponses à une question plus générale qui a le mérite de faire la synthèse des préoccupations des Québécois en matière de qualité de la langue: « Du point de vue de la qualité de la langue au Québec, lequel des éléments suivants est-il le plus préoccupant: la prononciation, la construction des phrases, le vocabulaire, les accords grammaticaux? »

Le tableau qui suit indique que la syntaxe (construction des phrases) est une question préoccupante pour près du tiers des répondants, surtout les plus scolarisés (qui la classent au premier rang de leurs préoccupations). Le vocabulaire et la grammaire (les accords grammaticaux) arrivent à égalité dans les préoccupations des gens. Des quatre catégories proposées dans la formulation de la question, c'est la prononciation qui semble la moins préoccupante; toutefois, chez les moins scolarisés<sup>175</sup>, c'est le problème qui est perçu comme le plus important. La construction des phrases et le vocabulaire sont perçus comme préoccupants dans toutes les tranches d'âge mais les accords grammaticaux préoccupent davantage les 18 à 34 ans<sup>176</sup>.

<sup>171</sup> Appendice B, illustrations 19 et 20.

<sup>172</sup> Appendice B, illustrations 21 et 22.

<sup>173</sup> Appendice B, illustration 23.

<sup>174</sup> Appendice B, illustration 3.

<sup>175</sup> Appendice B, illustration 27.

<sup>176</sup> Appendice A, illustration 22.

**Q70C « Du point de vue de la qualité de la langue au Québec, lequel des éléments suivants est-il le plus préoccupant : la prononciation, la construction des phrases, le vocabulaire, les accords grammaticaux ? »**

	<b>2004</b>
<b>Prononciation</b>	16,2 %
<b>Construction des phrases</b>	31,3 %
<b>Vocabulaire</b>	26,7 %
<b>Accords grammaticaux</b>	25,9 %
<b>Total</b>	100 % (N = 1572)

(Cette question n'avait pas été posée en 1998.)

Il est intéressant, et même paradoxal, de comparer ces résultats avec ceux de la question 38a (voir chapitre 6) portant sur les aspects de la langue que les jeunes devraient améliorer : les répondants trouvent que les jeunes devraient surtout améliorer leur prononciation (près de la moitié des opinions). Il est vrai que la question 38a n'offrait que trois choix (prononciation, grammaire française, vocabulaire français). Il n'en demeure pas moins que la prononciation ne semble être vue comme un problème que lorsqu'il s'agit de la langue des jeunes.

\* \*  
\*

La variation est une caractéristique de toutes les langues, et cela est encore plus vrai des langues ayant plusieurs millions de locuteurs. Les diverses variétés d'une langue comme le français – variétés sociales ou variétés géographiques – ne sont pas simplement juxtaposées dans l'esprit des gens qui les parlent mais elles sont hiérarchisées. Tout un chacun a sa propre idée de ce qui constitue le bon parler, l'élégance du discours, les façons de parler inacceptables et ces opinions varient en fonction de certaines caractéristiques sociales comme le sexe, l'âge, la scolarité ou le fait d'habiter à la ville ou à la campagne. Dans le présent rapport, nous avons donc essayé de décrire comment ces variables influençaient les réponses à un certain nombre de questions portant sur les usages du français au Québec et, partout où cela était possible, nous avons comparé les réponses actuelles avec celles de sondages antérieurs, ce qui nous a permis, dans plusieurs cas, de présenter des évolutions s'étendant sur deux, voire trois décennies.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les données présentées dans la présente étude sont riches d'enseignements et cela d'autant plus que, depuis l'époque de la commission Gendron, il n'y a pas eu d'enquête d'une ampleur comparable sur les opinions des Québécois sur la norme et sur la qualité de la langue. Nous faisons remarquer dans l'introduction que nos données apportent un éclairage souvent nouveau sur les rapports que les Québécois entretiennent avec la norme et seront susceptibles d'être interprétées de façon parfois polémique par certaines écoles de pensée (par exemple, celle qui propose une norme endogène pour le français québécois ou celle qui voudrait un alignement quasi inconditionnel sur le français de Paris, même si plusieurs personnes, y compris chez les spécialistes, ont souvent des opinions plus nuancées). Les données montrent effectivement que, sur certains points, il n'y a pas de consensus ou que les consensus sont fragiles. Cela n'a pas de quoi étonner le sociolinguiste. En effet, quand une langue connaît plusieurs variétés, topolectales ou sociales, et qu'en plus elle est parlée par une communauté de plusieurs millions de locuteurs comme c'est le cas du français au Québec, il est normal que les personnes évaluent ces variétés, ou les hiérarchisent, différemment en fonction de leur âge, de

leur sexe, de leur appartenance sociale ou même politique, de leur niveau d'instruction, de leur niveau d'intégration dans le « marché linguistique » de la francophonie internationale, etc. Nous avons de fait constaté des différences marquées entre les générations et selon le niveau d'instruction, différences qui ont été résumées dans le chapitre précédent.

Mais il se dégage aussi de notre étude quelques constats qui nous apparaissent comme autant de points positifs : le souci de la qualité de la langue des médias est nettement en hausse depuis une trentaine d'années; les Québécois assument mieux leur héritage linguistique et font preuve d'une plus grande sécurité linguistique; ils croient que leur variété de langue tend à se rapprocher des autres variétés de français et, pour ce qui regarde les termes techniques, ils veulent utiliser les mêmes que les autres francophones.

Il y a bien aussi des aspects négatifs : c'est ainsi que la prononciation des jeunes est perçue comme problématique – mais la critique de la langue des jeunes est un phénomène universel qui ne touche pas que le français. Ce qui est tout de même encourageant, et contredit un discours pessimiste maintes fois répété, c'est que les adultes perçoivent une amélioration du français écrit chez les jeunes.



## APPENDICES



## APPENDICE A

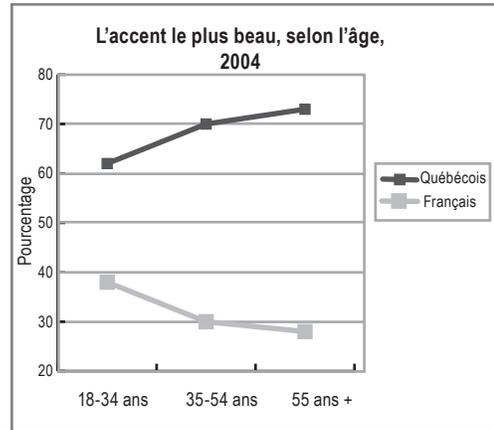
### Synthèse des résultats

#### Selon l'âge

<p><b>Illustration 1</b></p> <p>La majorité des personnes de plus de 35 ans croit que le français québécois s'est rapproché de la variété européenne depuis 20 ans (chapitre 1, question 28r).</p>	<p><b>Le français parlé par les Québécois s'est rapproché/ éloigné du français d'Europe, selon l'âge, 2004</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>s'est rapproché (%)</th> <th>s'est éloigné (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>18-34 ans</td> <td>48</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>34-54 ans</td> <td>58</td> <td>42</td> </tr> <tr> <td>55 ans+</td> <td>60</td> <td>40</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche d'âge	s'est rapproché (%)	s'est éloigné (%)	18-34 ans	48	52	34-54 ans	58	42	55 ans+	60	40				
Tranche d'âge	s'est rapproché (%)	s'est éloigné (%)															
18-34 ans	48	52															
34-54 ans	58	42															
55 ans+	60	40															
<p><b>Illustration 2</b></p> <p>Quand un mot propre au français du Québec est en concurrence avec un mot utilisé dans le reste de la francophonie, on préfère le terme québécois à 63,5 % mais cette préférence, de 69,9 chez les 55 ans et plus, tombe à 57,3 % chez les plus jeunes (chapitre 3, question 28s).</p>	<p><b>Quand il existe deux mots, il est préférable d'employer... , selon l'âge, 2004</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Le terme québécois (%)</th> <th>L'autre terme (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>18-34 ans</td> <td>58</td> <td>42</td> </tr> <tr> <td>35-54 ans</td> <td>65</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>55 ans +</td> <td>70</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche d'âge	Le terme québécois (%)	L'autre terme (%)	18-34 ans	58	42	35-54 ans	65	35	55 ans +	70	30				
Tranche d'âge	Le terme québécois (%)	L'autre terme (%)															
18-34 ans	58	42															
35-54 ans	65	35															
55 ans +	70	30															
<p><b>Illustration 3</b></p> <p>Un peu plus du tiers des jeunes se disent encore hostiles aux anglicismes comparativement à plus des deux tiers chez les plus âgés (chapitre 3, question 28h). En 1983, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les tranches d'âge (le rejet des anglicismes est donc partagé par toutes les générations), mais il y en a en 1998 et en 2004 : plus on est jeune, moins on est hostile aux mots anglais.</p>	<p><b>Il faudrait éliminer les mots anglais, selon l'âge, 1983, 1998 et 2004</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>18-34 ans (%)</th> <th>35-54 ans (%)</th> <th>55 ans+ (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1983</td> <td>75</td> <td>75</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>1998</td> <td>35</td> <td>65</td> <td>65</td> </tr> <tr> <td>2004</td> <td>35</td> <td>60</td> <td>70</td> </tr> </tbody> </table>	Année	18-34 ans (%)	35-54 ans (%)	55 ans+ (%)	1983	75	75	80	1998	35	65	65	2004	35	60	70
Année	18-34 ans (%)	35-54 ans (%)	55 ans+ (%)														
1983	75	75	80														
1998	35	65	65														
2004	35	60	70														

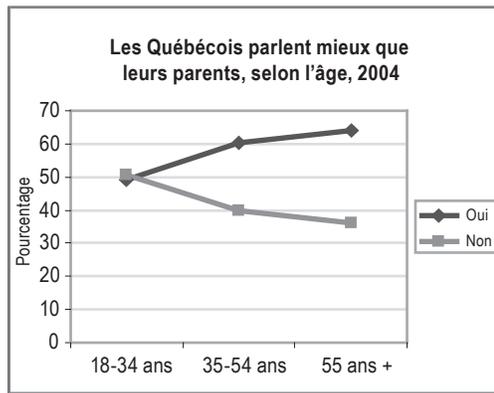
**Illustration 4**

Plus on est vieux, plus on préfère l'accent québécois (chapitre 4, question 7b).



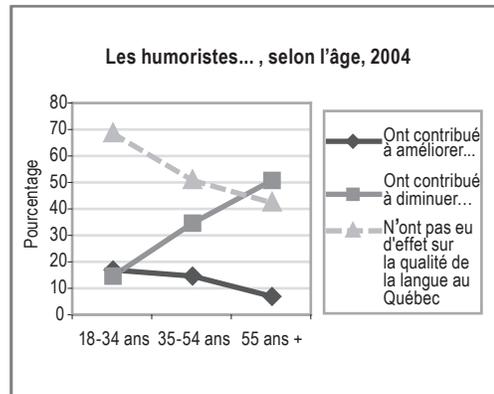
**Illustration 5**

Plus on est âgé, plus on trouve que les Québécois parlent mieux que leurs parents. (chapitre 4, question 28t).



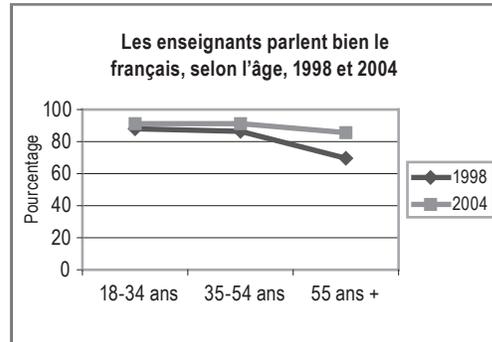
**Illustration 6**

Chez les personnes âgées de 55 ans ou plus, la moitié croit que les humoristes ont eu une influence négative sur la qualité de la langue au Québec. Chez les plus jeunes (18 à 34 ans), au contraire, les deux tiers sont d'avis que les humoristes n'ont pas eu d'influence sur la langue (chapitre 4, question 28y).



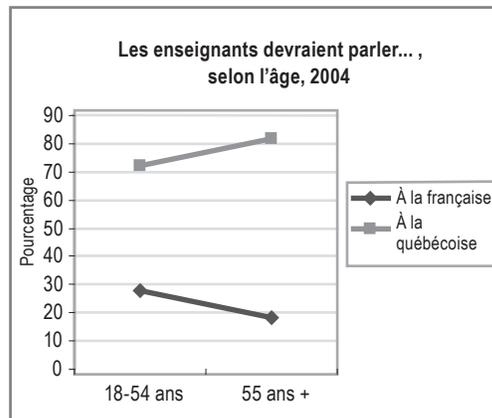
### Illustration 7

Les Québécois ont une opinion plus favorable en 2004 de la façon de parler des enseignants et cette amélioration de l'opinion, même si elle est générale, est plus perceptible chez les plus âgés (de 70,0 % en 1998 à 85,9 % en 2004) (chapitre 5, question 29b).



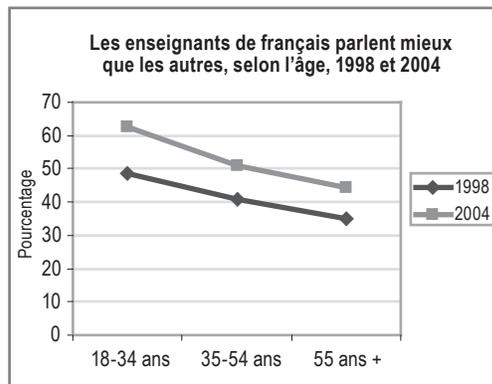
### Illustration 8

La grande majorité de la population est d'avis que les enseignants doivent parler à la québécoise mais on note l'apparition de ce qui est peut-être une tendance: les moins de 55 ans sont un peu plus nombreux à souhaiter que les enseignants parlent à la française (27,9 %, contre 18,4 %) (chapitre 5, question 32).



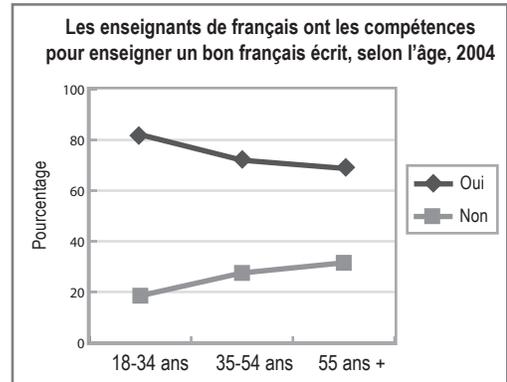
### Illustration 9

Plus de la moitié des personnes enquêtées en 2004 trouvent que les enseignants de français parlent mieux que les professeurs d'autres matières, ce qui représente une hausse de plus de 11 points par rapport à 1998. Une bonne partie de cette hausse s'explique par l'opinion favorable des 18 à 34 ans (gain de 14,1 points dans cette tranche d'âge) même si cette plus grande appréciation de la langue parlée par les maîtres de français est partagée par toutes les classes d'âge (chapitre 5, question 33).



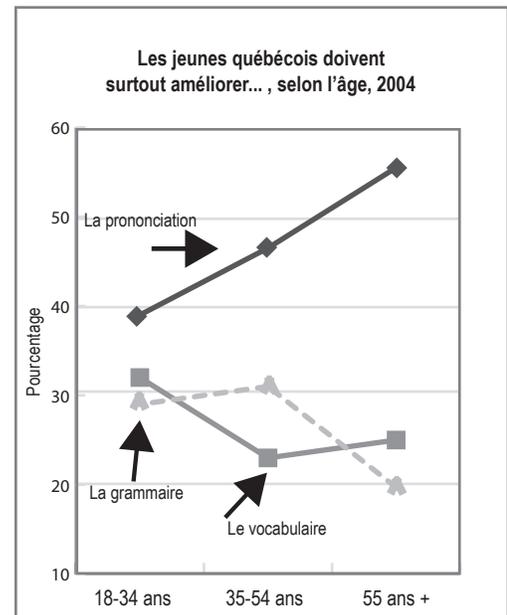
### Illustration 10

Les trois quarts des Québécois estiment que les maîtres de français ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit. Plus les répondants sont jeunes, plus ils croient que les professeurs de français sont compétents : 82,1 % des 18 à 34 ans en 2004 contre 68,8 % des 55 ans ou plus (chapitre 5, question 35).



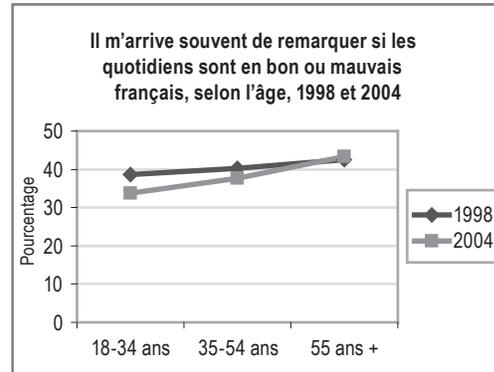
### Illustration 11

Plus les répondants sont âgés, plus ils trouvent que c'est la prononciation que les jeunes devraient améliorer (chapitre 6, question 38a).



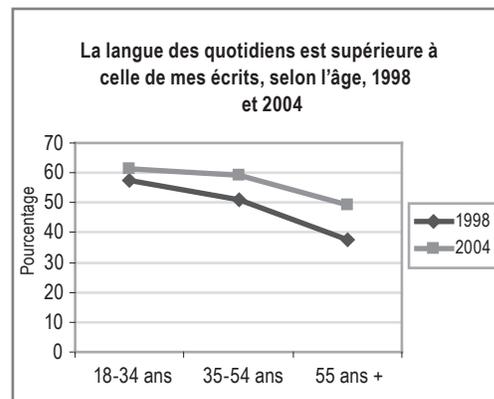
### Illustration 12

Quand on compare les résultats de 1998 à ceux de 2004 selon la variable âge, on constate que, chez les 18 à 34 ans, on fait un peu moins attention à la qualité de la langue des quotidiens. Malgré tout, le tiers des personnes de cette tranche d'âge dit encore remarquer souvent que les journaux sont écrits en bon ou en mauvais français (chapitre 7, question 47).



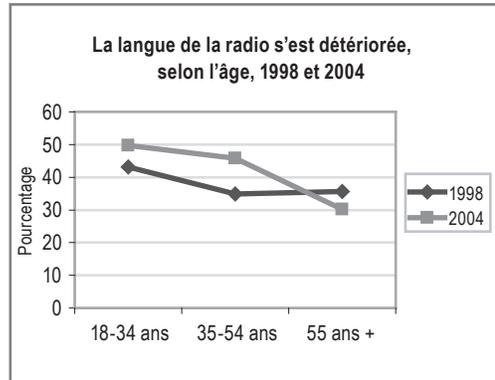
### Illustration 13

En 1998, plus on était âgé et moins on estimait que la langue des journaux était supérieure à celle de ses propres écrits. En d'autres termes, plus on était âgé et plus on trouvait que la qualité de la langue des journaux ressemblait à celle de ses propres écrits. Les mêmes tendances prévalent toujours en 2004, mais de façon moins marquée pour ce qui est des personnes qui estiment que la qualité de la langue des journaux équivaut à celle de leurs écrits. Les opinions des plus jeunes sur la question n'ont pas bougé de 1998 à 2004. En revanche, on constate des évolutions chez les 35 à 54 ans et chez les personnes de plus de 55 ans. Dans ces deux groupes, il y a plus de personnes en 2004 qui affirment que la langue des journaux est supérieure à celle de leurs écrits. Parmi les 35 à 54 ans, il y en a plus en 2004 qui affirment que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs écrits et moins qui disent qu'elle lui est égale (chapitre 7, question 48).



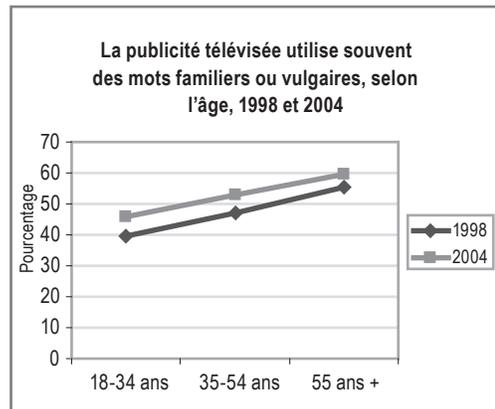
**Illustration 14**

En ce qui concerne la langue de la radio, la croissance des opinions défavorables caractérise les personnes ayant moins de 55 ans (chapitre 7, question 45).



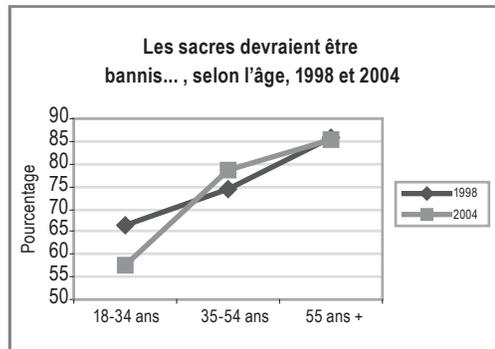
**Illustration 15**

Plus on est âgé et plus on trouve que la publicité utilise souvent des mots vulgaires (chapitre 8, question 58).



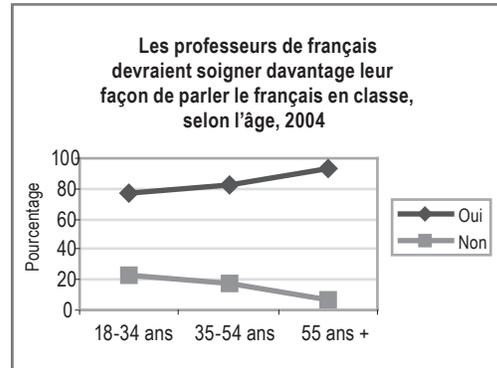
**Illustration 16**

Les 18 à 35 ans rejettent les jurons à 57,6 % (en 2004), les 55 ans ou plus à 85,3 % (chapitre 9, question 28m).



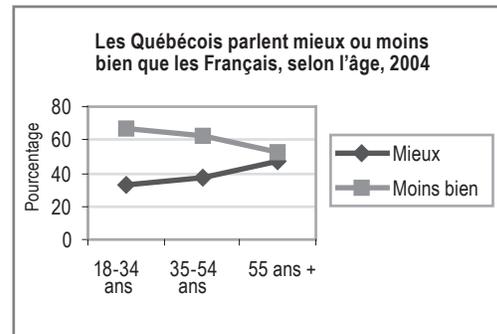
### Illustration 17

Plus on est âgé et plus on trouve que les professeurs de français devraient davantage soigner leur façon de parler le français en classe, selon l'âge, 2004.



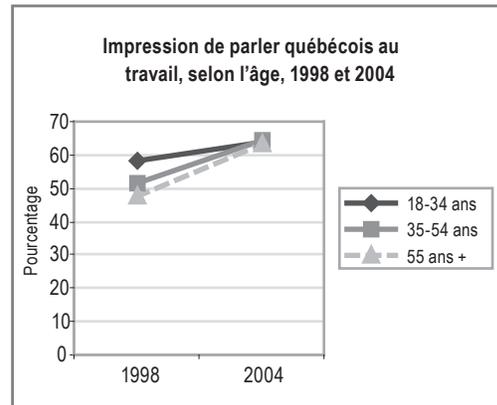
### Illustration 18

Plus on est vieux, plus on a tendance à dire que les Québécois parlent mieux que les Français, sans toutefois que cette opinion soit partagée par une majorité. Inversement, plus on est jeune, plus on trouve que les Québécois parlent moins bien que les Français : c'est l'opinion des deux tiers (66,7 %) des 18 à 34 ans (question 7).



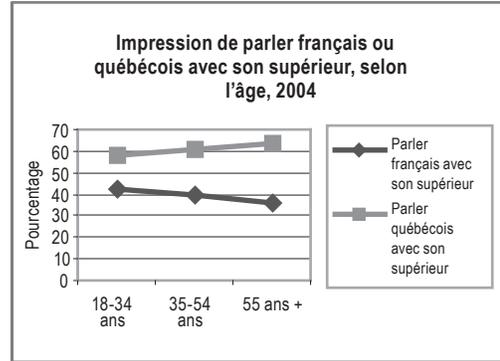
### Illustration 19

De 1998 à 2004, il y a une progression, dans toutes les classes d'âge, de l'impression de parler québécois au travail. En 2004, cette impression touche près des deux tiers des répondants, peu importe leur âge (chapitre 1, question 11).



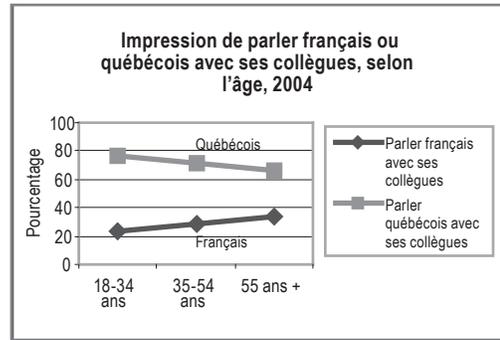
**Illustration 20**

Plus on est vieux, moins on a l'impression de parler français avec son supérieur. Près des deux tiers des 55 ans ou plus (63,7 %) déclarent plutôt parler québécois avec leurs supérieurs (chapitre 1, question 12).



**Illustration 21**

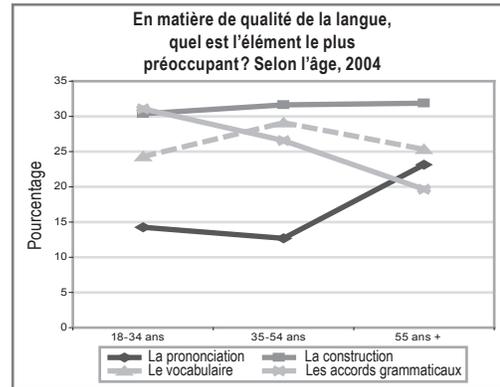
L'impression de parler québécois avec ses collègues diminue légèrement avec l'âge (chapitre 1, question 13).



**Illustration 22**

**Q70** Selon l'âge « En matière de qualité de la langue, quel est l'élément le plus préoccupant? »

Selon l'âge, 2004			
(N = 1556)	18-34 ans	35-54 ans	55 ans +
	%	%	%
<b>Prononciation</b>	14,3	12,7	23,1
<b>Construction</b>	30,4	31,6	31,9
<b>Vocabulaire</b>	24,3	29,1	25,3
<b>Accords grammaticaux</b>	31,1	26,6	19,7



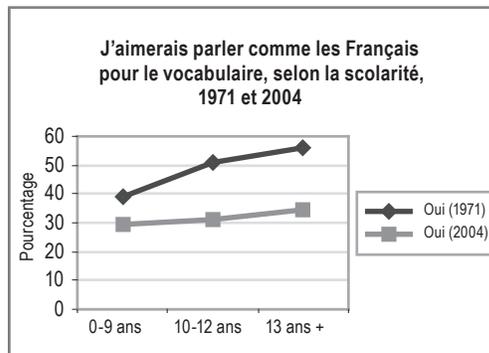
## APPENDICE B

### Synthèse des résultats

#### Selon la scolarité

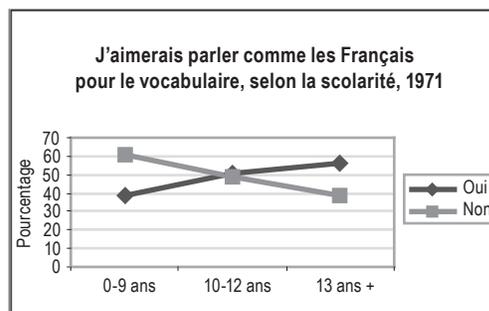
#### Illustration 1

Lors du rapport Gendron, plus on était scolarisé, plus on aurait aimé parlé comme les Français à cause de leur vocabulaire; la même relation tient en 2004, mais les chiffres sont beaucoup plus bas (presque -11 points chez les plus scolarisés) (voir introduction).



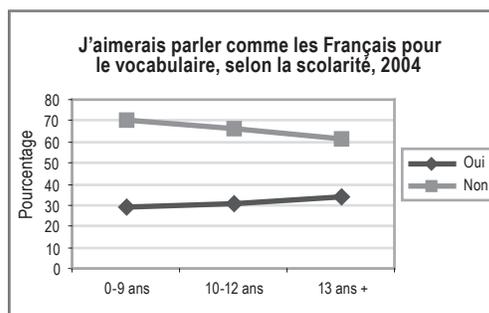
#### Illustration 2 (a)

En 1971, moins on est scolarisé et moins on souhaite parler comme les Français pour le vocabulaire (voir introduction).



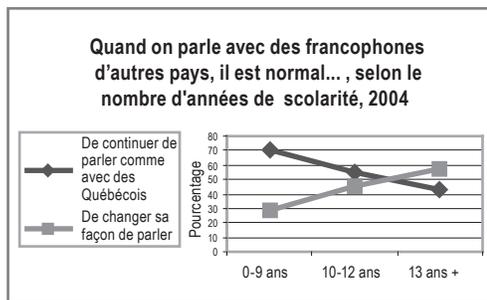
#### Illustration 2 (b)

En 2004, les plus scolarisés sont seulement un peu plus nombreux à souhaiter parler comme les Français pour le vocabulaire que les moins scolarisés (voir introduction).



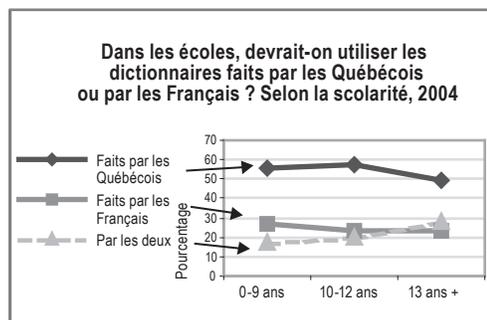
### Illustration 3

Plus les gens sont éduqués, plus ils sont nombreux à trouver qu'il faut s'adapter à la façon de parler de l'interlocuteur – sans doute parce qu'ils ont acquis les compétences pour le faire (chapitre 1, question 29a).



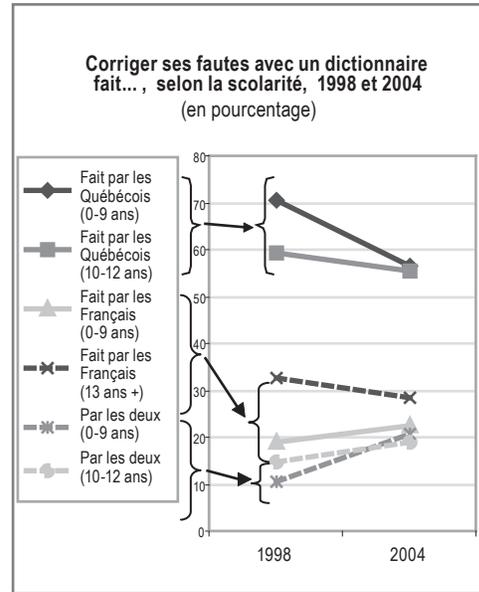
### Illustration 4

En 2004, 27,5% des personnes ayant 13 ans ou plus de scolarité se prononcent en faveur des deux types de dictionnaires contre 19,3% des personnes ayant 12 ans ou moins de scolarité. La préférence des moins scolarisés pour des dictionnaires faits par des Québécois était encore plus marquée en 1998: 71,6% des personnes ayant 9 ans et moins de scolarité se prononçaient pour l'utilisation dans les écoles de dictionnaires faits par des Québécois contre 46,5% chez les personnes ayant 13 ans ou plus de scolarité. Les personnes ayant de 0 à 9 ans de scolarité ont beaucoup modifié leur opinion sur les dictionnaires de 1998 à 2004: en 1998, elles étaient 71,6% à préférer les dictionnaires faits par des Québécois mais en 2004, cette proportion était tombée à 56%. Le même groupe affiche en 2004 une préférence accrue pour les dictionnaires faits par des Français (de 12,8% à 26,8%, soit une hausse de 14 points) (chapitre 2, question 66).



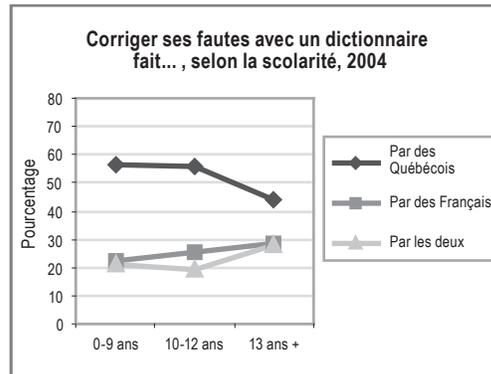
### Illustration 5

Chez les moins scolarisés, la préférence pour des dictionnaires faits par des Québécois a baissé de près de 14 points. Chez les plus scolarisés, il y a une légère baisse d'un peu plus de 4 points de la préférence pour les dictionnaires faits par des Français. Tant chez les moins scolarisés que chez les personnes qui ont de 10 à 12 ans de scolarité, il y a une augmentation de la proportion des personnes qui refusent de choisir entre les deux types d'ouvrage (plus de 10 points chez les premiers, un peu plus de 4 points chez les seconds) (chapitre 2, question 67).



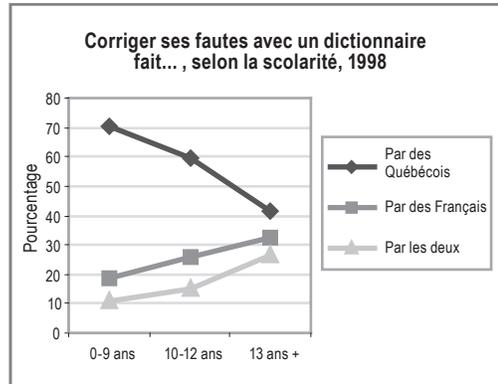
### Illustration 6

En comparant cette illustration avec la suivante, ce qui frappe le plus est la diminution en 2004 d'opinions favorables aux dictionnaires québécois chez les moins scolarisés (chapitre 2, question 67).



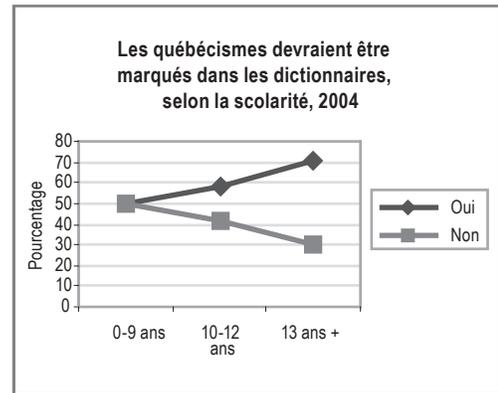
**Illustration 7**

Plus on est scolarisé, plus on préfère des dictionnaires faits par des Français ou des dictionnaires faits par des Français et des dictionnaires faits par des Québécois (chapitre 2, question 67).



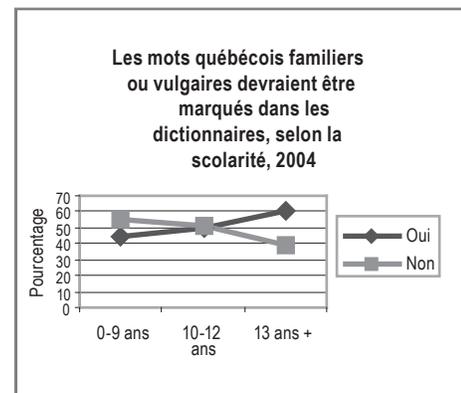
**Illustration 8**

Plus on est scolarisé et plus on trouve que les québécoismes devaient être signalés d'une manière spéciale dans les dictionnaires (chapitre 2, question 69).



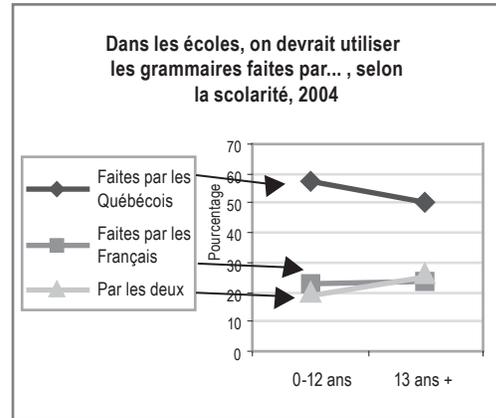
**Illustration 9**

Plus on est scolarisé et plus on trouve que les mots québécois familiers ou vulgaires devraient être signalés d'une façon spéciale dans les dictionnaires (chapitre 2, question 70a).



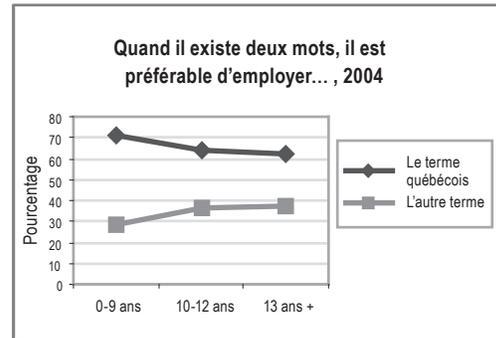
### Illustration 10

Les moins scolarisés sont un peu plus nombreux à préférer des grammaires faites par des Québécois. Le quart des plus scolarisés dit préférer des grammaires des deux types, celles qui sont faites par des Québécois et celles qui sont faites par des Français (chapitre 2, question 70b).



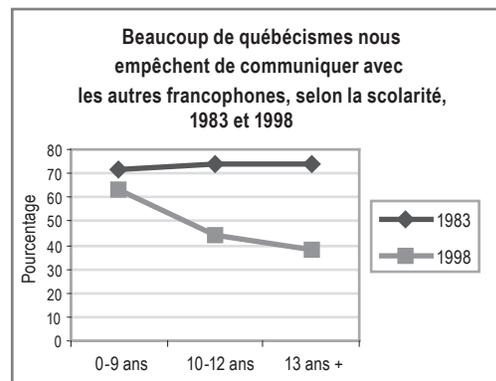
### Illustration 11

Quand un mot propre au français du Québec est en concurrence avec un mot utilisé dans le reste de la francophonie, on préfère le terme québécois à 63,5 % mais il y a une différence de près de 9 points entre les plus scolarisés (62,4 %) et les moins scolarisés (71,4 %) (chapitre 3, question 28s)



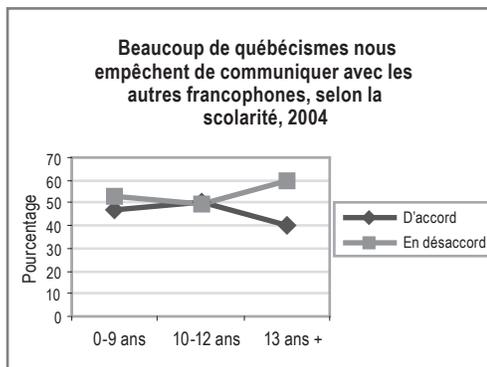
### Illustration 12

En 1998, les plus scolarisés (13 ans ou plus) n'étaient que 37,8 % à affirmer que les québécismes nuisaient à la communication avec les autres francophones; plus des deux tiers des moins scolarisés trouvent que les québécismes constituent une entrave à la communication (63,2 % en 1983, 71,9 % en 1998 : différence significative) (chapitre 3, question 28).



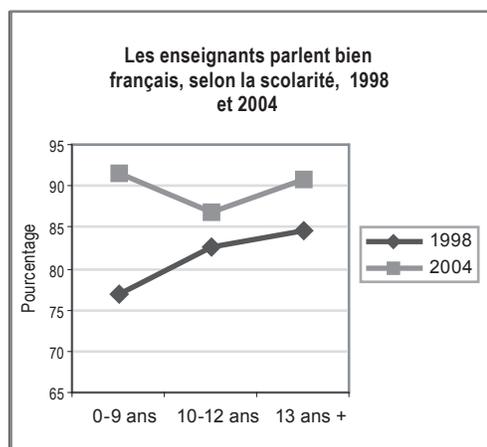
**Illustration 13**

Les plus scolarisés sont les plus en désaccord avec l'affirmation voulant que les québécois constituent une entrave à la communication avec les autres francophones (chapitre 3, question 28).



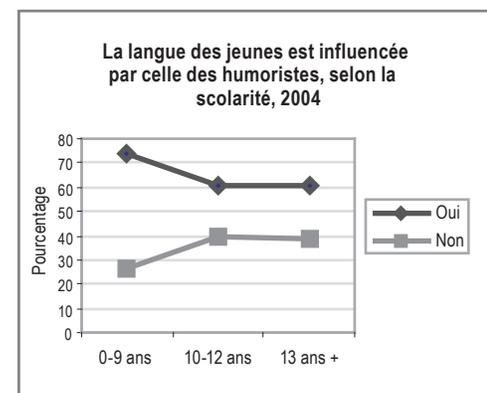
**Illustration 14**

Les Québécois ont une opinion plus favorable en 2004 de la façon de parler des enseignants et cette amélioration de l'opinion, même si elle est générale, est plus perceptible chez les moins scolarisés (de 77,0% à 91,6%); en 2004, il n'y a plus de différence significative entre les niveaux de scolarité (chapitre 5, question 29b).



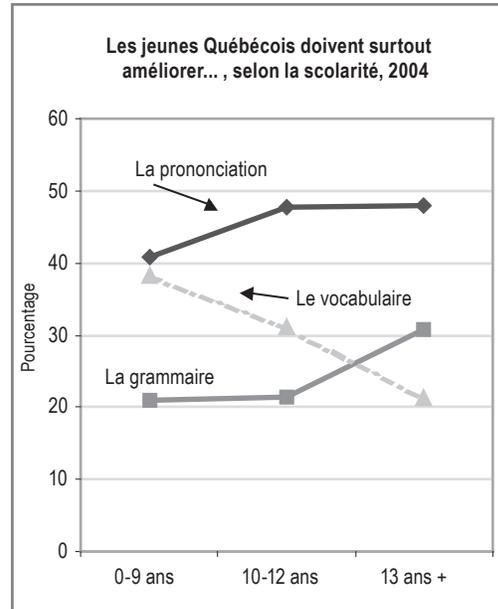
**Illustration 15**

En 2004, près des trois quarts des moins scolarisés (73,9%) croient à l'influence de la langue des humoristes sur celle des jeunes contre environ 60% des personnes ayant plus de 10 ans de scolarité (chapitre 6, question 56b).



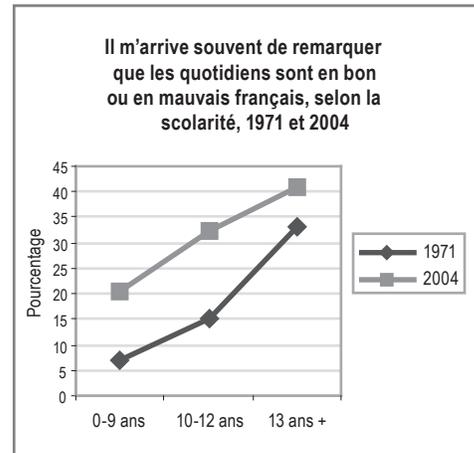
### Illustration 16

Plus les répondants sont scolarisés, plus ils trouvent que c'est la prononciation que les jeunes devraient améliorer; la grammaire des jeunes les préoccupe aussi davantage (chapitre 6, question 38a).



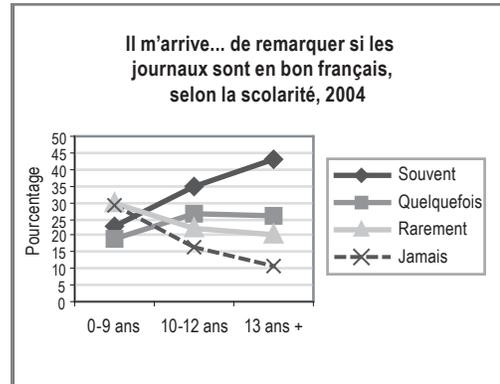
### Illustration 17

Chez les moins scolarisés, le souci de la langue des quotidiens passe de 7% en 1971 à 20,6% en 2004, c'est-à-dire qu'il triple. Chez les personnes ayant de 10 à 12 ans de scolarité, le même souci fait plus que doubler pendant cette période puisqu'il passe de 15% à 32,4%. L'augmentation, chez les plus scolarisés, est moins importante (chapitre 7, question 47).



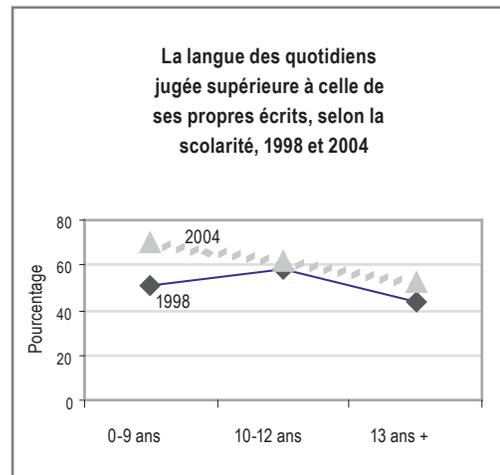
**Illustration 18**

Plus on est scolarisé et plus on remarque souvent si les journaux sont écrits en bon français (chapitre 7, question 47).



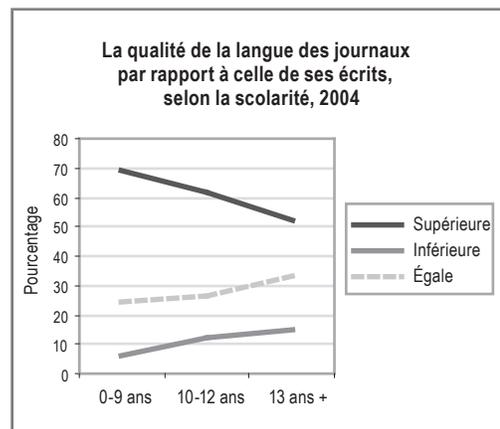
**Illustration 19**

En 2004, plus on est scolarisé et moins on a tendance à trouver que la langue des journaux est supérieure à celle de ses propres écrits; en 1998, les moins scolarisés étaient beaucoup moins nombreux qu'en 2004 (différence de 18 points) à trouver que la langue des quotidiens était supérieure à celle de leurs propres écrits (chapitre 7, question 48).



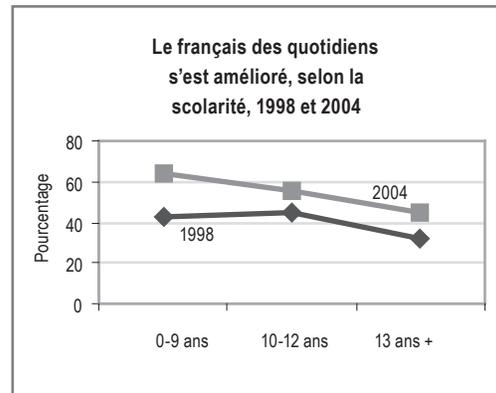
**Illustration 20**

En 2004, plus on est scolarisé et moins on a tendance à trouver que la langue des journaux est supérieure à celle de ses propres écrits; plus on est scolarisé, plus on a tendance à trouver que la langue des journaux est de la même qualité que celle de ses écrits (chapitre 7, question 48)



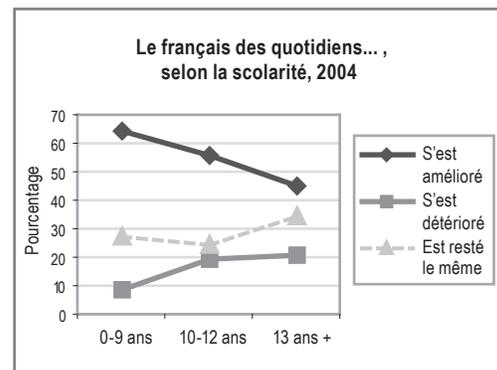
### Illustration 21

«En 2004, 45 % des personnes ayant 13 ans ou plus de scolarité trouvent que la langue des quotidiens s'est améliorée, soit près de vingt points de moins que chez les personnes ayant neuf ans ou moins de scolarité (64,2 %) (chapitre 7, question 49).



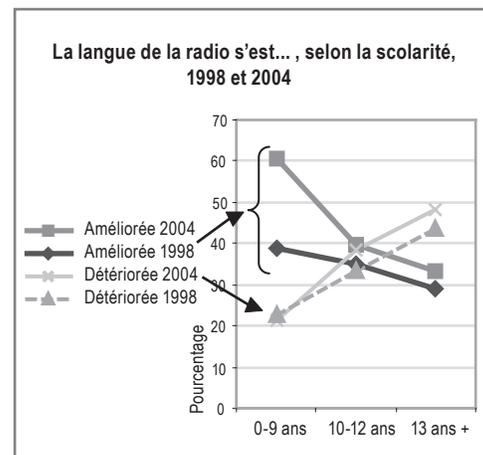
### Illustration 22

En 2004, plus on est scolarisé et moins on trouve que la langue des quotidiens s'est améliorée; au contraire, les personnes moins scolarisées disent avoir constaté une amélioration (chapitre 7, question 49).



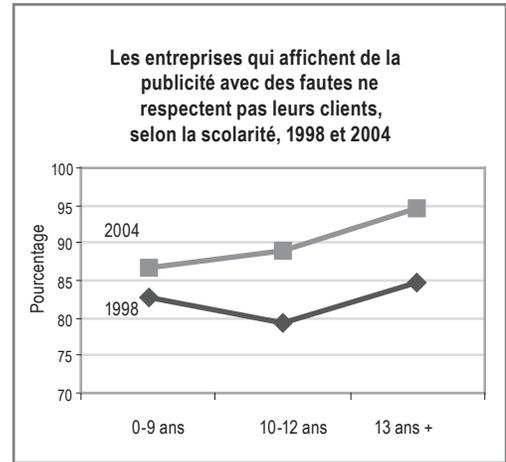
### Illustration 23

En ce qui concerne la langue de la radio, la croissance des opinions défavorables caractérise surtout les personnes plus scolarisées (chapitre 7, question 45).



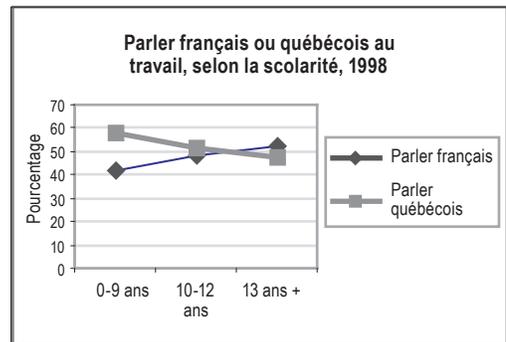
**Illustration 24**

Plus on est scolarisé, plus on trouve que les entreprises qui affichent de la publicité avec des fautes ne respectent pas leurs clients (chapitre 8, question 65c).



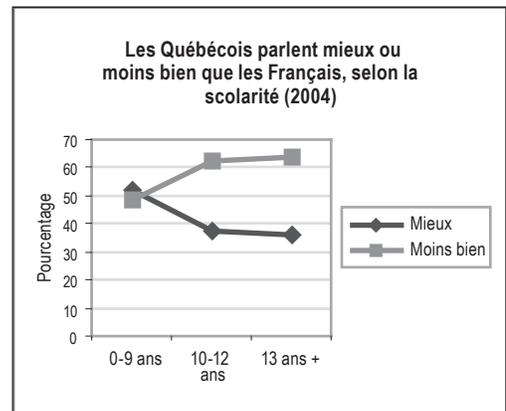
**Illustration 25**

En 1998, les réponses à la question de savoir si l'on parlait français ou québécois au travail étaient fortement influencées par la scolarité: plus on était scolarisé et plus on affirmait travailler en français (chapitre 1, question 11).



**Illustration 26**

Ceux qui ont de 10 à 12 ans de scolarité et ceux qui ont plus de 13 ans d'études se différencient nettement de ceux qui ont moins de 10 ans de scolarité. La moitié des moins scolarisés (51,7 %) trouve que les Québécois parlent mieux que les Français (contre 36-37 % chez les plus scolarisés) et, conséquemment, la moitié trouve que les Français parlent mieux. Plus de 60 % des plus scolarisés (10 à 12 ans, 13 ans ou plus) trouvent que les Québécois parlent moins bien (voir conclusion).



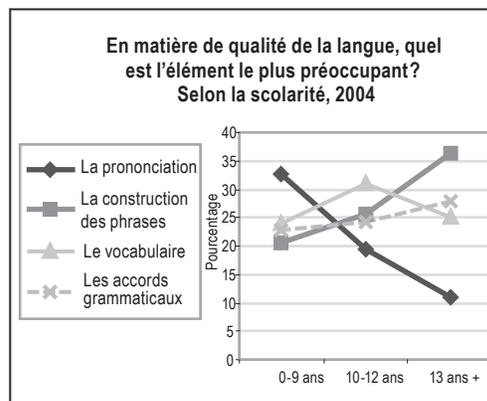
**Illustration 27**

**Q70C** « En matière de qualité de la langue, quel est l'élément le plus préoccupant ? »

**Selon la scolarité, 2004**

(N = 1572)	0-9 ans	10-2 ans	13 ans +
	%	%	%
<b>Prononciation</b>	32,6	19,5	11,0
<b>Construction des phrases</b>	20,6	25,5	36,2
<b>Vocabulaire</b>	24,0	30,9	25,0
<b>Accords grammaticaux</b>	22,9	24,1	27,9

(voir chapitre 12)





## APPENDICE C

### Rapport administratif de la firme de sondage

#### 1.1. Stratégie de recherche et échantillonnage

La confection de l'échantillon a été effectuée à l'aide du logiciel *Échantillonneur Canada*. Il s'agit d'un programme d'échantillonnage aléatoire de numéros de téléphone, stratifiés géographiquement, pour l'ensemble de la population.

Le logiciel échantillonne par méthodologie RDD puis vérifie, dans un annuaire téléphonique électronique, chaque numéro tiré afin de répartir l'échantillon entre un sous-ensemble « Numéros répertoriés » (NR) et un sous-ensemble « Numéros non répertoriés » (NNR). La technique RDD est basée sur la méthode Mitofsky-Waksberg<sup>177</sup>. Le présent échantillon est constitué de 25 % de numéros non répertoriés et de 75 % de numéros répertoriés, permettant ainsi d'avoir un échantillon représentatif de la population du Québec.

#### 1.2. Entrevues téléphoniques

Toutes les entrevues se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> mars et le 26 avril 2004 à partir de Montréal. La durée moyenne de l'entrevue était de 19,30 minutes.

#### 1.3. Consigne utilisée

La consigne de sélection aléatoire à l'intérieur du ménage consistait à choisir la personne dont l'anniversaire de naissance était le plus rapproché du moment de l'entrevue.

#### 1.5. Rapport de terrain

Diverses méthodes peuvent être utilisées afin de calculer un taux de réponse. Nous utilisons comme base de référence pour nos calculs la méthode préconisée par le comité des taux de réponse de la PMRS (Professionnel Marketing Research Society)<sup>178</sup>.

Les définitions formelles utilisées par la PMRS pour calculer les divers taux sont les suivantes :

**Taux de refus** Refus/Nombre de personnes à qui nous avons parlé

**Taux de réponse** Contacts coopératifs/Numéros admissibles

**Refus** Refus personne + refus ménage + arrêts en cours d'entrevues

**Contacts coopératifs** Entrevues terminées + non-admissibles

**Nombre de personnes à qui nous avons parlé**  
Refus + contacts coopératifs

**Numéros admissibles** Nombre de personnes à qui nous avons parlé + pas de réponse + absents + autres.

Le tableau 2 présente le taux de réponse, qui est de 48,47 %, ainsi que le taux de refus de 33,2 % calculé selon la méthode de la PMRS.

Les numéros sans réponse ont été appelés en moyenne 7,68 fois. Ce nombre est de 7,50 fois pour les absents.

<sup>177</sup> Pour plus de renseignements, consultez le site Internet suivant : <http://www.surveysampler.com/>.

<sup>178</sup> Le lecteur trouvera à l'adresse suivante : <http://www.pmrs-aprm.com/SpecialResponse/index.html> un exposé exhaustif de la méthode de calcul du taux de réponse. On y présente, de plus, des données fort intéressantes sur les taux de réponse observés au Canada depuis 1997.

**Tableau 1**  
**Rapport de terrain**

	Nombre de numéros	Moyenne d'appels
Complets	2 000	
Refus	832	3,37
Refus ménage	161	
Pas de réponse	856	7,68
Discontinué	1 368	
Non résidentiels	686	
Incapacité (allophones)	142	
Non admissibles	3 398	
Rappels	277	7,50
Taux de réponse	48,47 %	
Taux de refus	33,20 %	

**La répartition des entrevues terminées est la suivante à l'intérieur des différentes régions**

QRESU	(N)	(%)
2 anglophones MTL	288	13,1
3 allophones MTL	300	13,6
4 francophones urbains (50 000 habitants et plus)	603	27,4
5 francophones semi-urbains (entre 2 500 et 50 000 habitants)	400	18,2
6 francophones ruraux (moins de 2500 habitants)	609	27,7
Total	2 200	100,0

### **Pondération**

L'échantillon a été construit en fonction de trois strates représentant trois densités de population (localités de moins de 25 000 habitants, 25 000 à 50 000 habitants, plus de 50 000 habitants). La pondération du fichier des francophones a été faite selon les strates.

Les fichiers des anglophones et des allophones ont été pondérés par le nombre de membres du ménage.

## APPENDICE D

### Questionnaire de 2004

#### QLANGUE

Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la langue que vous avez apprise en premier à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

- 1 Français
- 2 Anglais
- 3 Autres
- 4 NSP/NRP

#### Q2

*Si... (QLANGUE=1.OR.QLANGUE=3)*

Connaissez-vous assez l'anglais pour soutenir une conversation en anglais?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P SP/NRP

#### Q3

*Si... (QLANGUE=2.OR.QLANGUE=3)*

Connaissez-vous assez le français pour soutenir une conversation en français?

- 1 Oui
- 2 ->QTP Non
- 9 P ->QTP NSP/NRP

#### Q4

De façon générale, avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 3 Autre
- 9 P NSP/NRP

#### Q5

Diriez-vous que vous parlez tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise ou tout à fait à la manière québécoise?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

#### SAUT

*Si... (QLANGUE=2.OR.QLANGUE=3)*

- 1 D ->Q71

#### Q6A

Aimeriez-vous pouvoir parler comme les français d'Europe...

Pour leur prononciation?

- 1 Oui
- 2 Non
- 8 Je parle déjà
- 9 P NSP/NRP

#### Q6B

Pour leur vocabulaire?

- 1 Oui
- 2 Non
- 8 Je parle déjà
- 9 P NSP/NRP

#### Q7A

Diriez-vous que les Québécois parlent beaucoup mieux, mieux, moins bien ou beaucoup moins bien que les Français d'Europe?

- 1 Beaucoup mieux
- 2 Mieux
- 3 Moins bien
- 4 Beaucoup moins bien
- 9 P NSP/NRP

**Q7B**

Quel est l'accent le plus beau?

- 1 L'accent québécois
- 2 L'accent français
- 9 P NSP/NRP

**Q8**

De façon générale, aimeriez-vous pouvoir parler comme les personnes qui lisent les nouvelles à Radio-Canada?

- 1 Oui
- 2 ->Q10 Non
- 8 ->Q10 Je parle déjà
- 9 P NSP/NRP

**Q9**

Serait-ce à cause de leur prononciation?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q9A**

À cause de leur vocabulaire?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q10**

Si vous perdiez l'usage de la parole et qu'on vous dise qu'il existe des pilules vous permettant de la retrouver mais que vous ne pourriez prendre qu'une seule de ces pilules, choisiriez-vous...?

- 1 La pilule vous permettant de parler le français d'Europe,
- 2 La pilule vous permettant de parler le français québécois
- 9 P NSP/NRP

**Q11**

Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois au travail?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 3 Autre
- 8 ->Q14 Ne travaille pas
- 9 P ->Q14 NSP/NRP

**Q12**

Avec vos supérieurs?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 3 Autre
- 8 Ne travaille pas
- 9 P NSP/NRP

**Q13**

Avec vos collègues?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 3 Autre
- 8 Ne travaille pas
- 9 P NSP/NRP

**Q14**

Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois avec vos amis?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 3 Autre
- 9 P NSP/NRP

**Q17**

Diriez-vous que les gens de votre entourage ou vos amis parlent...?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

**Q20**

Selon vous, y a-t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français québécois?

- 1 Plus de points communs
- 2 Plus de points différents
- 9 P NSP/NRP

**Q21**

Diriez-vous que le français généralement parlé au Québec est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France?

- 1 Très différent
- 2 Différent
- 3 ->Q23 Peu différent
- 4 ->Q23 Pas du tout différent
- 9 P NSP/NRP

**Q22**

Est-ce normal qu'il soit différent?

- 1 ->Q24 Oui
- 2 ->Q24 Non
- 9 P ->Q24 NSP/NRP

**Q23**

Devrait-il être différent?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q24**

Diriez-vous que le français généralement écrit au Québec est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France?

- 1 Très différent
- 2 Différent
- 3 ->Q26 Peu différent
- 4 ->Q26 Pas du tout différent
- 9 P NSP/NRP

**Q25**

Est-ce normal qu'il soit différent?

- 1 ->Q27 Oui
- 2 ->Q27 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q26**

Devrait-il être différent?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q27**

À partir du moment où les autres francophones de la francophonie utilisent un mot emprunté à une autre langue (par exemple le terme *week-end*), trouvez-vous que les Québécois devraient l'utiliser?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q28**

Maintenant, je vais vous lire quelques énoncés sur le français tel qu'il est utilisé au Québec. Pourriez-vous m'indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec chacun d'eux.

**Q28**

Beaucoup de mots que nous utilisons au Québec nous empêchent de communiquer avec les francophones des autres pays.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28A**

Les francophones du Québec devraient être capable de parler également un français international.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28D**

Les francophones d'ici devraient mieux connaître les mots typiques des autres régions de la francophonie.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28F**

Tous les francophones du monde devraient employer partout les mêmes mots.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28G**

Les mots d'ici constituent une richesse qu'il faut absolument conserver.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28H**

Il faudrait éliminer les mots anglais du français d'ici.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28I**

Pour les termes techniques spécialisés, les Français et les Québécois devraient utiliser les mêmes mots.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28J**

Quand on a le choix entre plusieurs termes, il revient à l'Office de la langue française de déterminer lequel est le plus approprié.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28K**

Il est acceptable de tutoyer les clients, quel que soit leur âge, dans les commerces.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28L**

Il est normal que les employés tutoient les personnes âgées ou les bénéficiaires résidant en centre hospitalier ou en centre d'hébergement.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28M**

Les sacres devraient être bannis du français d'ici, même dans les conversations familiales.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28N**

Les mots vulgaires et les sacres ne devraient pas faire partie d'un dictionnaire.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28O**

Bien parler français, c'est aussi être capable d'utiliser des formules de politesse dans son langage.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28Q**

Il revient à un organisme gouvernemental comme l'Office de la langue française de déterminer en dernier lieu ce qui est du bon français au Québec.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q28R**

Diriez-vous que, depuis 20 ans, le français parlé par les québécois s'est rapproché ou s'est éloigné du français parlé par les français d'Europe?

- 1 S'est rapproché
- 2 S'est éloigné
- 9 P NSP/NRP

**Q28S**

Quand, pour désigner une même chose, il existe deux mots, l'un employé seulement au Québec, l'autre employé dans le reste de la francophonie, est-il préférable d'employer le terme québécois ou l'autre terme?

- 1 Le terme québécois
- 2 L'autre terme
- 9 P NSP/NRP

**Q28T**

Diriez-vous qu'aujourd'hui les Québécois dans leur ensemble parlent mieux que leurs parents?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q28U**

Préférez-vous les films américains doublés par des acteurs québécois ou par des acteurs français?

- 1 Par des acteurs québécois
- 2 Par des acteurs français
- 9 P NSP/NRP

**Q28V**

Pensez-vous qu'il faut doubler en français international les films québécois avant qu'ils soient présentés dans les autres pays francophones?

- 1 Oui
- 2 ->Q28YNon
- 9 P ->Q28YNSP/NRP

**Q28W**

Est-ce à cause de l'accent?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q28X**

Est-ce à cause de la prononciation?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q28Y**

Depuis 20 ans, les humoristes (comme ceux de juste pour rire)...

- 1 Ont contribué à améliorer la qualité de la langue au Québec
- 2 Ont contribué à diminuer la qualité de la langue au Québec
- 3 N'ont pas eu d'effet sur la qualité de la langue au Québec
- 9 P NSP/NRP

**Q28Z**

La langue parlée au Québec est très différente ou peu différente de celle qui est enseignée dans les écoles?

- 1 Très différente
- 2 Peu différente
- 9 P NSP/NRP

**Q29A**

Quand on doit parler avec des francophones des autres pays, il est normal...

- 1 De continuer de parler exactement comme on le ferait avec des québécois
- 2 De changer sa façon de parler
- 9 P NSP/NRP

**Q29B**

Diriez-vous que les enseignants des écoles du Québec parlent le français...?

- 1 Très bien
- 2 Bien
- 3 Mal
- 4 Très mal
- 9 P NSP/NRP

**Q30**

Devraient-ils parler mieux ou moins bien le français?

- 1 Mieux
- 2 Ou moins bien
- 8 P Aussi bien
- 9 P NSP/NRP

**Q31**

En général, diriez-vous que les enseignants des écoles du Québec parlent...?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

**Q32**

Devraient-ils parler...?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

**Q33**

Selon vous, les professeurs de français du primaire et du secondaire au Québec parlent-ils mieux ou moins bien que les professeurs des autres matières?

- 1 Mieux
- 2 Ou moins bien
- 8 P Aussi bien
- 9 P NSP/NRP

**Q34**

Devraient-ils parler mieux ou moins bien que les professeurs des autres matières?

- 1 Mieux
- 2 Ou moins bien
- 8 P Aussi bien
- 9 P NSP/NRP

**Q35**

Diriez-vous que les professeurs de français du primaire et du secondaire au Québec ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q36**

Que les professeurs d'une autre matière que le français au Québec ont les compétences nécessaires pour enseigner un bon français écrit?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q37**

Maintenant, je vais vous lire quelques énoncés sur le français au Québec. Pourriez-vous m'indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec chacun d'eux.

**Q37A**

A la fin de leurs études secondaires, les finissants des écoles françaises au Québec sont capables d'écrire en bon français.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37B**

Quand ils se donnent la peine de bien parler, les Québécois peuvent parler aussi bien que les Français.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37C**

Les Acadiens prononcent mieux le français que les Québécois.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37D**

Si nous parlons le français québécois, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37E**

Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37F**

Il ne doit pas y avoir de différences entre les grammaires françaises faites au Québec et celles faites dans les pays francophones comme la France et la Belgique.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37G**

Au Québec, les gens instruits ne parlent pas aussi bien que les gens instruits en France.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37H**

Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le même que celui qui est enseigné dans les pays francophones d'Europe.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37I**

Au Québec, les professeurs de français devraient soigner davantage leur façon de parler le français en classe.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37J**

Il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q37K**

Il est normal que certains mots couramment utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu'en France.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q38A**

Diriez-vous que les jeunes Québécois doivent surtout améliorer leur prononciation française, leur grammaire française ou leur vocabulaire français?

- 1 Leur prononciation française
- 2 Leur grammaire française
- 3 Leur vocabulaire français
- 9 P NSP/NRP

**Q38B**

Vous arrive-t-il très souvent, souvent, rarement ou jamais de remarquer la façon dont on parle le français à la télévision?

- 1 Très souvent
- 2 Souvent
- 3 Rarement
- 4 Jamais
- 9 P NSP/NRP

**Q39**

Diriez-vous que la qualité de la langue généralement utilisée aux stations de télévision suivantes est supérieure ou inférieure à celle de la langue que vous utilisez tous les jours?

**Q39A**

Radio-Canada

- 1 Supérieure
- 2 P Identique
- 3 Inférieure
- 8 P Sans objet
- 9 P NSP/NRP

**Q39B**

TVA

- 1 Supérieure
- 2 P Identique
- 3 Inférieure
- 8 P Sans objet
- 9 P NSP/NRP

**Q39C**

TQS (Quatre-Saisons)

- 1 Supérieure
- 2 P Identique
- 3 Inférieure
- 8 P Sans objet
- 9 P NSP/NRP

**Q40**

Diriez-vous que le français généralement parlé aux stations de télévision suivantes est excellent, bon, mauvais ou très mauvais?

**Q40A**

	Radio-Canada
1	Excellent
2	Bon
3	Mauvais
4	Très mauvais
9 P	NSP/NRP

**Q40B**

	TVA
1	Excellent
2	Bon
3	Mauvais
4	Très mauvais
9 P	NSP/NRP

**Q40C**

	TQS (Quatre-Saisons)
1	Excellent
2	Bon
3	Mauvais
4	Très mauvais
9 P	NSP/NRP

**Q41**

Diriez-vous que, ces dernières années, la langue parlée à la télévision francophone du Québec... ?

1	S'est améliorée
2	S'est détériorée
8 P	Est restée la même
9 P	NSP/NRP

**Q42A**

Diriez-vous que le français généralement utilisé est de meilleure qualité à Radio-Canada ou à TVA ?

1	À Radio-Canada
2	À TVA
8 P	Équivalent
9 P	NSP/NRP

**Q42B**

À TVA ou à Quatre-Saisons (TQS)

1	TVA
2	Quatre-Saisons
8 P	Équivalent
9 P	NSP/NRP

**Q42C**

À Radio-Canada qu'à Quatre-Saisons (TQS)

1	Radio-Canada
2	Quatre-Saisons
8 P	Équivalent
9 P	NSP/NRP

**Q45**

Diriez-vous que, ces dernières années, la langue parlée à la radio francophone du Québec... ?

1	S'est améliorée
2	S'est détériorée
8 P	Est restée la même
9 P	NSP/NRP

**Q46**

Les personnes qui lisent les nouvelles ou animent des émissions à la télévision ou à la radio devraient-elles passer un examen de français parlé avant d'être embauchées ?

1	Oui
2	Non
9 P	NSP/NRP

**Q47**

Vous arrive-t-il souvent, quelquefois, rarement ou jamais de remarquer si les journaux quotidiens que vous lisez sont en bon ou en mauvais français ?

1	Souvent
2	Quelquefois
3	Rarement
4	Jamais
9 P	NSP/NRP

**Q48**

Diriez-vous que la qualité de la langue utilisée dans le journal quotidien que vous lisez habituellement est... à celle de vos propres écrits?

- 1 Supérieure
- 2 Inférieure
- 8 P Égale
- 9 P NSP/NRP

**Q49**

Diriez-vous que ces dernières années, les journaux quotidiens de langue française que vous lisez... ?

- 1 Se sont améliorés du point de vue du français
- 2 Se sont détériorés
- 8 P Sont restés au même point
- 9 P NSP/NRP

**Q54**

Est-ce que les jeunes que vous côtoyez habituellement, s'efforcent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de parler français correctement?

- 1 Beaucoup
- 2 Assez
- 3 Peu
- 4 Pas du tout
- 9 P NSP/NRP

**Q55**

Avez-vous très souvent, souvent, rarement ou jamais l'habitude de corriger vos enfants, quand ils font des fautes de français en parlant?

- 1 Très souvent
- 2 Souvent
- 3 Rarement
- 4 Jamais
- 8 P Je n'ai pas d'enfants
- 9 P NSP/NRP

**Q56**

Les humoristes du Québec (comme ceux de Juste pour rire) parlent...

- 1 Un français excellent
- 2 Un bon français
- 3 Un mauvais français
- 4 Un très mauvais français
- 9 P NSP/NRP

**Q56A**

Je vais vous lire certains énoncés. Pourriez-vous m'indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec chacun d'eux.

**Q56B**

La langue des jeunes est influencée par la langue des humoristes du Québec.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q56C**

La langue des jeunes est influencée par la langue parlée au sein de la famille

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q56D**

Le parler des jeunes animateurs des émissions de variétés est meilleur que celui des animateurs plus âgés.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q57**

Diriez-vous que la publicité télévisée est en bon français?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q58**

Diriez-vous que la publicité télévisée utilise très souvent, souvent, rarement ou jamais des expressions trop familières ou même vulgaires?

- 1 Très souvent
- 2 Souvent
- 3 Rarement
- 4 Jamais
- 9 P NSP/NRP

**Q64A**

Diriez-vous que les documents administratifs, les dépliant et les formulaires distribués en français par les CLSC, la Régie de l'assurance-maladie et les autres organismes gouvernementaux sont très difficiles, difficiles, faciles ou très faciles à comprendre?

- 1 Très difficiles
- 2 Difficiles
- 3 Faciles
- 4 Très faciles
- 9 P NSP/NRP

**Q64B**

Lorsque vous lisez la déclaration de revenus du Québec, le rapport d'impôts provincial, est-ce très difficile, difficile, facile, très facile à comprendre?

- 1 Très difficile
- 2 Difficile
- 3 Facile
- 4 Très facile
- 9 P NSP/NRP

**Q65**

Je vais vous lire quelques énoncés. Pourriez-vous m'indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec chacun d'eux?

**Q65A**

La publicité télévisée devrait toujours être en bon français.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q65B**

Il est acceptable que la publicité télévisée soit parfois en français familier ou relâché.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q65C**

Les entreprises qui affichent de la publicité avec des fautes d'orthographe ou de grammaire ne respectent pas leurs clients francophones.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord
- 9 P NSP/NRP

**Q66**

Dans les écoles du Québec, devrait-on utiliser les dictionnaires faits par les Québécois francophones pour leur clientèle québécoise ou ceux faits par les Français de France?

- 1 Faits par des Québécois francophones
- 2 Faits par des Français en France
- 8 P Les deux
- 9 P NSP/NRP

**Q67**

Est-ce que vous aimeriez corriger vos fautes avec un dictionnaire fait par des Québécois francophones ou avec un dictionnaire fait par des Français en France?

- 1 Un dictionnaire fait par des Québécois francophones
- 2 Un dictionnaire fait par des Français en France
- 8 P Les deux
- 9 P NSP/NRP

**Q68**

Est-ce que les dictionnaires québécois doivent aussi renfermer des mots québécois familiers ou vulgaires employés dans la langue parlée seulement au Québec?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q69**

Est-ce que les mots qui sont utilisés seulement au Québec devraient être marqués d'une façon spéciale dans les dictionnaires?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q70A**

Est-ce que les mots québécois familiers ou vulgaires devraient être marqués d'une façon spéciale dans un dictionnaire?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q70B**

Dans les écoles du Québec, devrait-on utiliser les grammaires faites par les Québécois francophones pour leur clientèle québécoise ou celles faites par les Français en France?

- 1 Faites par des Québécois francophones
- 2 Faites par des Français en France
- 8 P Les deux
- 9 P NSP/NRP

**Q70C**

Du point de vue de la qualité de la langue au Québec, lequel des éléments suivants est-il le plus préoccupant?

- 1 ->Q76 La prononciation
- 2 ->Q76 La construction des phrases
- 3 ->Q76 Le vocabulaire
- 4 ->Q76 Les accords grammaticaux
- 9 P ->Q76 NSP/NRP

**Q71**

Diriez-vous que les francophones nés au Québec parlent très bien, bien, mal ou très mal?

- 1 Très bien
- 2 Bien
- 3 Mal
- 4 Très mal
- 9 P NSP/NRP

**Q72**

Diriez-vous qu'ils parlent français ou qu'ils parlent Québécois?

- 1 Français
- 2 Québécois
- 9 P NSP/NRP

**Q73**

Diriez-vous qu'ils parlent tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise ou tout à fait à la manière québécoise?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

**Q74A**

Si on vous disait qu'il existe des pilules vous permettant de parler parfaitement le français d'Europe ou parfaitement le français québécois mais que vous ne pourriez prendre qu'une seule de ces pilules, choisiriez-vous...

- 1 La pilule vous permettant de parler le français d'Europe
- 2 La pilule vous permettant de parler le français québécois
- 9 P NSP/NRP

**Q74B**

Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler tout à fait à la manière française, plutôt à la manière française, plutôt à la manière québécoise ou tout à fait à la manière québécoise?

- 1 Tout à fait à la manière française
- 2 Plutôt à la manière française
- 3 Plutôt à la manière québécoise
- 4 Tout à fait à la manière québécoise
- 9 P NSP/NRP

**Q75**

Si vous aviez le choix, aimeriez-vous que vos enfants apprennent à écrire le français...?

- 1 Comme des journalistes français
- 2 Comme des journalistes québécois
- 9 P NSP/NRP

**Q76**

En quelle année êtes-vous né?

- 1 -> AQ76; N4.0 [1900-2000]
- 9 Refus

**Q77**

Êtes-vous né au Québec?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q78**

Combien d'années de scolarité avez-vous terminées au total?

- 1 -> AQ78; N2.0 [1-50]
- 9 Refus

**Q79**

Quel est le nom de votre emploi ou le titre de votre poste? Quel genre de travail faites-vous?

- 1 -> AQ79; C80 L2 C40
- 8 P Ne travaille pas
- 9 P REFUS

**Q80**

*Si... (Q79=1)*

Dans quel genre d'organisation travaillez-vous?

- 1 -> AQ80; C80 L2 C40
- 9 P Refus

**Q81***Si... (Q79=1)*

Quelle langue utilisez-vous principalement au travail?

- 1 Français
- 2 Anglais
- 3 Autre
- 9 P REFUS

**Q82**

Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie de revenus se situe le revenu annuel total de votre foyer pour l'année 2003, avant impôts et déductions?

- 1 MOINS DE 20 000 \$
- 2 DE 20 000 \$ - 34 999 \$
- 3 DE 35 000 \$ - 49 999 \$
- 4 DE 50 000 \$ - 64 999 \$
- 5 PLUS DE 65 000 \$
- 9 P REFUS

**Q83**

Avez-vous déjà fait de longs séjours (plus d'un mois) à l'étranger?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 P NSP/NRP

**Q84***Si... (Q83=1)*

Était-ce...?

- 1 Dans un ou des pays de langue française
- 2 Dans d'autres pays
- 3 Les deux
- 9 P REFUS

**Q85A***Si... (Q83=1)*

À quand remonte votre dernier séjour?

- 1 Janvier
- 2 Février
- 3 Mars
- 4 Avril
- 5 Mai
- 6 Juin
- 7 Juillet
- 8 Août
- 9 Septembre
- 10 Octobre
- 11 Novembre
- 12 Décembre
- 99 P NSP/NRP

**Q85B***Si... (Q83=1)*

En quelle année?

- 1 -> AQ85B; N4.0 [1900-2004]
- 99 P NSP/NRP

**Q87**

En vous incluant combien y a-t-il de personnes de 18 ans et plus dans votre ménage?

- 1 -> AQ87; N2.0 [1-10]
- 9 P NRP

**SEXE**

Notez le sexe :

- 1 P ->QFIN Masculin
- 2 P ->QFIN Féminin

**QTP**

Cette strate est complétée

- 1 D Terminez l'entrevue et remerciez le répondant

**QFIN**

C'est terminé.

- 1 D Terminez l'entrevue et remerciez le répondant

La norme du français et la qualité de la langue tiennent une place importante parmi les préoccupations qui refont périodiquement surface dans l'actualité québécoise. Notamment en raison des enjeux complexes qui y sont liés, le consensus semble encore inaccessible. La publication de la présente étude sur l'évaluation que les Québécois et les Québécoises font de leurs usages linguistiques vise néanmoins à nourrir la réflexion sur ces thèmes qui ont des incidences identitaires et sociopolitiques importantes. Depuis l'époque de la Commission Gendron, les opinions sur les usages linguistiques n'avaient pas fait l'objet d'un examen aussi approfondi. L'étude de Jacques Maurais permet d'en cerner l'évolution. Elle s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation linguistique que l'Office québécois de la langue française doit assurer.

Jacques Maurais est agent de recherche à la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office québécois de la langue française.